

L E
PAUVRE DIABLE

PAR
CLÉMENTE ROBERT.

II

PARIS,
GABRIEL ROUX ET CASSANET, EDITEURS,
EN VENTE A LA LIBRAIRIE,
25, RUE DU VIEUX-COLOMBIER.

1847

LE

PAUVRE DIABLE

PAR

CLÉMENCE ROBERT.

II

PARIS,

GABRIEL ROUX ET CASSANET, EDITEURS,
EN VENTE A LA LIBRAIRIE,
25, RUE DU VIEUX-COLOMBIER.

1847

ŒUVRES DE CLÉMENTINE ROBERT.

OUVRAGES PARUS.

Romans Historiques.

LES TOMBEAUX DE SAINT-DENIS.	2 vol. in-8.
MANDRIN.	2 vol. in-8.
WILLIAM SHAKSPERE.	2 vol. in-8.
LE ROI	2 vol. in-8.
LA DUCHESSE D'YORK	2 vol. in-8.
LE MARQUIS DE POMBAL.	2 vol. in-8.
LA DUCHESSE DE CHEVREUSE.	2 vol. in-8.
UN AMOUR DE REINE.	1 vol. in-8.

Romans de mœurs.

RENÉ L'OUVRIER.	1 vol. in-8.
L'ABBÉ OLIVIER.	1 vol. in-8.
UNE FAMILLE S'IL-VOUS-PLAIT.	2 vol. in-8.

Poésies.

PARIS, SILHOUETTES.	1 vol. in-8.
-----------------------------	--------------

SOUS PRESSE.

Romans Historiques.

LE COUVENT DES AUGUSTINS.	2 vol. in-8.
MADELEINE DES AMOURS.	2 vol. in-8.
JEAN GOUJON.	2 vol. in-8.
JEANNE DE CASTILLE	2 vol. in-8.
LE DONJON DE VINCENNES.	2 vol. in-8.
CHRISTINE DE PISAN.	2 vol. in-8.
LES MENDIANTS DE PARIS	2 vol. in-8.

Romans de Mœurs.

LA MISÈRE.	2 vol. in-8.
JEUNE, RICHE ET JOLIE.	2 vol. in-8.
MOURIR POUR ELLE.	1 vol. in-8.
LE PARADIS PERDU.	1 vol. in-8.

Pour paraître incessamment :

I. — SAINT-JEAN BOUCHE D'OR.

Dans la matinée qui suivit cette nuit fatale Madeleine, le visage noir et enflé, le corps meurtri, un bras éclopé, vint chez mademoiselle Simonin raconter ses douleurs et dire en pleurant comment Fortuné s'était dévoué pour elle, et comment, sans nul doute, il devait avoir été arrêté, puisqu'il n'avait point reparu dans la maison.

— Je lui avais prédit, s'écria mademoiselle Simonin, avec cette satisfaction charitable que donne aux petits esprits l'accomplissement d'une prophétie sinistrée qu'ils auront longtemps balancée sur la tête du prochain, je le lui avais prédit ; il n'a que ce qu'il mérite.

Madeleine alors expliqua que le pauvre garçon avait coopéré à cette dernière expédition malgré lui, simplement pour tenir une parole donnée, et que sa résolution était arrêtée d'avance de renoncer à un métier que mademoiselle Henriette désapprouvait.

Henriette fut vivement émue du malheur survenu à son protégé. Elle prit sa défense avec chaleur, montra ce que sa faute même avait de noble, puisqu'un sentiment de loyauté l'avait seul porté à ne point compromettre par son défaut de présence les intérêts d'autrui ; elle fit ressortir tout ce que son acte de dévouement pour Madeleine avait de générosité et de grandeur, et la jeune fille parvint à arracher à l'âme sèche de sa patronne un mouvement qui, à la rigueur, pouvait passer pour de la commisération. — C'est vrai, c'est vrai, ne put s'empêcher de dire la vieille à travers son orgueil de sibylle triomphante, il est fâcheux qu'il soit en prison. Ce n'est point un méchant homme ; il était même assez serviable. Il faisait mes petites commissions ; il m'achetait mon lait, mon pain, ma braise, mon pot-au-feu. Ça évitait à Henriette la peine de descendre... et l'ouvrage y gagnait.

Après que Madeleine fut partie, on frappa de nouveau à la porte.

— Cette fois, dit Henriette, c'est monsieur Raymond. Je reconnais ses deux coups : toc, toc, bien fort ; il frappe toujours en maître.

— C'est incroyable. Après ma lettre !.. s'écria mademoiselle Simonin. Je vais moi-même ouvrir. Il faut ici de la tenue.

Elle entr'ouvrit la porte avec une gravité solennelle, se préparant par un hum ! hum ! à commencer une phrase propre à la circonstance, une phrase

élaborée dans le silence de la nuit. Mais Raymond, sans lui laisser le temps d'ouvrir la bouche :

— D'honneur, mademoiselle Simonin, vous rajeunissez tous les jours ! Dans le premier moment, j'ai cru que c'était mademoiselle Henriette qui ouvrait.

— Monsieur...

— Tenez, éclairée comme vous l'êtes... dans cette demi-teinte... votre taille et votre visage sont d'un effet prodigieux.

— Monsieur, c'est sur le seuil... c'est, dis-je, sur le seuil !..

— Je ne cesse de le répéter : rien ne sied comme une sorte de demi-teinte à certains visages, à certaines tailles !

Et la prenant par les deux mains, il lui fit quitter le pas de la porte, et la reconduisit galamment jusqu'au milieu de la chambre, à la place qu'elle avait coutume d'occuper ; après quoi, avançant une chaise, il s'assit comme il le faisait d'ordinaire entre elle et Henriette.

Mademoiselle Simonin était confondue de tant d'audace. La phrase préparée commençait par une allusion imposante à l'entrée de sa demeure : *Monsieur, c'est sur le seuil de cette porte que je dois vous, etc....* Allusion dont l'effet serait perdu si la phrase se débitait dans leur position actuelle, tous les trois établis autour de la table à ouvrage. Elle se trouvait dans l'embarras de ces spadassins qui n'ont qu'une botte, une belle botte il est vrai, mais enfin une seule, et qui, cette botte parée, ne savent plus comment reprendre l'attaque.

Un temps assez long s'écoula pendant lequel Raymond ne cessa de plaisanter et de dire mille folies. Il n'avait jamais été plus gai, plus aimable. Sa verve ne tarissait pas, bien que la triste Henriette ne donnât nulle attention à ses propos charmants... Elle songeait à la captivité de Fortuné.

Mademoiselle Simonin se retrancha d'abord dans une taciturnité décourageante et qui sentait l'humeur ; mais enfin n'y tenant plus, et éclatant avec la brusquerie d'un poltron qui s'étourdit sur le danger au lieu de le braver :

— Il faut en finir, Monsieur, dit-elle. Vous, Henriette, laissez-nous et passez dans l'autre chambre. Je veux m'expliquer avec Monsieur.

La jeune fille s'éloigna.

Vous nous privez de la société de Mademoiselle dit Raymond ; Mademoiselle est cependant bonne à voir.

— Mademoiselle est une honnête fille, Monsieur, et moi aussi je suis une honnête fille.. Maintenant que nous sommes seuls... vous avez reçu ma lettre, Monsieur, j'en ai la certitude, et cependant...

Elle est donc de vous cette lettre ? Vrai ment, j'avais besoin, pour le croire, que vous me le dissiez... pour votre honneur, je me faisais un devoir d'en douter.

— Tout le monde n'a pas eu le bonheur de recevoir une éducation comme celle de M. Raymond Perrot... Que voulez-vous ? On écrit comme on peut.

— Qui parle du style ? Le style est admirable, il ressemble à tout ce qui sort de vous... il est parfait le style, mais la pensée qui a dicté la lettre, le sentiment qui domine dans ces pages, fi donc, Mademoiselle !.. Je l'ai dans ma poche, cette malheureuse lettre ; examinons-la ensemble.

La vanité d'écrivain s'était alarmée à l'idée d'une critique du caractère de l'écriture et du style ; celle vanité, calmée par la flagornerie, supporta avec bien plus de patience une agression dirigée seulement contre la pensée qui avait dicté l'œuvre.

« Monsieur, continua Raymond, qui donnait lecture de la lettre, vous êtes monsieur Raymond Perrot et non pas Raymond tout court, comme vous avez prétendu en avoir l'air ; vous n'êtes pas un peintre, puisque votre père est un homme richissime et que vous avez voiture ; vous voyez que je sais tout et qu'on ne m'en fait pas accroire. Je suis une honnête fille, Monsieur, quoique je ne sois pas comme vous de la bourgeoisie, et Henriette aussi est une honnête fille. On sait ce qu'on vaut, on se croit l'égale de tout le monde ; mais ça n'empêche pas qu'on se tienne à sa place, et on n'est pas pour frayer avec vous. Restez dans vos sociétés, et cessez de me connaître et de venir me voir. J'ai l'avantage de vous saluer sincèrement.

ANGÉLIQUE SIMONIN.

— Eh bien ! Monsieur, que trouvez-vous là ?..

— J'y trouve l'expression de la vanité la plus féroce. Vous vous reconnaissez l'égale de tout le monde, et vous avez raison ; ce sont aussi mes principes. L'égalité ! je donnerais mon sang pour l'égalité. La Charte dit :« *Art. 1er. Les Français sont égaux devant la loi.* Mais en ne reconnaissant pas de supérieur, vous devez vous résoudre à n'avoir pas non

plus d'inférieur. Ainsi, Mademoiselle, dût votre vanité en souffrir, je dois donc me croire voire égal ; vous n'êtes pas plus que moi. Et cependant vous vous arrosez le droit de me bannir de votre maison, vous me rejetez de votre société ! pourquoi ? pour l'unique raison que j'ai le malheur d'avoir un père riche, d'appartenir à ce que vous appelez la classe des *bourgeois*. Et moi, ai-je songé à cela ?.. Qu'ai-je recherché en vous ?, un tour d'esprit qui me charme, une maturité de raison que je vénère. Me suis-je jamais informé si vous êtes riche ou pauvre, si vous vous appelez Simonin tout court ou Angélique Simonin. Je ne vous ai demandé que de me souffrir près de vous. En récompense, vous vous êtes tenue sur la réserve, tandis que j'épanchais mon âme tout entière ; vous m'avez épié, avec une défiance injurieuse, jusqu'à ce que vous ayez surpris le secret de ma fortune... misérable fortune qui devient un titre à votre haine, qui pèse sur moi comme un sceau de réprobation à vos yeux ! Entre nous deux, lequel, je vous le demande, prétend rompre l'égalité ? C'est votre médiocrité qui est vaniteuse et qui réclame des privilèges, puisqu'elle refuse d'endurer à côté d'elle ma richesse qui se tenait modeste et bonne enfant. Vous devriez mourir de honte ! Ah ! mademoiselle Simonin, mademoiselle Simonin, vous m'avez fait bien du mal !

Repoussée sur ce terrain, s'étant vu une seconde fois enlever l'avantage de l'attaque, la bonne demoiselle, à qui d'ailleurs la louange portait à la tête, demeura étourdie de se sentir traitée d'égale par un homme comme *un homme comme il faut*, ainsi qu'elle avait coutume de dire. Elle battit la campagne et se perdit en considérations vagues. Raymond profita de ce temps d'arrêt pour se faire expliquer par quel hasard mademoiselle Simonin avait eu connaissance du nom de Perrot.

En apprenant que ses violences chez son père avaient eu un témoin, il put à peine dissimuler son dépit. Du remords, les hommes de la trempe de Raymond n'en éprouvent pas ; mais le vice a sa coquetterie ; s'il lui plaît parfois de se montrer en déshabillé, il choisit ses heures et n'aime pas à être surpris ; de plus, il est des cas où il apprécie l'utilité d'une bonne réputation.

— Cette bête brute, dit-il, qui espionne aux portes ! Il me le paiera, je lui froterai les oreilles. Il vous aura rapporté mille mensonges, le stupide ! Qu'aurait-il compris à ce qu'il écoutait ? Il m'aura peint à vous comme un mauvais fils peut-être, et cependant Dieu seul peut savoir à quel point j'idolâtre mes parents ; car, voyez-vous, mademoiselle, les parents ! les parents !

— A qui le dites-vous ?

— Mes chagrins sont de ceux qu'on enferme au fond du cœur.

— Je vous comprends, s'empressa de dire mademoiselle Simonin, enorgueillie pour le moins autant que touchée de cette demi confidence : pauvre jeune homme !

Comment bannir de sa présence un malheureux qui vient de vous avouer ses peines : Mademoiselle Simonin fut d'une faiblesse extrême lorsque, pour ne point manquer à un devoir qu'elle s'était imposé, elle ne songea plus qu'à gagner du temps, et parla, non plus d'une rupture complète de toutes relations, mais d'un intervalle plus long à mettre désormais entre les visites.

— Vous devez comprendre, ajouta-t-elle, ce qu'exige ma position. Henriette est une orpheline à qui je sers de mère ; je dois veiller à sa garde. C'est jeune, ça n'est pas mal de figure, et les visites d'un beau jeune homme — N'achevez pas, Mademoiselle. C'est donc à dire que vous avez pu me confondre avec ces misérables pour qui rien n'est sacré, qui se font un jeu de séduire l'innocence !... Ah !... Mais de quoi me plaindrais-je ? Vous vous êtes obstinée à fuir le mariage, votre sagesse vous a préservée des écueils ; l'occasion vous a donc manqué d'apprendre à connaître les hommes... Votre paresseuse vertu trouve plus commode de les envelopper dans la même condamnation. Je paie ici pour les êtres vicieux.

Battue encore de ce côté, mais reconnaissante du bon certificat octroyé à sa moralité, mademoiselle Simonin s'empressa de favoriser d'un certificat semblable son interlocuteur. Cette petite comédie se joue partout, à tous les instants, et toujours avec un égal succès. — Je vous crois, continua-t-elle, un jeune homme parfaitement rangé : cependant, comme on ne vit pas pour soi seul, je dois compter avec les mauvaises langues, je dois prévenir les propos...

— Je vous obéirai, mademoiselle, je m'éloignerai.

Ici Raymond évoqua du fond de sa poitrine le soupir qui lui servait dans les grandes occasions, soupir de l'effet le plus déchirant.

— On n'est jamais, reprit-il, si loin du bonheur qu'au moment où l'on s'était cru le plus près de l'atteindre. Depuis quelque temps, un rêve, un rêve bien doux occupait ma pensée. Il n'a pas manqué une seule fois de se présenter pendant le trajet de votre maison à la mienne. Dans ce rêve, je recherchais l'amour d'une jeune fille belle et sage, pauvre... mais la vertu

ne vaut-elle pas mieux que la fortune ?... Nous coulions tous les trois des jours tranquilles...

— Comment, *tous les trois* ?

— Oui ; elle avait une amie, moins jeune qu'elle, mais femme de cœur et forte de tête... J'attendais l'heureux jour... et ce jour n'était peut-être pas tellement éloigné, où, fort du consentement obtenu de mes parents, je pourrais enfin confier mes projets à la mère adoptive de celle que j'aime ! Aujourd'hui mon rêve est dissipé, mon avenir est détruit. Vous serez obéie, mademoiselle, je partirai, j'irai loin, bien loin traîner une existence misérable !...

Et le même soupir déhissant fut poussé une seconde fois.

La Simonin était dans la déroute la plus complète. Un mariage, sinon pour elle, du moins pour une fille à laquelle elle portait intérêt, un mariage dans lequel elle aurait pu et pouvait vraisemblablement encore jouer un rôle ! Quelle femme, fût-elle célibataire, ne goûte de la joie ou quelque satisfaction de vanité à tremper dans un mariage ! En outre, un amant désespéré qui menaçait de se laisser mourir !, .. Quelle femme refuse jamais sympathie à celui qui meurt d'amour ! La question du bannissement, celle même des visites plus éloignées, avaient désormais disparu.

— Si ce que je viens d'entendre, dit-elle, n'est point un jeu, si l'on pouvait se fier à Vous, si l'on pouvait vous croire..,

— Eh ! mademoiselle, répondit-il avec une brusque indignation, qui songe à réclamer votre confiance ! Croyez-moi ou ne me croyez pas, à votre choix. Je vous ai raconté un rêve, et c'est tout.

Il agissait comme on agit dans toute discussion d'un traité. Il se retirait savamment pour forcer la partie adverse à s'avancer à son tour.

— Pensez-vous qu'on ne comprenne pas à demi-mot ! reprit la demoiselle ; votre rêve est-il si difficile à expliquer ? Mais j'ai besoin que vous m'assuriez que vos vues sont honnêtes.

— Je ne réponds plus à vos questions.

— Dites-moi que c'est pour le bon motif que vous recherchez Henriette.

— Je vous le jure... Mais proposer à une fille d'entrer de force dans une famille qui n'est pas *encore disposée à l'accepter*, ce serait lui faire une cruelle injure... Je n'ai garde de m'expliquer davantage... Demeurons dans la situation actuelle, et attendons ce que le temps amènera.

— Je saisis, je saisis parfaitement, généreux jeune homme. Demeurons dans la situation actuelle, et attendons ce que le temps amènera.

Et elle lui serra la main en signe de réconciliation.

— Comme on s'entend vite, reprit-il peu après, quand on agit aussi franchement que nous, quand de part et d'autre on apporte autant de loyauté !

Cinq minutes après le départ de Raymond, le rêve et les quasi confidences étaient rapportées à Henriette de la manière la plus favorable. Les qualités physiques et morales du jeune homme eurent un panégyriste plus éloquent que jamais.

Cependant la jeune fille fut peu émue, encore moins éblouie de cette révélation. Elle avait déjà pensé, comme on le sait, que monsieur Raymond la demanderait en mariage, et s'était souvent occupée de cette idée pour arriver toujours à la repousser dans le fond de son cœur.

En ce moment, on eût dit qu'Henriette, malgré son ignorance du monde, pressentait la trahison cachée sous la demande ambiguë qu'on lui communiquait. Elle ne répondit rien ; son visage si épanoui s'attrista tout-à-coup, ses regards baissés devinrent fixes et mornes. Henriette sentait toujours quand le mal ou le vice approchaient, et elle en souffrait : c'était comme un nuage qui lui voilait un instant le soleil et répandait une ombre triste sur elle.

A tout ce que mademoiselle Simonin lui disait d'un autre côté pour justifier le caractère et la conduite du fils Perrot, elle répondait simplement :

— Ses parents ont peut-être des torts ; cependant je n'aime pas qu'un fils soit mal avec ses parents.

En se retrouvant seule, le soir, elle pensa beaucoup au pauvre Fortuné, qu'elle se représenta plongé dans un affreux cachot. Et si le souvenir du riche héritier revint à son esprit, ce fut seulement pour qu'elle se dit à elle-même :

— Je voudrais bien savoir si, à la place de Fortuné, monsieur Raymond eût été capable d'un si beau trait, s'il eût sauvé Madeleine aux dépens de sa liberté ?

II. — RÉCEPTION DE FORTUNÉ.

En attendant ce que *le temps devait amener*, les journées se passaient d'une manière fort douce en apparence chez mademoiselle Simonin, où Raymond revenait maintenant tous les jours et redoublait d'amabilité et de soins galants. .

Raymond, il est temps de le dire, était un de ces petits messieurs riches, égoïstes et lâches qui dévorent sans gêne, pour leurs propres jouissances, ce qui sauverait tant de familles de la misère, et pensent que l'univers a été créé exprès pour eux. A l'effet de se procurer tout ce qui est plaisant en ce monde, ils consomment leur patrimoine comme un verre d'absinthe pour se mettre en appétit, et ensuite tout ce qu'ils peuvent voler à leurs amis et aux fournisseurs de toute espèce... Car c'est duement voler que d'emprunter, d'acheter sans pouvoir rendre ni payer ; seulement c'est un vol plus lâche que les autres, parce qu'il n'expose à rien.

Toujours paré, lustré, parfumé, Raymond courait les boulevards dans son tilbury. Parfois en même temps un piéton passait sur le trottoir, sombre et la tête basse. C'était un laborieux fabricant auquel on venait de rapporter force billets de M. Raymond qui n'avaient point été acquittés au terme, et dont le paiement lui retombait sur les bras ; il était sorti de chez lui pour cacher ses affreux tourments à sa famille, et poursuivi par ses pensées, voyait la ruine devant ses pas. Le brillant équipage rasait alors le pavé à côté de lui ; il reconnaissait M. Raymond plus merveilleux que jamais ; et tandis que son cœur se gonflait de rage, le fringant cheval du dandy lui jetait l'écume de son frein doré au visage... .

Je suis sûre qu'en lisant ceci, vous avez déjà songé à quelque monsieur Raymond de votre connaissance.

Celui qui se trouvait alors chez mademoiselle Simonin avait essayé de s'introduire dans une société plus élégante que celle où sa naissance l'appelait, et n'avait pas épargné les frais pour y paraître sous un beau jour. Mais là, il avait eu honte du mauvais effet que produisait dans un salon le nom de son père ; il avait fallu aussi baisser pavillon devant d'insolents fashionables qui, à vingt ans, avaient déjà hérité de père et de mère, tandis que lui voyait se reculer indéfiniment ce que la piété filiale appelle *des*

espérances.... Ainsi, au milieu de ces immorales et effroyables dépenses, Raymond était encore dévoré d'envie.

Le soir de la représentation Birouste, il avait rencontré Henriette et trouvé beaucoup d'attraits à ce minois frais et gracieux. Cependant, indolent pacha, il n'avait point songé à aller porter le mouchoir dans un quartier lointain et peut-être à quelque cinquième étage. Quinze jours plus tard, dans une mise négligée qu'il appelait son *incognito* (les Raymond Perrot se figurent qu'ils peuvent parfois prendre *l'incognito*), il visitait les joyeuses goguettes de la barrière de Fontainebleau ; sur la porte du cabaret Gouju, Henriette lui était apparue de nouveau.

Il avait grande foi au hasard, comme tous les hommes qui marchent légers de croyances religieuses, et n'aiment pas à se surcharger de règles de morale.

— Puisque le hasard, dit-il, ramène cette jolie enfant devant mes pas, elle doit être à moi.

Au moment où nous le voyons, il croyait toucher au but de ses désirs, et l'argent qu'il avait pris dans la caisse de son père le mettant pour quelques mois dans l'opulence, rien ne manquait à sa belle humeur.

Pendant une de ces soirées que Raymond embellissait de sa présence, Madeleine arriva toute haletante dans le cercle de mademoiselle Simonin.

Elle annonce, en entrant, que le timide Fortuné, rendu à la liberté, sera bien touché si ses protectrices lui permettent de reparaitre devant elles... que la prison l'a encore maigri s'il est possible, mais lui a donné un air grave et posé qui flattera mademoiselle Simonin... qu'il attend la réponse au bas de l'escalier.

— Le brave garçon, s'écrie Henriette, je serai aise de le revoir !

— Allons, dit la Simonin, qu'il rentre au bercail, j'y consens ; mais, Madeleine, avertissez-le bien que dorénavant il ne s'avise plus de courir, surtout pour la fraude, et qu'il ne laisse plus passer des matinées entières sans entrer voir si je n'ai pas besoin de lui.

L'habile, usurpatrice saisissait l'occasion de corroborer cette fois, par un acte formel de prise de possession, son droit jusqu'alors douteux de propriété sur le serf.

Madeleine redescendit en courant apprendre à Fortuné qu'il pouvait se présenter.

— Quant à moi, dit Raymond, je suis ravi de la circonstance ; j'ai avec ce drôle un compte à régler, et parbleu !..

— Ayez pitié du pauvre diable, reprit mademoiselle Simonin ; d'ailleurs, en conscience, au lieu de lui garder rancune au sujet de son rapport, vous devriez l'en remercier, puisque l'explication, loin de vous nuire, a tourné à votre profit.

— Comment peut-on vouloir du mal à monsieur Fortuné ? ajouta Henriette, c'est l'âme la plus noble.

— Vous l'ordonnez, je serai magnanime ; mais c'est à vous, mesdames, qu'il doit son pardon. Qu'il entre.

La Simonin fil essayer à l'amnistié une longue réprimande, suivie d'une, exhortation sur ses devoirs à l'avenir, réprimande qui, par bonheur, eut pour dédommagement ces douces paroles d'Henriette :

— Vous vous êtes dévoué pour sauver Madeleine, c'est bien beau, bien généreux de votre part. Fortuné rougit et pâlit en retrouvant là Raymond, qu'il croyait si bien avoir expulsé... Mais en ce moment, la joie l'emporta sur tout le reste.

On adressa aussitôt une foule de questions au prisonnier sur son arrestation et son séjour à la Force. Le pauvre garçon n'avait pas prononcé quatre paroles suivies depuis les discours qu'il adressait au public sous la veste et le chapeau de paille, chapeau avec lequel il semblait avoir déposé toute son éloquence. Assis sur le bord de sa chaise et les mains sur ses genoux, il était appelé à poser comme narrateur, c'était à faire trembler et à remplir d'orgueil.

Il répondit du moins mal qu'il lui fut possible ;

— Après que la patrouille m'eut déposé au poste de la barrière, je passai la fin de la nuit au violon. Outre le petit Jacquot, dont Madeleine vous aura sans doute parlé, il se trouvait un étudiant que le caporal d'une patrouille avait accusé de lui avoir mal répondu, et un homme ivre qu'on avait ramassé dans le ruisseau. Nous étions quatre entassés dans ce trou noir, où l'air n'entrait que par une sorte de fente ménagée dans le haut de la muraille : c'était de quoi périr étouffés. Jacquot et moi nous nous sentîmes défaillir. L'étudiant jura, tempêta ; l'ivrogne à demi dégrisé hurla, et tous deux travaillant des pieds et des poings ébranlèrent à qui mieux mieux la porte du violon. Mais la porte resta fermée, les soldats ne s'éveillèrent point, tout cela tint bon. Quand parut le jour, on secoua l'ivrogne, qui s'était étendu sur le carreau. Il avait achevé de cuver son vin ; tout transi et honteux, il balbutia des excuses à chacun des soldats. L'étudiant au contraire, plus furieux que jamais, se livra à des reproches et à des menaces.

— On a violé en ma personne la liberté individuelle. J'écrirai aux journaux ; on ne se joue pas ainsi de la vie des citoyens.

Le chef du poste, un gros Limousin avec des galons de sergent, haussa les épaules et répondit :

— Ici ma personne représente la loi, je suis la loi vivante, et ce que j'ordonne est bien ordonné. Celui-ci, ajouta-t-il en désignant l'ivrogne, reconnaît ses torts : qu'on le mette en liberté. Quant à monsieur, qui fait le mutin, pour lui enseigner la politesse, qu'on le conduise à la préfecture de police avec les deux fraudeurs ; il y pérora tout à son aise. L'étudiant demanda la faveur de prendre un fiacre, on la lui refusa. Il lui fallut, ma foi, bien vêtu qu'il était, traverser Paris à pied, côte à côte avec nous, au milieu de six fusiliers. Arrivé à la préfecture, l'étudiant fut enfin délivré de noire société. Comme il avait le moyen de payer, on le conduisit dans une chambre particulière. Jacquot et moi nous fûmes jetés dans la prison commune du dépôt. C'est plus grand, plus peuplé et encore plus infect que le violon. Nous y restâmes cinq jours et cinq nuits, ne respirant d'autre air que celui de ce lieu horrible, et couchant tout habillés sur les planches d'un lit de camp. C'était, nous dit le geôlier, une circonstance extraordinaire : on avait arrêté beaucoup de monde ; monsieur le magistrat ne suffisait pas à expédier les détenus... J'ai appris depuis qu'il arrivait tous les jours des circonstances extraordinaires, et que la loi des vingt-quatre heures était une loi pour rire.

— C'est fâcheux, reprit Raymond, pour les personnes qui ont le malheur d'être arrêtées dans ces moments-là ; mais, en conscience, elles doivent comprendre qu'il y a bien plus d'économie pour le gouvernement à les laisser attendre quelques jours au-delà des vingt-quatre heures dans la prison de dépôt, qu'à augmenter le nombre des magistrats.

— Nous eûmes enfin notre tour d'être interrogés reprit Fortuné, et on ordonna notre transfert dans la prison de la Force. Nous arrivâmes à l'heure où les prisonniers se tenaient dans la cour. Quelle joie de commencer du moins cette nouvelle captivité par de la promenade en plein air ! Nous n'avions point encore fait trois pas que plusieurs hommes à figure horrible se ruèrent sur nous, et déjà commençait l'effroyable cri : *La bienvenue ! la bienvenue !* Jacquot me dit qu'il se sentait saisi d'un tremblement affreux. Un sauveur se présenta. Sur un banc de pierre, au fond de la cour, un homme était assis et lisait. Au bruit que firent nos persécuteurs, il leva la tête, ferma son livre, et s'avança entre eux et nous.

— Respecta ces enfants ! dit-il. S'ils n'ont pas d'argent et ne peuvent répondre à la demande de bienvenue, laissez-les en repos... malheur à qui portera la main sur eux !

Sa voix grave et ferme sonna doucement à nos oreilles. Nous nous empressâmes de montrer que nos poches étaient vides.

— C'est bien, reprit-il, maintenant promenons-nous tranquillement tous les trois ensemble. Je réponds de vous. Il n'y a personne ici qui ne soit raisonnable, personne qui ait la pensée lâche de molester un être plus faible que lui.

Et il laissait tomber sur le cercle entier un regard calme et imposant.

C'était un homme de vingt-cinq à trente ans, de taille moyenne, chez qui rien ne signalait une force redoutable de corps ; mais il était parfaitement vêtu, d'un visage superbe avec des cheveux blonds séparés sur un large front, et descendant jusque sur les épaules, et une belle barbe bien soignée. On sentait à la fois comme un velours et comme une flamme dans ses beaux yeux bleus ; et malgré un grand air de bonté, on devinait tout d'abord qu'il devait être courageux à l'excès :

Personne ne fut tenté de lui répondre, et l'on se sépara sur-le-champ.

Dès le lendemain, Jacquot, qui ne manquait pas de babil et de gentillesse, s'était lié avec tous les prisonniers. Ce fut à qui lui apprendrait à parler l'argot, à soutirer un mouchoir d'une poche, à couper une chaîne de montre. On lui expliquait comment se crochète une serrure, sur quelle partie de la tête s'assène un coup de bâton, à quelle hauteur de la gorge se plonge un couteau. Jacquot riait, répétait la pantomime de chacun de ses actes, et demandait qu'on lui racontât les plus jolis vols et les plus beaux assassinats. Quant à moi, tout d'abord cela me déplut ; j'eus peur. Je me tint constamment près de l'homme qui nous avait protégés à notre arrivée et qui continua à me donner des marques d'intérêt. Son nom était Marcel, mais on l'appelait ordinairement le *Détenu politique*.

Le cinquième jour, on changea un de nos guichetiers. Jugez de ma surprise lorsque je reconnus dans la nouvelle figure celle de l'ami Tronche, ce brave fraudeur qui se cachait toujours... Je pousse un cri et me lève pour aller à lui ; mais lui de me tourner le dos et de sortir sans avoir dérangé d'un pli sa figure rébarbative. Depuis une heure je m'attristais sur mon banc de ce manque d'égards, dont je ne pouvais deviner la cause, lorsque la porte de la cour se rouvrit, et un autre guichetier m'appela pour aller, disait-il, dans le cabinet du juge d'instruction.

Dans le corridor, voilà que je rencontre encore l'ami Tronche ; cette fois, il me serra la main.

— Vis-à-vis les détenus, dit-il, je ne veux pas te connaître et cela dans ton intérêt ; car je pense toujours à lui, ce cher petit... Tu vois, je suis en train de faire fortune.

— Mais bon Dieu ! monsieur Tronche, comment êtes-vous là ?

— Il ne m'en a coûté que de dénoncer nos anciens amis les fraudeurs, La Poigne, Hercule et Bambocheur, et vrai, les trois grelins ne l'avaient pas volé. J'ai joint par-dessus le marché l'épicier de Montrouge et monsieur Perrot. Les rats de cave connaissent maintenant les deux nids ; c'est à eux à y surprendre la séquelle. En récompense, j'ai attrapé cette place de guichetier.

— Il y a de bons marchés ! dit Raymond en riant, une belle place ne coûte parfois qu'une petite infamie.

Fortuné continua son récit :

— Tronche me dit alors : Je viens de causer à ton sujet avec quelqu'un de haut parage, tu peux aussi faire ton chemin, loi. Sais-tu que tu as eu un fameux instinct de te lier tout d'abord avec *le politique*.

— Monsieur Marcel ! répondis-je, il n'y a pas au monde un homme meilleur.

— Tu veux dire un homme plus épouvantable.

— Il ne se passe pas de jour qu'il ne partage avec moi son plat de chez le traiteur. Il est toujours à me parler raison comme si c'était un père... N'a-t-il pas commencé à me montrer à lire !... Il prétend que si nous restons un peu de temps ensemble, il parviendra à me donner de l'éducation.

— Tout cela n'empêche pas que ce ne soit un être affreux...

— Que fait-il donc ?

— Des rêves atroces... il espère... il attend une république.

— Bah !... je croyais que ça ne faisait rien du tout au caractère, qu'il en était de ces idées-là à peu près comme de la couleur de nos cheveux, et que s'il y a d'honnêtes gens parmi les bruns et parmi les blonds, il en était de même parmi ceux qui ont des opinions d'une couleur ou de l'autre.

— Tu te trompais fort ; mieux vaudrait pour nous avoir vingt forçats de plus sur les bras qu'un homme comme monsieur Marcel. Tiens, vois-tu, il n'y a pas de scélérat plus haïssable.

— Vous faites bien de m'avertir. Si j'approche a présent de lui de vingt pas !...

— Au contraire, cela t'assure ton pain sur la planche qu'il n'ait pas pris de méfiance de toi comme il a fait de tant d'autres. Tu vas l'amadouer, le pousser à la conversation, l'écouter jaser. On te tracera ta leçon. Tu es appelé à rendre un fier service au gouvernement, et le gouvernement n'est pas un ingrat. Motus ! Tu rouleras sur l'or.

Tronche me conduisit dans une chambre où nous trouvâmes deux messieurs on ne peut mieux vêtus, habit noir, et tous deux le ruban rouge à la boutonnière. L'un était assis devant un bureau chargé de papiers, l'autre se promenait en long et en large.

— Voici le sujet en question, dit Tronche en me présentant.

Le monsieur assis au bureau fit signe à Tronche de sortir et à moi d'approcher. Il commença à me regarder d'une certaine manière qui me fascina. Ensuite il me questionna tandis que ses deux yeux, comme deux vrilles, me perçaient jusqu'au fond de l'âme. Je dus lui répéter mot pour mot tout ce que j'avais entendu dire à monsieur Marcel pendant ces cinq jours. Aussitôt que mon récit paraissait l'intéresser, il saisissait sa plume et elle courait aussi vite que ma parole.

De temps en temps l'autre monsieur interrompait sa promenade pour m'écouter. Vers la fin, il leva les épaules comme par impatience, et s'adressant à l'écrivain avec un ton d'autorité :

— Ceci n'est que de la besogne mal faite Cette prison est la prison de France où l'on ; s'entend le moins en affaires. Il n'y a pas là, la matière de deux paragraphes de réquisitoire.

L'écrivain répondit d'un ton humble qu'il était malheureusement trop connu que les détenus politiques étaient de toutes les sortes de criminels celle qui donnait le plus de mal. Le promeneur en convint, et tous les deux se répandirent, contre les républicains en général et contre cet odieux Marcel en particulier, en propos qui me firent bien voir que Tronche ne m'avait rien dit que de vrai. Puis le promeneur sortit donnant au diable la république.

Resté seul avec moi, l'écrivain prit un ton de voix mielleux et caressant :

— Il ne tient qu'à vous, mon ami, me dit-il de vous créer dans ce petit intérieur de prison une jolie situation, en même temps que vous rendrez des services signalés à votre pays et à l'humanité. Votre figure a conservé une certaine candeur presque enfantine qui vous sera d'un excellent produit. Avez-vous une bonne mémoire ? Votre intérêt m'est garant que vous saurez y joindre de la discrétion.

Alors il m'indiqua une suite de questions et la manière dont je devais m'y prendre pour soutirer les réponses de l'hypocrite Marcel. Et je l'écoutai avec toute l'attention possible, afin de justifier sa confiance et ses bonnes intentions à mon égard.

(Le pauvre Fortuné ne s'apercevait nullement de l'impression que produisaient ses paroles sur son auditoire, tout occupé qu'il était de se tirer à son honneur d'une si longue narration.)

— J'ai rendu depuis, continua-t-il, bon nombre de visites au monsieur décoré qui chaque fois a bien voulu me répéter qu'il était fort content de moi. Je lui donne des détails sur tous les détenus, les voleurs et autres, aussi bien que sur le politique, et aussi quelquefois sur les guichetiers. La poursuite dirigée contre moi et Jacquot comme fraudeurs est tombée faute de preuves. Jacquot est sorti de sa prison et moi je suis en droit de jouir de ma liberté depuis ce matin. Cependant le monsieur décoré m'a montré de si beaux avantages à continuer mon service dans la prison, où je passerai toujours pour détenu, que je n'ai pas hésité à m'y engager pour quelque temps du moins, jusqu'à ce que j'aie amassé un certain capital. J'ai obtenu aujourd'hui une sortie de deux heures pour m'égayer un peu. Je me proposais surtout de venir apprendre à ces clames comment je possède désormais un état où je suis grassement payé et qui me rattache en quelque sorte au gouvernement.

Fortuné s'était tu et baissait les yeux avec un air assez satisfait de lui-même, s'apprêtant à recueillir les marques d'approbation que son zèle et son adresse à seconder les intentions du monsieur décoré ne pouvaient manquer de lui valoir.

La figure de mademoiselle Henriette exprimait le chagrin ; elle tenait ses regards attachés à terre et rougissait comme si elle eût ressenti de la honte pour elle-même. Les petits yeux de mademoiselle Simonin pétillaient d'une expression qui n'était pas, celle de la bienveillance. Son index grattait son front sans doute pour y réveiller sa verve, et ses lèvres s'entrechoquaient comme deux terribles nues dont le combat finira par enfanter les roulements de la foudre. Le beau visage de M. Raymond Perrot mettait en dehors plus d'impertinence hautaine et méprisante que jamais.

Il fut le premier à parler.

— Vous avez choisi là, dit-il, une très honorable profession.

— Vous n'êtes qu'un mouchard, ajouta mademoiselle Simonin, un Judas Iscariote, vous vivez sur le prix du sang.

A son tour, Henriette, levant sur lui ses yeux si pleins de douceur :

— Comment, vous, monsieur Fortuné, dit-elle avec tristesse, vous qui avez un cœur excellent, pouvez-vous vous décider à vivre en bonne amitié avec quelqu'un pour aller ensuite le trahir ?

Les bonnes âmes ne comprenaient pas cette *homéopathie* d'un gouvernement qui cherche à guérir le vice par ses semblables.

— Savez-vous, Monsieur, reprit Raymond, la réception qui attend le fonctionnaire de votre espèce, lorsqu'il a le front de se présenter dans une maison ? On le prend poliment ainsi. Là dessus, quittant sa chaise, il fut droit au chétif, qu'il saisit par les épaules et contraignit à se lever.

— On ouvre la porte bien grande. Il l'ouvrit.

— Et on l'envoie rouler dans l'escalier.

Il lança Fortuné sur les degrés d'un bras vigoureux.

Le malheureux franchit d'un seul trait une vingtaine de marches, pour ne s'arrêter que sur le palier de l'étage inférieur. Le trajet s'était fait en majeure partie sur les reins. Lorsque Fortuné se releva, il éprouva un vif serrement de cœur à entendre le bruit de cette porte qui se refermait derrière lui pour jamais. Sa première pensée fut de se blottir dans le coin le plus sombre de l'escalier, d'y attendre la sortie de M. Raymond et de l'assassiner. Mais bientôt, la chaleur de ce premier mouvement éteinte, la douleur de quelques meurtrissures se révéla et devint cuisante. Il se dit qu'il n'avait point d'arme et que M. Raymond était de taille à en terrasser dix comme lui. La réflexion lui vint même que demeurer plus longtemps dans l'escalier serait une grave imprudence. L'ancien élève de Birouste reprit donc en clopinant le chemin de la Force, maudissant son étoile, qui le jetait constamment dans des professions coupables, où l'on ne pouvait jamais que mal faire, et se demandant de quel droit un monsieur décoré avait abusé de sa supériorité d'intelligence sur lui, pauvre esprit, ignorant des choses de ce monde, pour l'encourager à des actes que les gens honnêtes, comme mademoiselle Henriette, flétrissaient d'un blâme si sévère.

III. — L'ARTICLE DU JOURNAL.

Madeleine avait assisté avec une poignante douleur à l'expulsion de Fortuné. Elle prit chaleureusement sa défense. Le sens moral de Madeleine consistait à aimer et nourrir ses enfants, et à obéir au mari qui la battait ; à ses yeux, toute industrie qui procurait du pain était suffisamment honorable.

— Vous autres riches, dit-elle à Raymond, vous êtes injustes aux pauvres. Comment osez-vous faire un crime à un malheureux d'une action qui lui donne de quoi vivre, et que Tronche lui-même lui a conseillée ? D'ailleurs, à supposer qu'il eût refusé la place, on en eût trouvé cent autres pour la prendre, oui-dà !... Il n'y a de honte qu'à mourir de faim et à voler. Ceux qui ont le courage de blâmer le prochain, je voudrais bien les voir seulement une bonne fois aux prises avec la misère.

— Le pauvre garçon ! ajouta vivement Henriette, il était né avec autant de pureté et de noblesse d'âme que personne ; nous en avons eu plus d'une preuve. Le brutal qui a tiré parti de son enfance a faussé et rapetissé son instinct sous les coups et les mauvais exemples. Mais n'importe, voyez-vous, l'instinct a conservé du bon, seulement il est incapable de discerner le mal si quelqu'un n'est pas là pour le lui signaler. C'est une riche création qui a avorté. Quel dommage ! on ne peut y songer sans que les larmes vous viennent aux yeux. J'espère que le ciel le remettra enfin en bonne voie, et que nous pourrons le voir de nouveau.

Ici mademoiselle Simonin, dont l'éloquence se sentait enfin prête, plaça le discours obligé, qui brilla comme à l'ordinaire par la sévérité de morale plus que par l'esprit de charité.

Pendant ce temps, Raymond réfléchit sur le singulier intérêt qu'Henriette prenait à un tel malotru. Sa susceptibilité vaniteuse s'alarma. Le César qui, pour échapper à la seconde place dans les salons et dans les coulisses, était venu bravement réclamer la première dans la mansarde, serait-il donc menacé là aussi de se la voir disputer ? Et par quel rival !

Il eut bien autrement sujet de s'alarmer trois jours après, lorsqu'il vit entrer chez mademoiselle Simonin Madeleine un papier à la main, agitée, presque folle, souriant et pleurant à la fois. !

— Qu'on vienne encore me dire du mal de cet innocent ! s'écria-t-elle. Voilà cette fois un homme ! Il est couché tout du long sur le journal... Oui, tout du long sur le journal, et pour un superbe trait encore ! Je l'ai entendu lire tout-à-l'heure chez l'épicier. J'ai prié qu'on me prêtât la feuille pour vous l'apporter. Lisez, lisez-nous ça tout haut, mademoiselle Henriette, avec votre voix de séraphin.

Et elle présentait le journal à Henriette, qui le prit et lut ce que voici :

« Quelques journaux d'hier ont annoncé que des désordres avaient eu lieu à la prison de la Force, mais sans donner de détails. Nous sommes heureux de pouvoir communiquer à nos lecteurs la lettre suivante que nous adresse de ce lieu un de nos amis, M. Marcel, pour le moment détenu sous la prévention de délit politique.

Vers midi, nous écrit M. Marcel, tous les détenus étaient réunis dans la grande cour ; la plupart se tenaient assis par terre, faisant cercle autour d'un camarade revenu à la prison du matin même, et qui en ce moment payait le vin, l'eau-de-vie, et racontait ses exploits de la veille.

Celui-ci était un jeune journalier de dix-huit ans, nommé Jacquot, qui, grâce à la méprise d'un brigadier de gendarmerie, avait été amené à la Force quelque temps auparavant, et était demeuré plusieurs semaines en prévention.

Pendant son séjour dans cette prison, il avait eu le temps de profiter de l'éducation et des lumières qui s'y répandent. Une fois libre, son premier soin avait été d'aller retrouver des voleurs avec qui ses nouveaux amis de la Force lui avaient donné moyen de se mettre en rapport, et peu d'heures après il jouait son rôle dans une tentative de vol avec effraction. La bande surprise en flagrant délit, le débutant peu alerte était tombé aux mains des agents de la police.

« Il était donc depuis peu revenu sous les verroux, et en ce moment amusait les vieux routiers de la peinture de ses fraîches et naïves impressions, rendues dans le langage cynique du métier qu'il balbutiait à peine encore.

Le vin, le rire, le soleil qui donnait en plein sur leurs têtes, embrasaient le cerveau des voleurs et précipitaient l'ivresse.

J'étais depuis un moment descendu dans cette cour, et de l'ombre d'un mur contre lequel je me tenais appuyé, j'examinais ce groupe de réprouvés et les diverses nuances de l'empreinte infernale répandue sur leurs figures.

Un gardien du nom de Tronche entra alors dans la cour. Il apportait un ordre qu'il lui fut impossible d'articuler, étant pris lui-même d'une ivresse plus lourde et plus brute que celle des voleurs. Sa pose chancelante, ses vains efforts pour parler en maître, excitèrent chez les bandits des éclats de rire auxquels il répondit par de grossières injures, et tira son sabre plutôt pour se décorer de cette arme que pour s'en servir. Mais un forçat en récidive, qui prend ici le titre de *président*, renversa Tronche d'un coup de poing et lui arracha son sabre. En même temps, Jacquot enleva aussi au vaincu gisant sur la terre le trousseau de clefs qui pendait à sa ceinture, dans la seule intention, je pense, de s'en faire une arme défensive lorsque le gardien viendrait à se relever.

Cependant, en se voyant maîtres de ces clefs, qui représentent pour eux la liberté, les bandits, la tête à la fois échauffée et troublée par le vin, jetèrent au vent un cri d'espérance, concevant la pensée de s'évader, puisqu'ils étaient maîtres des portes de la prison, et ne songeant pas aux obstacles qu'il leur restait à surmonter.

« La porte de la cour ayant été laissée ouverte par Tronche, ils s'élancèrent dans les longs corridors ; à l'aide de leurs clefs, ils ouvrirent quelques passages et gagnèrent le vestibule. Mais là, un signal d'alerte se répandit, un roulement de tambour mit le poste de la prison sous les armes, et vingt baïonnettes barrèrent le passage aux fugitifs.

Les bandits rugissants refluèrent jusque dans la cour, où une ligne de soldats, fusils en joue, les retinrent immobiles.

Le directeur, arrivant bientôt sur le lieu de la scène, somma les forçats de rentrer dans leurs cabanons. Mais le terrible *président*, qui tenait encore le sabre conquis sur le gardien, se plaçant en face des siens, menaça de tuer de sa main le premier qui se rendrait. Le directeur réitéra son ordre d'un ton plus élevé. Puis exaspéré de la résistance des bandits, et après avoir répété une dernière sommation qui fut également inutile, il allait commander le feu...

Voulant prévenir une catastrophe qui aurait atteint innocents et coupables, je m'approchai du forçat sur lequel j'avais habituellement quelque empire, et lui enjoignis de jeter son sabre à terre... Pour toute réponse, il brandit son arme et m'en asséna un coup violent dans la poitrine.

Au même instant, un jeune homme... un enfant... tombait blessé dans mes bras.

Aussi prompt que l'éclair, ce sauveur s'était jeté entre moi et le coup qui m'était porté.

En même temps, la troupe fondit sur les prisonniers la baïonnette au poing. Le chef des bandits et l'affreux petit Jacquot tombèrent morts dans la lutte, les autres forçats furent, pieds et poings liés emmenés dans des cachots.

Je restai alors seul dans la cour avec les corps défigurés des deux malfaiteurs et le jeune homme qui m'avait sauvé la vie, le soutenant toujours dans mes bras.

Ce brave jeune homme se nomme Fortuné ; il a vingt-un ans, mais à sa figure on lui en donnerait seize. Le voyant depuis quelque temps dans la prison, je l'avais pris en amitié ; mais, pour qu'on puisse comprendre son dévouement pour moi, je dois rappeler les paroles que nous échangeâmes en ce moment.

— Ah !, me dit d'une voix tremblante Fortuné, pourquoi cet homme ne m'a-t-il pas tué sur la place, pourquoi n'a-t-il pas fait justice de moi !

— De vous, mon bon Fortuné !

— Bon ! hélas, ... j'ai été un monstre envers vous.

— Enfant !

— Non... je rapportais tout ce que je vous entendais dire au monsieur décoré du bureau, qui me donnait de l'argent pour Cela.

— Vous, espion !

— Oh ! sans m'en douter, je vous jure ! Je ne savais pourquoi ce monsieur m'interrogeait, et à quoi lui servait de connaître nos conversations ; je ne savais rien du mal que je faisais ainsi, quand tout-à-coup elle m'a ouvert les yeux...

— Qui, elle ?

— Mademoiselle Henriette... Au regard de reproche qu'elle m'a jeté, à la rougeur dont son front s'est couvert pour moi quand j'ai rapporté devant elle le service que je remplissais à la prison, j'ai soudain tout compris, et aujourd'hui j'aurais été bien heureux de mourir pour expier ma faute envers vous, et pour que mademoiselle Henriette me pardonnât.

— Bon jeune homme ! quelle vertu vaudrait ce repentir !..

On vint chercher Fortuné pour panser sa blessure.

Je me trouvai entre le cadavre de Jacquot et Fortuné, qu'on plaçait sur une civière pour le porter à l'Hôtel-Dieu.

Pauvres enfants, me dis-je, tous deux innocents, il n'a fallu qu'un moment de hasard qui les amenât dans ce repaire, pour que l'un tombât subitement dans la corruption la plus infâme, pour que l'autre fût atteint d'une dégradation morale déversée en lui par une source supérieure, d'où ne devraient découler sur les classes infimes que saintes consolations et nobles enseignements. »

La lecture était achevée.

— Quant à moi, s'écria Madeleine, je ne vais faire qu'un saut d'ici à l'Hôtel-Dieu ;.. Je demanderai à le voir, ce brave garçon !.. et j'y retournerai demain, après-demain, tous les jours, jusqu'à ce qu'il soit guéri...

Henriette s'était levée de sa place après avoir achevé l'article du journal ; une légère pâleur couvrait son visage, qui conservait toujours le même calme modeste ; elle croisait une pointe de linon dans la ceinture de sa robe et mettait à la hâte ses gants de tricot blanc

— Mademoiselle, dit-elle à sa maîtresse, je vous demande la permission de sortir un moment... je travaillerai une heure de plus ce soir.

— Et où allez-vous, s'il vous plaît ?

— Voir M. Fortuné.

— Voilà une jolie visite pour une demoiselle ?

— Oh ! reprit Madeleine, laissez la venir seulement une fois, une petite fois, cela lui fera tant de bien à ce bon jeune homme !

— Vous devriez au moins attendre d'être mariée pour faire une démarche aussi hardie que celle d'aller voir un garçon chez lui, objecta mademoiselle Simonin.

— Ainsi, dit Raymond avec une expression étrange, vous pensez que cela sera beaucoup mieux quand mademoiselle se nommera madame Raymond Perrot ?

Sa vanité blessée se cacha sous un air de hautaine ironie. Henriette tint fixé sur lui un regard plein de froideur et de mélancolie, se disant à elle-même :

— Comment ce beau visage peut-il en un instant devenir si laid ?.. Oh ! c'est l'âme qui s'y reflète...

Cependant Madeleine criait du pas de la porte :

— Venez ! venez !.. nous lui porterons un litre de vin, avec une miche de pain blanc et une bonne tranche de jambon, ça le soutiendra... car les médecins vous les affament, ces pauvres malades, que c'est un meurtre... Mon Dieu ! pourvu qu'il se guérisse !

Henriette, qui n'avait demandé permission que pour la forme, suivait déjà Madeleine sur l'escalier.

Les deux femmes, arrivées à l'Hôtel Dieu, furent obligées d'attendre que la visite des médecins se terminât pour pénétrer dans l'intérieur.

En ce moment, Fortuné, sur la sommation d'un infirmier, venait de présenter son épaule nue au scientifique conciliabule des professeurs de clinique, chirurgiens de service, étudiants de toute classe ; il sentait les doigts du professeur, qui donnait une explication, se promener méthodiquement sur les différents points de sa plaie comme sur un clavier ; il entendait derrière lui une voix grave énoncer en termes d'autant plus effrayants qu'ils étaient plus techniques, les progrès que pouvait faire ou ne pas faire le mal ; sur quoi les uns concluaient que la plaie était superbe, les autres qu'elle n'annonçait rien de bon, et qu'avec de tels symptômes, le onzième ou treizième jour était mortel.

Puis le professeur termina sa ronde, et tous les habits noirs disparurent par la porte de sortie.

D'abord Fortuné s'était dit avec une résignation profonde que puisqu'on le soignait gratis, il ne pouvait apporter trop d'empressement à montrer à tout venant son épaule et sa reconnaissance. Mais depuis jours il avait réfléchi tout doucement que, puisque ces messieurs venaient là autant pour recueillir sur son corps endolori la science qui leur serait largement payée dans de grandes maisons, que pour se livrer à l'acte philanthropique de guérir les pauvres, ils étaient donc ses obligés autant qu'il se reconnaissait le leur ; et partant, il avait supposé qu'on ne devait pas l'affliger par toutes ces vilaines promesses de souffrance et de mort, mais observer au pied de son lit, théâtre précieux pour l'étude, le même respect pour la douleur qu'au chevet des riches.

— Oh ! la Madone ne vient pas ! dit un malade italien qui tenait ordinairement le dé de la conversation dans le cercle des pots de tisane et des bonnets de coton rangés autour du poêle.

— Que dit le pulmonique ?

— Je dis qu'on ne guérit pas les malades avec des habits noirs et du latin, mais que si la Madone venait seulement à passer dans cette salle, nous serions bientôt tous aussi frais et dispos que jamais... c'est connu en Italie.

— En Italie, la Sainte-Vierge fait sa visite à l'hôpital.

— Eh certainement ! elle apparaît sous les traits d'une simple femme comme elle était autrefois... et on voit bientôt après tous les pauvres

souffreteux se redresser et reverdir comme des buissons après l'hiver. Ce miracle est arrivé vingt fois.

— L'Italien qui croit encore aux miracles !

— Tenez... tenez... c'est comme si j'en avais eu un pressentiment... la Madona ! la Madona !

Tous les regards se tournèrent vers le point qu'indiquait le doigt du malade.

Une femme vêtue de blanc venait lentement du fond de la salle ; avec sa carnation de rose blanche, ses grands yeux bleus baissés dont on voyait pourtant la céleste douceur, et sa figure tout empreinte d'une expression de pitié sainte et universelle, elle avançait entre les files des lits d'une marche légère et contenue par le respect.

Partout sur son passage les rideaux se relevaient, des têtes pâles s'avançaient, la regardaient avec admiration ; et le nom par lequel elle avait été signalée, sans qu'on sût pourquoi, passait par la bouche de tous les malades, qui répétaient à sa vue :

— La Madona ! la Madona !

Henriette qui, dans sa précipitation, était sortie tête nue, les cheveux en bandeaux, un simple fichu croisé sur sa poitrine, n'avait rien en ce moment qui désignât sa condition ; et par sa pure et sereine beauté, ressemblait assez aux images de la Vierge pour faire illusion au crédule Italien.

Elle approchait du poêle autour duquel celui-ci s'entretenait avec les autres malades.

Dans ses démonstrations toujours vives, l'Italien s'inclina devant elle, et voulut baiser le bas de sa robe. Elle se retira avec surprise.

— O divina Madona ! disait-il, nous vous attendions pour sortir de maladie et de souffrance.

Tous ces moribonds, aux visages haves et défaits, se reprenaient à rire, tant les amusait la méprise du pulmonique.

— Revenez souvent ici, disait-il toujours, revenez, belle dame du ciel, pour sauver les pauvres malades !

Henriette, ne comprenant qu'à demi ses paroles, crut qu'il l'engageait à se réunir aux saintes femmes qui desservent l'hospice. Elle regarda les sœurs de l'Hôtel-Dieu sous le grand cerceau de toile blanche qui encadre leurs figures placides et onctueuses.

Pourquoi non ? dit-elle en se parlant à elle-même. Après la mission de se vouer au bonheur d'un seul, ce qu'il y a de mieux sur la terre est de se

vouer au bonheur de tous.

Puis elle continua à s'avancer dans la salle.

Fortuné la regardait venir les mains jointes en extase.

Elle arriva devant le lit du blessé. Madeleine se glissa de l'autre côté.

— Vous avez bien souffert ! monsieur Fortuné, dit Henriette.

— Je ne sais pas, Mademoiselle.

— C'est la fièvre qui vous a fait perdre le souvenir.

— Non... c'est qu'il me semble qu'il n'y a rien eu pour moi dans les jours passés... ; que je commence seulement à vivre dans ce moment où vous venez me voir, où vous me regardez avec tant de bonté.

— Pauvre jeune homme !

— Je ne suis plus à plaindre ; vous m'avez pardonné !

Vous n'avez été coupable que par ignorance... ; l'aveugle ne peut être blâmé de se tromper de chemin... Et par quel beau dévouement vous avez racheté votre faute involontaire !

— Il me vient une idée, mademoiselle Henriette : si je guéris, si je vis encore, je ne ferai plus rien que ce que vous m'ordonnerez ; je ne m'aviserai plus de prendre un état de mon propre chef, cela m'a trop mal réussi ; ce sera vous qui m'indiquerez un travail honnête.

— Et nous en trouverons certainement.

— Vous me prêterez votre esprit pour me guider... je serai bien sûr de ne rien faire que de bien.

— Et le bien vous sera facile.

— Dans ce travail que vous m'aurez donné, il y aura quelque chose de vous... Oh ! comme je l'aimerai !

— C'est convenu.

— Quel bonheur de manger le pain du travail de la vertu !...

— C'est bon, c'est bon, dit Madeleine ; mais, en attendant, mangez-moi cette miche et ce jambon ; vous m'en direz des nouvelles.

Elle glissa les provisions de bouche sous la couverture, le litre de vin sous l'oreiller.

— Merci, ma bonne Madeleine, dit Fortuné. Et trouvant quelqu'un à qui s'en prendre dans son bonheur, il lui sauta au cou et l'embrassa vingt fois.

— Bien, bien, dit la bonne femme, mais ne vous agitez pas ainsi... tenez, ses yeux brillent comme des escarboucles...

— Soignez-vous bien, reprit Henriette.

— Pour sortir promptement d'ici, ajouta Madeleine, car il y a une tristesse qui vous prend au cœur.

— Vous serez bientôt guéri, n'est-ce pas

— Quand vous voudrez, Mademoiselle.

La jeune fille et Madeleine s'en retournèrent la même admiration suivit sur son passage la belle Madona. Lorsque Henriette se trouva devant le crucifix de chêne qui surmonte la porte de sortie, elle suspendit sa marche, et, comme si elle eût voulu appuyer en quelque sorte la croyance de l'Italien à son égard, elle leva les yeux sur le Christ avec une indicible expression d'amour et de tristesse. Elle lui disait dans le fond de son âme :

— Mon Dieu ! sauvez le pauvre Fortuné ! Après cette journée, Raymond, qui était loin de s'avouer la jalousie qu'un homme comme lui pouvait éprouver à l'endroit du misérable Fortuné, vit cependant qu'il était temps de hâter la séduction trop longtemps ébauchée.

Satan vulgaire, il s'appliquait à démêler et développer dans la jeune fille ce qui, selon lui, devait se trouver de penchants moins purs sous ses belles qualités, et pouvait la conduire à sa perte : comme le chasseur qui, en tendant un piège, ne manque pas de faire un perfide appel à chacun des appétits présumés de sa proie.

Malgré la parcimonie inséparable de l'égoïsme il arriva d'abord chez la couturière, les poches pleines de gâteaux et de friandises. Mademoiselle Simonin faisait main basse sur tout ce qui s'appelle baba, biscuit, praline, angélique, et s'en donnait à cœur joie. Si Henriette consentait à en accepter quelques parcelles, elle les serrait dans sa boîte à ouvrage pour les enfants de Madeleine.

Raymond pensa tout simplement qu'elle n'aimait pas le sucre. Il se munit de pâté de foie et de vin de Champagne. La jeune fille n'y toucha point. Mademoiselle Simonin, après avoir dit qu'elle ne voulait point accepter de telles galanteries et finirait par se fâcher (propos de conscience), consommait, par amabilité pure, la part d'Henriette et la sienne.

Fatigué de saturer ainsi en pure perte cet estomac de sorcière, le chasseur mit sous son filet un autre appât. Un livre choisi parmi les plus dangereux, arriva entre ses mains, et il demanda la permission d'en lire quelque chapitre à ces dames pour les distraire de leur ouvrage. Aux approches d'un passage assez dévoilé, mademoiselle Simonin se redressait, et d'une voix flûtée.

— Raymond, me répondez-vous de ce qui va arriver ? Il est de ces choses que des oreilles de femme ne doivent pas entendre.

Raymond répondait :

— Ce n'est pas moi qui ai écrit le livre, au surplus, dès que la scène vous semblera trop hasardée, vous n'avez qu'à dire : Assez ; je sauterai un ou deux feuillets.

Là dessus, il continuait intrépidement. Or, quand *assez* tombait des lèvres de mademoiselle Simonin (Dieu sait à quelle distraction en attribuer la cause), il se trouvait toujours que le passage était parfaitement terminé. Un jour, qu'en refermant un livre de cette espèce, Raymond demandait à Henriette ce qu'elle en pensait : — Si toutes ces tristes histoires sont véritables, dit-elle, et que l'auteur, après qu'on les lui a confiées, ou qu'il les a surprises, les raconte ainsi à tout le monde, c'est un très méchant homme. Si ce sont de pures inventions, il emploie mal l'esprit que Dieu lui a donné, et il n'est pas meilleur.

Raymond referma le livre à tout jamais.

— Elle est orgueilleuse, pensa-t-il : c'est le luxe, la parure qu'il lui faut... cela coûtera cher, et mes fonds baissent... mais n'importe, ce n'est pas pour longtemps.

Là dessus, il envoya un matin chez la couturière un commissionnaire chargé d'un carton où se trouva un délicieux bonnet de dentelle et une écharpe de cachemire. Ce présent était couronné d'une loge d'Ambigu pour le soir même.

Le soir, Raymond, le beau Raymond, va s'engouffrer tout vivant dans la salle de l'Ambigu. Il franchit l'escalier qui conduit à la loge. O bonheur ! à travers le carreau de la porte de cette loge, il a entrevu par derrière le petit bonnet de sa connaissance.

— C'est elle, et elle s'est parée de mon présent ! elle est à moi !

Un ami de Raymond flânait dans le corridor. Il le prend par le bras et l'entraîne à l'orchestre.

— Je te rencontre à propos, dit-il, tu es connaisseur ; je veux ton opinion sur certain visage... Braque la lorgnette en face, au second rang, la cinquième loge, ce bonnet garni de roses.

L'ami regarde et part d'un grand éclat de rire.

Raymond ne comprend rien et regarde à son tour. Stupéfaction ! la dentelle et les fleurs de printemps encadrent la figure de mademoiselle Simonin, laquelle a de plus drapé sa lourde taille de l'écharpe de

cachemire. La fantastique Simonin, ainsi couronnée de roses, semble jouer le rôle de la mort convoquée à toutes les bonnes fêtes chez les anciens. Une sibylle, non moins effroyable qu'elle, grimace à son côté : c'est une voisine qui a été appelée à partager la bonne aubaine des billets, au défaut d'Henriette, qui s'est obstinée à n'en vouloir pas profiter. La Simonin a reconnu Raymond à L'orchestre ; elle lui adresse un salut prolongé et un signe d'appel empreint de familière reconnaissance. Satan, éperdu, n'a d'autre ressource que de prendre la fuite. Tout d'une haleine, il traverse la ville et les faubourgs, et va cacher son humiliation sous le bosquet le plus, sombre du jardin de la Chartreuse.

Aussi, il était par trop affreux pour le consommé séducteur d'avoir prodigué ses lectures brûlantes, ses gâteaux, ses parures, pour n'arriver qu'à faire la cour à mademoiselle Simonin.

Un jour, Raymond jura d'en finir à l'instant avec cette jeune fille, Il ne s'agissait pas d'espérer et d'attendre, il fallait se payer de ses peines, triompher, posséder pour n'y plus revenir. Une circonstance particulière venait donner un singulier coup d'éperon à la marche de cette affaire.

Arrivé au dernier des billets qu'il avait volés chez son père, Raymond avait vu la détresse à deux pas de lui. Il voulut jouer ce dernier billet. C'était un moyen par lequel sa fortune pouvait, comme le phénix, renaître de sa cendre. Il alla se jeter dans un tripot où il ne gagna qu'une querelle avec l'un des joueurs. On assigna le lieu et l'heure d'une rencontre.

En voyant la mort peut-être si près de lui, Raymond ne songea ni à sa mère, ni, à Dieu, ni à l'usage funeste qu'il avait fait de ses jours, ni à cette vie ni à l'autre ; il songea à se saturer encore des jouissances que le vice pouvait lui donner dans ces courts instants, à ne pas laisser inachevée une de ses œuvres maudites, à ne pas perdre un de ses vols infâmes.

Le soir même, il tâcha de voir seule mademoiselle Simonin.

Il annonça, en confidence, qu'une excellente tante à lui, madame Delacour... la femme la plus respectable du monde... avait pris en pitié son amour malheureux, et promis de le servir auprès de ses père et mère pour obtenir leur consentement au mariage. Seulement, elle voulait auparavant voir Henriette, juger de son esprit, de ses manières sans que surtout Henriette se doutât de subir un examen ; l'appréciation serait plus facile et plus juste. L'esprit inventif du fils de l'épicier et la haute sagesse de la célibataire majeure décidèrent que, le lendemain jeudi, Henriette se rendrait

dans la matinée chez madame Delacour, qui aurait un travail à lui donner, une robe à ajuster et la retiendrait à dîner.

— Qu'elle parte de chez vous, dit Raymond, à midi, et n'attendez pas son retour avant neuf ou dix heures du soir. Ma bonne tante en aura le plus grand soin et l'étudiera ainsi tout à leur aise.

— C'est convenu. Cette chère petite ! La voilà donc enfin sur le grand chemin de devenir madame Perrot. Hé ! hé ! votre bonheur m'aura coûté quelque mal.

— Je ne vous oublierai pas le jour de la noce.

— Me supposez-vous donc intéressée, fi !

— Je veux dire qu'au repas je prétends raconter en pleine table ce que vous avez fait pour ce mariage ! Mais, au nom du ciel, ne manquez pas demain de l'envoyer chez madame Delacour.

— Voilà un pas de fait, dit Raymond en sortant de chez mademoiselle Simonin. Affreux singe, je ne verrai plus ta face de parchemin... et demain, que je puisse tenir seulement une heure Henriette en ma puissance... Ensuite, s'il faut succomber dans ce duel, je pourrai mourir content.

IV. — LE DUEL.

Un vendredi matin qu'il faisait un temps délicieux, l'administration de l'Hôtel-Dieu redemanda à Fortuné, à peu près guéri, la souquenille grise et le bonnet de coton qui représentent ses soins bienfaisants et lui intima poliment l'ordre de céder la place à un autre. .

Fortuné remercia de tout cœur les excellentes sœurs de charité, dont les paroles douces et consolantes sont un baume pour les souffrances, il remercia les infirmiers qu'il avait toujours trouvés polis et humains, et, dépouillant toute rancune, il alla tirer un salut aux chirurgiens et aux élèves de service, qui l'avaient guéri un peu rudement, mais auxquels il devait en fin de compte la restauration de son épaule. Fortuné ne se refusait jamais à la reconnaissance.

Heureux jour ! Fortuné avait repris la clef des champs, tout l'espace était à lui. Ses jambes, quoique faibles, pouvaient le porter au bout de ses désirs ; il s'achemina vers le boulevard de l'hôpital. Il voulait revoir la place où il avait accompli la dernière évolution parmi les artistes de Birouste : c'était là qu'il avait rencontré Henriette et reçu d'elle le premier bienfait. Il revit aussi l'endroit où elle l'avait sauvé des sergents de ville lorsqu'il mendiait.

Franchissant la barrière, il se dirigea vers le village de Gentilly par un petit sentier à travers champs. Depuis si longtemps il n'avait vu un large espace de ciel et quelques brins de verdure !... Il en jouit longtemps. La nature pour Fortuné n'avait pas ces beautés sublimes que l'intelligence y découvre ; mais le soleil est beau, les plantes bienfaisantes : c'était pour Fortuné quelque chose à aimer.

Quand la marche commença à fatiguer le convalescent, une haute et forte haie se présenta devant lui. Il s'étendit au pied, sur les maigres touffes d'herbe qu'elle ombrageait, et s'abandonna au sommeil, rêvant selon son usage beaucoup de mademoiselle Henriette, un peu du terrible Raymond ; ces deux êtres étaient pour le simple garçon le bon et le mauvais génie, qui à eux deux remplissent l'univers.

Un certain temps s'était écoulé, lorsque de l'autre côté de la haie retentit un bruit de voix encore lointaines. Le dormeur cependant tressaillit et

s'éveilla en sursaut, car une de ces voix sonnait bien douloureusement à son oreille.

Il se leva, et à travers les branchages il vit venir dans le champ labouré deux hommes suivis de loin par deux autres. L'un de ceux qui marchaient les premiers était M. Raymond en personne.

C'était le jour fixé pour le duel. Raymond avait juré que quand ce jour où il fallait s'exposer à la mort serait venu, sa longue passion pour Henriette aurait enfin obtenu un dénouement favorable. Il comptait rencontrer la jeune ouvrière la veille chez madame Delacour. Mais le séducteur n'avait pas songé que ce jeudi-là était la fête de l'Assomption ; et lorsqu'il attendait avec une impatience insupportable la belle jeune fille, elle était à vêpres ; il n'avait donc vu venir qu'un billet de mademoiselle Simonin, lui disant qu'un jour de grande fête il était impossible d'envoyer Henriette chez madame Delacour, sous prétexte de chercher de l'ouvrage, et que ce serait pour le lendemain. La vieille couturière ne pensait pas que ce fût chose si pressée, et que dans ce jour de retard un coup d'épée pût renvoyer à une autre vie les projets de Raymond.

Celui-ci n'avait donc plus l'espoir de posséder Henriette que s'il était encore de ce monde après midi.

Fortuné, blotti derrière son buisson, regarda et écouta attentivement ce qui allait se passer de l'autre côté de la haie.

— Voici une excellente place pour s'entre couper la gorge, dit Raymond.

— Oui, répondit son témoin. Ce champ est encaissé ; et la haie servira de barrière du seul côté d'où l'on pourrait nous découvrir. .

— Fais signe à ces messieurs d'avancer... Ils regardent ailleurs. Appelle ! appelle le beau jeune comte par son titre... Appelle : Monsieur le comte ! puisque *monsieur le comte* il y a. Je n'ai jamais pu supporter tes titres... Dans Un instant, avec un parez *terce et dégagez quarte*, j'aurai réglé votre compte, monsieur le comte. Tant pis pour votre dynastie, mais ce ne sera pas vous qui nous infesterez de nouveaux petits comtes.

En parlant ainsi il déposait les épées à terre dans leur fourreau et s'asseyait à côté.

— As-tu observé, recommença Raymond, que le jeune comte a pris soin d'amener pour témoin un vieux marquis ? C'est dans l'intention de nous humilier, nous autres roturiers ; les as-tu écoutés se parlant entre eux : *J'ai peine à croire, comte... Je puis vous affirmer, marquis*. Cela est révoltant, cela m'agace à un point que je ne puis dire.

— Allons ! allons ! ne t'anime pas. Tu vas te battre ; tu as besoin de tout ton sang froid. Sais-tu que lu m'imposes là un triste quart d'heure à passer ! Regarder une pointe d'épée menacer la poitrine d'un ami. Je préférerais que cette pointe lût sur la mienne. Maudite querelle.... Tu es trop mauvaise lôte.

— Ce n'est pas ma foule... faut-il le répéter encore ?... Je venais de perdre avec ce petit monsieur-là... oh ! bien peu de chose... un billet de mille francs... mais ce billet était le dernier que-je possédais !., le dernier de ceux !... Enfin, je traversais le jardin du Palais-Royal par une pluie battante pour ne rencontrer personne, quand mon adversaire vint se pavaner à côté de moi... Pourquoi passait-il là ? pourquoi ne pas suivre les galeries comme tout le monde ? de plus, il eut l'insolence de me saluer... Moi j'ôtai poliment... mon cigare, et lui envoyai au visage une bouffée de fumée.

— Il riposta par le revers de sa canne.

— Heureusement, parbleu ! bien heureusement ; car je prétends que ce coup serve à me constituer l'offensé et me livre le choix des armes. Je veux l'épée. Tu vas régler cela avec son témoin, le vieux marquis. Pas de concession. L'épée !

— J'agirai de mon mieux ; cependant...

— Tu sais que je ne crains aucune arme ; quand on est sorti de deux affaires en tuant son homme, on est au-dessus du soupçon. Ma balle ne manque pas la pièce en l'air, c'est connu ; mais enfin, au pistolet, j'aurais contre moi plus de hasard qu'à l'épée. J'ai six ans de salle, et je n'ai rencontré à Paris que deux prévôts en état de me toucher. A l'épée, je ne cours donc aucun danger, je veux l'épée.

Cependant le comte et le marquis étaient aussi arrivés près de la haie. Le comte s'assit non loin de Raymond, et déposa à terre une longue boîte qui, ouverte, laissa voir deux pistolets et les instruments accessoires. Les deux témoins se retirèrent un peu à l'écart pour régler la marche du duel.

Fortuné avait cru comprendre qu'il s'agissait d'un combat, et que les combattants seraient le jeune comte et Raymond. Cependant, à les voir assis à cinq pas l'un de l'autre, le comte caresser avec nonchalance une motte de terre du bout de sa canne, le fougueux Raymond suivre de l'œil et faire le geste de coucher en joue chaque oiseau qui venait à voler devant lui, et entre ces deux hommes deux épées oisives et deux pistolets dormant dans le velours rouge de la boîte, la pensée du spectateur que voilait le feuillage, se refusait à reconnaître deux ennemis accourus pour s'arracher la vie. Bientôt il entendit la conversation s'établir entre eux dans les termes d'une

bienveillante politesse. Aimable France, pays de la sociabilité, deux de tes fils auraient-ils pu avoir dix minutes à perdre ensemble sans aussitôt deviser !

— Vous paraissez aimer la chasse, Monsieur ? commença le comte.

Le visage de Raymond se colora vivement, et il répondit avec quelque effort :

— C'est chez moi une passion.

— C'est aussi la mienne.

Un court silence succéda, après quoi ce fut Raymond qui reprit à son tour :

— Une mauvaise journée pour les chasseurs !

Et cette fois ses traits offraient la même placidité légèrement enjouée qui, sur ceux du comte, n'avait pas cessé un instant de se mêler à un air de haute distinction.

— Dans deux heures, la chaleur ne sera pas supportable, reprit celui-ci... Votre cheval m'a paru un joli trotteur.

— Je ferai aussi l'éloge du vôtre. Votre tilbury doit être anglais, vos ressorts sont mieux entendus que les miens.

— Les vôtres m'ont paru très bien, je vous assure. Quant aux miens, je les ai ramenés de Londres, c'est tout dire.

Et il entama l'histoire du remarquable véhicule, en échange de laquelle Raymond narra la biographie de son recommandable trotteur. Un commerce quasi fraternel s'établit de renseignements précieux, de notions confidentielles sur d'admirables selliers, de bottiers incomparables, de divins tailleurs, etc., etc.

— Je n'en reviens pas, pensa Fortuné ; j'ai mal entendu, je me suis grossièrement trompé. Les deux qui doivent se battre sont certainement les deux là-bas qui sont restés debout et qui gesticulent si fort. Mais alors pourquoi n'ont-ils pas emporté les armes ? Peut-être ils veulent commencer par s'essayer aux coups de poing ? Quant aux deux qui sont ici, je suis rassuré sur leurs intentions. Le comte a dit que demain son valet de chambre tiendrait à la disposition du groom de M. Raymond une certaine adresse ; M. Raymond a promis que d'ici à trois jours il se serait procuré tel renseignement que le groom tiendrait à la disposition du valet-de-chambre. Il est clair qu'aucun des deux ne se propose d'égorger l'autre ; j'aurais pourtant vu sans chagrin ce monsieur si gentil tuer M. Raymond.

Le barbare de la rue ignorait que dans une affaire d'honneur, après l'insulte constatée et le rendez-vous pris, tout homme qui a reçu une teinte de civilisation, craint de n'apporter jamais assez de courtoisie, et de formes exquises dans les préliminaires qui doivent le conduire à la noble action de tuer son semblable.

A la grande surprise de Fortuné, les deux gesticulateurs revinrent sans s'être porté la moindre gourmade, et il entendit l'ami de Raymond lui annoncer :

— J'ai obtenu l'épée. Vous vous battrez à l'épée.

A ces paroles belliqueuses, sans prendre le temps d'achever une phrase polie qu'il avait commencée, Raymond sembla bondir et fut à l'instant sur pied. Il secoua la main de son témoin avec une effusion bizarre ; ses traits exprimèrent une exaltation étrange de reconnaissance, à laquelle succéda l'empirement d'une fureur brutale ; ses yeux roulaient dans leur orbite et tous les muscles du visage entraient dans une agitation effroyable.

— Ces messieurs, demanda-t-il à son ami d'une voix bruyante et saccadée, et entre coupant sa phrase par un ricanement moqueur, ont-ils amené avec eux un chirurgien ?

— Oui, répondit l'ami à voix basse, il est resté dans le fiacre qui a conduit le marquis. Sois tranquille, tout est prévu.

— Pour peu qu'il ait de dévotion, reprit Raymond en élevant la voix davantage, M. le comte aurait mieux fait d'amener un prêtre... un prêtre lui serait plus utile.

Puis il saisit une épée, en fit ployer plusieurs fois la lame avec de grands gestes, décrivit en l'air nombre de cercles rapides, et courut se placer en garde.

— A moi, monsieur le comte, cria-t-il alors de toute la vigueur de ses poumons, à moi, mon petit comte. Voici une excellente lame qui va travailler au profit de vos héritiers.

Le témoin du comte haussa les épaules comme par un sentiment de dégoût.

— Cet homme, dit-il à son jeune ami, éprouve-t-il donc le besoin du bruit pour se donner du cœur ?

A quoi il ajouta bientôt :

— Cependant il manie son arme avec une aisance et une dextérité incroyable. Ses mouvements annoncent un poignet et un jarret herculéens ; c'est un spadassin consommé. Je reviens sur la concession que l'on m'a

arrachée : c'est lui qui vous a adressé la première insulte. C'est vous, comte, et non lui qui êtes l'offensé. Je reprends le choix des armes ; certainement je ne souffrirai pas que vous vous battiez à l'épée contre un pareil drôle.

Et il marchait vers Raymond.

— Y pensez-vous ? répondit le trop généreux adversaire en le retenant, remettre en question une chose arrêtée ; une esclandre... ce que vous avez réglé est au mieux... Comme je vous l'ai dit avant de venir ; le choix de l'arme m'est parfaitement indifférent. Pour un paresseux, le pistolet est commode ; mais l'épée est la véritable arme des gens de cœur. Le sang-froid et le courage luttent contre la vigueur et la science avec moins de désavantage qu'on ne l'imagine. Me voici prêt. Mon bon, mon vieil ami, songez à ce que vous m'avez promis... songez à ma mère.

Lorsqu'il prononça ce dernier mot, le timbre de sa voix fat plus grave, et bien que ses traits n'eussent rien perdu de leur calme, ses joues pâlirent légèrement. Il reçut l'épée que lui présenta le marquis, et échangea avec lui un rapide serrement de main. Ensuite, s'avançant sur Raymond :

— Monsieur, je suis à vos ordres.

Tous deux sourirent avec amertume tandis que leurs yeux se remplirent d'un feu sombre.

Mais voyez donc, pensa Fortuné, comme ces messieurs bien élevés déposent et reprennent leur colère à volonté, absolument comme leur habit, qu'ils viennent de dépouiller je ne devine pas pourquoi, à moins que ce ne soit pour aller plus vite.

Le combat s'engagea. Raymond poussait de vigoureuses bottes dont chacune était précédé de cet ignoble cri, prolongé sur une gamme aiguë et sauvage, si familier aux batteurs des salles d'armes : Ha ! ha ! ah ! ah ! C'est le cri de guerre de ces modernes preux, c'est leur ; Montjoie et Saint-Denis ! à la rescousse. Devant cette attaque furieuse, le comte n'avait pas trop de sa présence d'esprit et de son calme courage pour parer. Il commençait même à perdre du terrain. Tout-à-coup, à la suite d'une botte terrible, l'épée de Raymond se brisa, et pour détourner la riposte imminente, sa main demeura mal armée d'un inoffensif tronçon : la pointe avait rencontré une boucle de bretelle. Cette fois le cri de guerre du vaillant s'éteignit dans une brusque dissonance ; tout son corps, replié en arrière, présenta non plus le flanc, mais presque le dos à l'épée adverse, que ses deux mains étendues firent le geste de repousser. Sa tête s'était penchée et

tournait vers le sol une face blême, des yeux hagards, des lèvres frémissantes.

— Je crois avoir senti votre épée se briser, s'était hâté de demander le loyal adversaire avec une sollicitude chevaleresque ; en même temps, il avait dirigé la pointe de la sienne vers la terre, et il attendait une réponse.

— Oui, oh ! oui, certainement, répondit enfin Raymond livide et tremblant, comme s'il eût été soudain saisi d'un froid intense, tandis qu'on pouvait voir la sueur couler à grosses gouttes de son front. Les témoins avancèrent entre les combattants.

— Allons, dit le marquis, en voilà assez. L'affaire est terminée.

— Ces messieurs, ajouta l'autre témoin, se sont conduits en hommes d'honneur ; ils doivent être satisfaits.

— Maudite lame ! reprit Raymond s'adressant au marquis avec un sourire qui ne brillait pas par le naturel, après qu'elle s'est brisée, j'ai voulu rompre, mon pied gauche a tourné, j'ai pensé me laisser choir... Je suis sûr que j'aurai fait une singulière figure.

Sa parole était presque bégayante, sa respiration haute et embarrassée.

— Qui peut répondre de chacun de ses mouvements ? dit son ami. Tout s'est fort bien passé.

— Vous comprenez : mon pied se pose ainsi à faux, alors le poids de mon corps velant à se porter brusquement sur cette jambe, plus d'équilibre... Je pouvais tomber de mon long... vous, Monsieur, qui nous regardiez à distance, vous n'auriez su qu'imaginer.

— Mon Dieu, Monsieur, dit le marquis d'un ton de légère impatience, vous avez rompu un peu précipitamment, et puis c'est tout.

— C'est que, voyez-vous, je serais désespéré que l'on pût concevoir la moindre pensée d'attribuer à quelque autre cause un mouvement assez extraordinaire, mais qui s'explique si bien.

— Eh ! mon ami, lui dit son témoin, nous sommes tous parfaitement convaincus de ta vaillante altitude... Viens vite l'habiller.

— Partons, dit le marquis.

Le comte n'avait point cessé de garder le silence.

Raymond, résistant à son ami, parut un certain temps pensif. Enfin, jetant violemment à terre le débris d'arme, et de l'autre main rejetant en arrière les touffes de ses cheveux en désordre :

— Non ! s'écria-t-il d'une voix tonnante, et ce non fut escorté d'un juron épouvantable, cela ne peut pas finir ainsi. Cours aux voitures, nous avons là

du monde ; envoie chercher une autre épée. Nous allons recommencer, monsieur le comte.

— Autant qu'il vous plaira, Monsieur, s'empressa de répondre celui-ci.

— Une épée ! une épée ! continuait à vociférer Raymond, et la couleur pourpre remontait par degrés à ses joues, et le globe plus saillant de ses yeux s'injectait de sang.

Alors le vieillard, qui contenait mal son indignation, prenant la parole :

— Si le combat recommence, ce ne sera pas à l'épée.

— C'est l'arme que j'ai choisie et qui a été acceptée. Je ne me bats qu'à l'épée.

— Et moi j'affirme que si ce gentilhomme qui vient de vous faire grâce de la vie est assez fou pour compromettre de nouveau son nom et sa personne, ce ne sera qu'avec des chances moins inégales. Il ne se livrera pas, moi présent, au fer d'un spadassin.

— La loi du combat le veut, Monsieur.

— Prenez garde, cette persistance à prétendre abuser de votre infernale supériorité pourrait donner à penser sur votre courage.

— Sur mon courage !... Vous me croiriez donc !... Eh bien !... monsieur, soit ! va pour le pistolet. Cela m'est égal. Je vous jure que cela m'est égal. Mon ami est là qui peut vous l'affirmer.

Pendant le temps que les témoins employèrent à charger les armes, Raymond manifesta un invincible besoin d'exercice. Il se promena à grands pas, revint plusieurs fois à l'épée remise en place par le comte, et en jouant à plusieurs reprises, il la tira à moitié du fourreau et l'y renfonça. Son front était sombre, sourcilleux, et il fredonnait un air de vaudeville ; au milieu de la pâleur de ses traits, sa bouche riait ironiquement.

Son témoin mesura trente pas sur le terrain, ensuite revenant au marquis :

— Peste soit des importuns ! Voyez-vous là-bas, au bout de la pièce de luzerne, poindre ces trois ou quatre chapeaux... Nous risquons d'avoir des spectateurs.

— Allons, dépêchons, répondit le comte.

— Nous plaçons ces messieurs à la distance.

— Bien.

— Vous donnez le signal par le mot : *Marche*.

— Très bien.

— Ils avanceront l'un sur l'autre et tireront à volonté.

— C'est pour le mieux... Je vous laisse faire, car je n'entends rien à vos combats au pistolet... Et l'on put reconnaître, à la voix émue du vieillard et au tremblement nerveux qui agitait toute sa personne, un trouble extrême où il entrait de la colère et de l'angoisse.

Au signal convenu, les adversaires se mirent en mouvement. Raymond marchait ou plutôt glissait à petits pas, très lentement et très cauteusement, tout le corps effacé avec soin, exposant le moins possible de surface, et abritant en partie sa tête derrière, son pistolet tenu dans une position verticale, . Le comte fit quelques pas, de sa marche accoutumée, abaissa son arme, ajusta un instant, et le coup partit.

Raymond ne fut pas atteint. Dès lors, son allure prenant de la franchise, il cessa de s'effacer. Il se porta en avant, d'un pas souple et régulièrement cadencé, maintenant le haut du corps sans oscillation, afin que son bras demi-ployé et son pistolet abaissé se préparassent bien à saisir la ligne droite, et que sa main et son œil ne perdissent rien de leur fermeté et de leur aptitude. Une grande partie de la distance était déjà franchie qu'il ne s'était pas encore décidé à tirer.

Les témoins s'alarmèrent. Le vieillard, les bras raidis sur sa canne, le cou tendu, les joues creuses, les lèvres entr'ouvertes, l'œil fixé sur Raymond, portant sur ses traits la blancheur et l'immobilité du marbre, semblait avoir perdu le sentiment de sa propre existence. Cependant l'excès de l'anxiété croissante réveilla un reste de facultés :

— Tirez donc, Monsieur, tirez ! cria-t-il d'une voix forte et du ton du commandement.

— Et la limite ! s'écria tout-à-coup l'autre témoin en se frappant le front de la main avec violence... Nous n'avons pas marqué de limite entre eux... L'apparition des chapeaux m'a fait perdre l'esprit. Nous avons oublié de régler à quelle distance chacun sera tenu de s'arrêter. Et il se précipita vers Raymond.

— Malheureux ! veux-tu donc te déshonorer !

Celui-ci était arrivé à deux pas du comte. Son œil s'était enfin incliné sur l'arme et couvrait à la fois le point de mire et la victime.

En face de la mort, qui gagnait à chaque seconde du terrain, le brave jeune homme était là immobile, sans avoir un moment sourcillé, ses bras croisés sur sa poitrine, son œil lançant l'éclair et sa lèvre le mépris,

— Grâce ! grâce !... ne tirez pas... il a une mère !

C'était la voix du vieillard, dont l'accent déchirant eût amolli le cœur d'un tigre.

— C'est vous qui avez exigé le pistolet, lui jeta froidement pour réponse le monstre sans détourner la tête.

Et son doigt pressa la détente.

Les bras de la victime s'ouvrirent, la tête se pencha, puis le corps, et il tomba la face contre terre. Le meurtrier fut forcé de reculer pour que ce corps ne vînt pas heurter contre lui dans sa chute.

Quand le témoin de Raymond arriva à portée de lui saisir le bras, l'acte infâme était consommé.

— Qu'as-tu fait ? Il avait une fois épargné ta vie.

— Va-t-en au diable ! Qu'avait-il besoin d'être comte et de me faire grâce encore ?

A peine il achevait le dernier mot que sur sa tête s'appesantit la lourde canne du marquis. Etourdi par la violence du coup, et déjà épuisé par les émotions de deux combats, ses jambes fléchirent, il tomba à genoux tout à côté de ce corps gisant, sur lequel ses mains implorant un appui se posèrent, et d'où elles se retirèrent tachées de sang.

— C'est un guet-apens, balbutia-t-il d'une voix presque éteinte... un assassinat.

— Misérable ! s'écria le spontané justicier, c'est toi qui es l'assassin ; moi, je suis le bourreau.

— Vous me rendrez raison... Tout votre sang...

— Avec toi, un duel ! poursuivit le vieillard, que l'ami de Raymond contenait et empêchait de redoubler son attaque. Va demander aux bagnes un adversaire digne de toi. Prie l'enfer de ne jamais t'envoyer devant moi quand j'aurai entre les mains une arme plus sûre ; car, je te le jure, je te tuerai sans te laisser le temps de te mettre en défense je te tuerai par derrière comme on écrase un serpent.

Et se penchant sur le corps de la victime, il souleva cette gracieuse tête, maintenant souillée de terre et de sang, et sa main cherchait à surprendre un dernier battement du noble cœur qui avait animé cette triste dépouille.

— Raymond, disait l'ami, laisse-là ce vieillard, sa douleur extravague.

— Plus tard...

— Eh ! bien, oui, plus tard ; mais maintenant, viens, .. Les coups de feu ont attiré du monde.... Songe à ta sûreté, à la mienne, Diantre ! la cour

d'assises ne plaisante pas en matière de duels... Monsieur, je vous envoie vite le chirurgien.

Et tous les deux disparurent.

Le chirurgien constata que la balle avait perforé le *crâne*, à un doigt au-dessus de l'arcade sourcilière gauche et s'était logée dans le cerveau. Cet homme est mort, dit-il.

— Mais, docteur, placez votre main sur le cœur, il me semble qu'il bat, la poitrine se soulève.

— La vie de sensation et de volonté est éteinte, ajouta le docteur en secouant la tête.

— N'est-il donc plus aucune ressource ? Ne voyez-vous rien à tenter ?

— Je puis pratiquer une saignée.

— Ma fortune si vous le sauvez.

Un sourire presque imperceptible erra sur les lèvres du docteur, sans toutefois que la bienveillante gravité de sa figure en fût compromise. Non plus animé par la foi en la science, mais soutenu uniquement par cet esprit de charité patiente qui place quelquefois les hommes de son art si haut dans l'échelle de l'humanité, il prodigua ses soins à cet objet où il ne voyait plus qu'un cadavre ; mais en qui la douleur d'un autre homme ne pouvait se résigner à ne plus retrouver un ami.

Le domestique du comte, et trois ou quatre curieux survenus successivement, l'entouraient, regardaient et aidaient du moins mal possible. Tout en remplissant son pieux office, qui nécessita plus d'une pause, le chirurgien hasardait une question sur les circonstances du combat. Le vieillard commençait une phrase de récit qu'il interrompait par des cris déchirants, suivis de lamentations touchantes et d'anathèmes contre l'assassin ; et puis il revenait au récit pour l'interrompre de nouveau par une soudaine et folle exclamation de joie échappée à son ardente et naïve espérance.

— Mais, docteur, je vous assure que la poitrine vient de se soulever très fort. Sentez donc, sentez donc comme le cœur bat bien mieux.

Comme il disait cela, le cœur, après avoir fait, il est vrai, encore un mouvement, s'arrêta pour jamais.

— Transportez le mort dans la voilure, dit tristement le docteur..

Le vieillard perdit connaissance. Les deux amis furent emportés l'un près de l'autre.

Lorsque tous deux eurent été placés dans le fiacre et que les curieux furent restés seuls sur le terrain :

— Un beau jeune homme ! dit l'un d'eux. Qu'est que ça pouvait avoir d'âge ? vingt ans.

— Tout au plus.

— Savez-vous son nom ?

— Je l'ai entendu dire au domestique : le comte de Lavernay,

— Je croyais qu'entre bourgeois ils ne se battaient qu'au bois de Boulogne.

— J'en ai vu aussi à Vincennes, à Meudon.

— Depuis que pour un duel on va en justice, ajouta un troisième mieux informé, ils préfèrent un champ écarté. Les bois sont trop surveillés.

— C'est égal, ils ont là de singulières manières de se battre. La vie d'un homme peut dépendre d'un témoin bien ou mal choisi. C'est un grand malheur quand on a pour témoin un étourdi ou un imbécille.

— Quant aux duellistes, comme ce monsieur qui vient d'assassiner l'autre, lorsqu'il en passe un dans la rue, on devrait crier au loup enragé et faire contre lui une battue. Pour les exterminer, on devrait se lever en masse.

En attendant, c'est à qui ne s'y frotera pas le premier, et ils tuent tout le monde en détail¹

V. — LE TRONCON D'ÉPÉE.

La scène qui venait de se passer n'était pas de nature à calmer les sentiments de haine que Fortuné entretenait contre Raymond. Lors du châtiment infligé par la main, hélas ! impuissante du vieillard, il avait applaudi par un cri d'encouragement. Demeuré le dernier sur le terrain du combat :

— Il n'y a, se dit-il, qu'une voix sur son compte. Quelqu'un a dit le vrai mot : un loup enragé ; celui qui en délivrera la société fera une action superbe. Ainsi donc, qui a été insulté tue, c'est l'usage. Et cependant, moi, je me suis laissé traiter de la manière la plus outrageante, et devant elle ! et sans avoir même essayé d'en tirer la moindre vengeance. Il vit ! elle doit me croire le plus lâche des hommes !

Son pied heurta quelque chose à terre, l'un des tronçons de l'épée brisée, celui de la pointe. Il le ramassa et l'examina avec soin : le tronçon était d'une bonne longueur, la pointe aigüe et forte ; en tout, un poignard très convenable. Sans se rendre compte de l'enchaînement de ses idées, peut-être uniquement par cette disposition, naturelle aux gens du peuple, à découvrir dans le plus insignifiant débris une valeur et un profit à recueillir, il plaça sa trouvaille sous son vêtement. Depuis qu'il avait reconnu que le terrible M. Raymond lui même pouvait avoir ses moments de peur, le timide élève de Birouste avait appris à prendre quelque confiance dans son propre courage.

Il se rendit ensuite chez Madeleine, dont les visites régulières à l'Hôtel-Dieu lui avaient été si douces et les furtifs cadeaux de comestibles si agréables. Il lui exprima longuement sa reconnaissance. L'excellente Madeleine était la seule créature avec qui il eût pu prendre l'habitude de causer à l'aise.

La conversation amicale suivait donc son cours à côté d'une soupe aux choux d'un suave parfum qui murmurait sur un réchaud, et à travers la criaillerie de quatre marmots qui s'agitaient par la chambre, lorsque la clef, qui dans ces humbles logements quitte rarement le dehors de la porte, vint à tourner dans la serrure, et les vieux gonds à gémir, et les sabots des petits enfants à courir.

— Voulez-vous bien vous taire, démons ! cria Madeleine.

— j'ai frappé deux fois, dit une voix, sans que l'on m'ait répondu.

Fortuné tournait le dos à la porte... cependant il avait pâli : c'était la voix d'Henriette.

C'était, comme on le sait, le vendredi, vers midi, que la jeune ouvrière devait être envoyée par mademoiselle Simonin chez la soi-disant tante de Raymond Perrot. Henriette entra chez Madeleine en se rendant chez madame Delacour.

— Arrivez ! arrivez ! dit Madeleine ! Vous voyez notre malade guéri. L'administration l'a mis enfin à la porte. Je n'en savais rien moi-même, le chirurgien en chef ne nous avait promis sa sortie que dans deux jours... Vous veniez me demander de ses nouvelles ? c'est lui qui vous en donnera... Mais entrez donc. On dirait vraiment qu'elle en a peur. Est-ce parce que c'est un revenant ?

Fortuné ne trouvait pas la force de se lever. Henriette avait beaucoup rougi et cachait de son mieux son joli visage en embrassant les marmots qui se suspendaient à sa robe.

— C'est que, voyez-vous, Fortuné, continua l'indiscrète amie, quand par hasard le temps m'avait manqué de porter de vos nouvelles à mademoiselle Henriette, j'étais bien sûre de la voir accourir ici. Vous n'imaginez pas quelle part elle a prise à votre accident !

Henriette rougit davantage et se pencha de plus belle vers les enfants.

— Voulez-vous laisser mademoiselle en paix, méchants sujets ?

— Point ! point ! ils ne m'incommodent nullement, ils sont si gentils !

Et après un moment de silence :

— Il est bien naturel, ajouta-t-elle, de concevoir de l'inquiétude pour quelqu'un qu'on sait malade... en danger... surtout quand il souffre pour une si noble cause, quand il a exposé sa vie pour sauver celle d'un autre... C'est une action admirable.

Cependant Fortuné s'était enfin soulevé à demi. Sa bouche s'entr'ouvrit.

— Oh ! dit-il, avec la bêtise admirable de la passion, c'était pour vous, mademoiselle Henriette !

Et ses forces parurent l'abandonner.

— Eh ! mon doux Jésus ! dit Madeleine, est-ce qu'il va se trouver mal !

— Non, non. Je me sens bien, très bien.

— Ne voilà-t-il pas qu'il pleure ! Et de grosses larmes encore ! Mon pauvre ami, ni mademoiselle ni moi n'avons envie de vous causer du

chagrin. Rassurez-le donc, Mademoiselle.

Henriette oubliait de répondre. Elle contemplait pensive ce visage paie, inondé de larmes. Elle n'avait pas vu Fortuné depuis sa visite à l'Hôtel-Dieu.

— Quelle expression ! se dit-elle, quand il a prononcé le mol Henriette, son visage s'est transformé : il y avait de la force et de la candeur à la fois, un regard illuminé, une certaine beauté nouvelle en lui que le cœur admire et qu'on ne saurait définir... Il pleure... personne plus que moi ne s'afflige de voir souffrir ; eh bien ! ce que j'éprouve à le regarder n'est pas de la compassion... C'est bien mal, j'ai honte à me l'avouer, mais c'est plutôt une certaine joie.

A la justification d'Henriette, hâtons-nous de dire que l'émotion à laquelle avait cédé Fortuné ne présentait rien d'alarmant. Bientôt il fut le premier à plaisanter sur cet instant de faiblesse.

— Croyez bien que c'est la première fois, dit-il, que pareille chose m'arrive.

Henriette accepta de se reposer chez Madeleine. Celle-ci, qui voulait conserver beaucoup d'espace libre afin de pouvoir vaquer aux travaux du ménage et aussi dans l'intérêt de ses moutards vagabonds, plaça ses deux hôtes dans l'embrasure de la fenêtre, leurs deux chaises en regard, et très rapprochées par les exigences du lieu. Madeleine venait fournir son contingent dans le dialogue et puis courait à son réchaud ou vers un marmot en détresse. C'était presque un tête à tête ; Fortuné ne s'était pas encore senti aussi heureux.

— Voulez-vous savoir, Mademoiselle, dit Madeleine, le souci qui n'a pas cessé de trotter dans cette bonne tête pendant toute sa maladie ? Est-ce que mademoiselle Henriette va se marier ? demandait-il.

Henriette répondit d'un ton très grave :

— Je ne pense pas avoir confié à personne que je sois dans une telle intention.

— J'avoue, poursuivit Madeleine, que dans les commencements j'ai été pour le beau monsieur qui a voiture ; mais depuis... un établissement magnifique, c'est vrai... cependant...

— Madeleine ! Madeleine ! reprit Henriette et sa voix suppliait.

— Suffit ; on se tait : ce qui n'empêche pas d'avoir deviné ce qu'on a deviné.

Après un court silence, Henriette eut l'air de regarder dans la rue. Son attention parut tout entière absorbée à suivre de l'œil le chapeau des passants, ce qui ne l'empêcha pas de jeter avec une négligence rapide et sans détourner la tête ces quelques mots à Fortuné :

— Cela vous causerait donc bien du plaisir de me voir mariée ?

— Si c'était pour votre bonheur ! répondit Fortuné qui sympathisait à ce bonheur-là avec une tristesse à fendre l'âme.

— Le bonheur ! reprit la coquette d'un ton léger, et reportant son regard dans la chambre qui peut se flatter de rencontrer le bonheur en ménage ?

— En ménage, dit Madeleine qui s'était rapprochée, on rencontre les maux de toutes sortes et la misère.

La douce Henriette répondit par une ondulation du col et un port de tête gracieux et fier. Elle semblait dire qu'il était telles femmes au-dessus de ces craintes vulgaires et qui n'auraient que des peines morales à redouter.

On discuta sur le séduisant, mais périlleux sacrement du mariage, vénérable hochet de tant d'interminables discussions, qui a traversé les siècles toujours nouveau et propre à faire jouer les esprits. On fit dans la mansarde de la métaphysique amoureuse sans s'en douter, sinon dans les mêmes termes, du moins avec autant de plaisir que dans les salons.

Lors d'une fluctuation assez prolongée de Madeleine autour de son réchaud :

— Quant à moi, dit Henriette, résumant ses opinions, je suis très exigeante, je prétends me savoir vraiment aimée. Si un jour je me marie, c'est que j'aurai rencontré quelqu'un qui m'aimera bien !... Je ne trouverai jamais que l'on m'aime assez... C'est si beau, mais si difficile de bien aimer !

Le ton de fol enjouement sur lequel la phrase avait été commencée se fondit graduellement dans une émotion presque solennelle.

— Qui pourra vous aimer autant que vous le méritez ? dit tout bas Fortuné ; et il s'aventura à lever sur la jeune fille un timide et brûlant regard.

Madeleine revenait. — De mon côté, s'empressa de poursuivre Henriette, oh ! j'apporterai à mon mari une belle dot en amour.

— Vous pensez donc toujours au beau monsieur ? dit Madeleine... Enfin, il vous fera riche, et c'est là le grand point.

— En vérité, Madeleine, vous êtes insupportable, dit Henriette piquée sérieusement. Je vous le répète, épargnez-moi vos insoutenables

suppositions. Je n'ai pour le moment l'intention d'épouser personne, et grâce à Dieu, je n'ai pas le cœur vil. Je n'aimerai jamais un homme parce qu'il sera riche... Je la déteste, votre richesse, retenez le bien. Je me sens au contraire un faible pour les gens pauvres... Je veux un mari pauvre... je veux pouvoir me dire que je suis sûre de l'aimer pour lui-même, et non pour son argent.

— Mon Dieu, Mademoiselle, ne vous fâchez pas, ce que j'en ai dit...

— Et vous, monsieur Fortuné, dit Henriette en reprenant son sourire, qu'est-ce que vous chercherez en ménage ? l'argent ?

Fortuné ne pouvait répondre, abîmé dans une indicible joie d'avoir appris de la bouche d'Henriette que pour le moment elle ne songeait nullement au mariage.

— Si une belle madame venait tout d'un coup à se prendre d'amour pour vous... hein ! et qu'elle vous demandât de l'épouser, qu'est-ce que vous répondriez ? ajouta Henriette.

— Il dirait oui, cent fois oui, assura Madeleine.

— Laissez-le donc répondre lui-même.

— Je vous garantis qu'il dirait oui... Pourrait-on sans être fou manquer l'occasion de faire fortune ?

La question avait atteint l'oreille de Fortuné, mais était demeurée insaisissable à son intelligence. Une belle dame riche et de l'amour pour lui ! c'étaient deux points perdus dans des espaces imaginaires et à un tel écartement que sa chétive raison avait trébuché tout d'abord à construire et prolonger l'angle qui pût les rassembler. Il avait ouvert de grands yeux inquiets et les tenait attachés sur les yeux d'Henriette.

Un nouvel incident éloigna Madeleine. Henriette, baissant un peu la voix et regardant de nouveau dans la rue :

— Vous avez esquivé de nous dire si vous recherchiez la fortune dans un établissement, oui ou non. C'est égal, nous saurons votre opinion le jour où vous vous marierez.

Comme il crut remarquer dans sa voix un accent étrange et un certain trouble, Fortuné, qui craignit de l'avoir offensée, se décida à répondre :

— Je dois l'avouer, je n'avais pas bien entendu votre question.

— N'importe. Nous verrons plus tard. Je vous attends au jour où nous apprendrons la nouvelle de votre mariage.

— De mon mariage ! répéta avec stupeur le pauvre garçon qui ne croyait pas compter parmi les humains pour quelque chose d'aussi grave.

— Est-ce que vivre ainsi, toujours seul, ne vous semble pas bien triste ?

— Je vous ai toujours connu bonne ; c'est la première fois que vous raillez.

— Je ne raille pas, reprit-elle de sa voix la plus angélique : le moment viendra où vous songerez à cela.

— Jamais.

— Oh ! on répond ainsi jusqu'au jour où on se marie.

— Moi, Mademoiselle ! moi sans parents, sans amis, dans la misère la plus profonde.

— Raison de plus ; trouvez-vous donc la pauvreté un fardeau si léger qu'on soit assez d'un pour le porter ?

— Souhaiter une femme pour m'y aider serait lâcheté.

— Mais si elle s'en trouvait heureuse ?

— Impossible.

— Vous vous trompez. Moi, par exemple, je pense que dans ce monde il faut payer son tribut au malheur... Et si j'étais dans la gêne, dans le besoin près d'un homme que j'aimerais, je me prendrais, je crois, à bénir cette douleur, pensant qu'elle m'en épargnerait d'autres plus amères.

— Mon Dieu, Mademoiselle, dit Fortuné tremblant de tout son corps, pourquoi me dites-vous des choses semblables ?....

— D'ailleurs, reprit Henriette d'un air capable on peut trouver une jeune ouvrière qui ait été laborieuse et possède quelques épargnes. Hélas ! très peu de chose, mais enfin de quoi parer à un accident, de quoi subvenir aux frais d'une maladie, si par malheur l'un des deux tombait malade... Pour peu que le mari soit actif, intelligent (et vous êtes tout cela, je n'en doute pas), quelque pauvre qu'on se trouve en entrant en ménage, le moment ne peut manquer de venir où le diable se lasse d'habiter la maison... En attendant, on met l'un et l'autre sa confiance en Dieu !... Un homme de votre âge a devant soi tant de belles années ! Lorsque vous rentrez le soir, épuisé de fatigue, vous trouvez un repas préparé, un feu qui vous rit, une compagne qui vous fait accueil. Avez-vous un chagrin ? vous le lui confiez. Une bonne causerie avec elle vous remet du baume dans l'esprit et de la joie au cœur. Le lendemain, vous repartez pour votre tâche avec une ardeur nouvelle.

En parlant ainsi, elle avait tenu son visage dirigé vers la rue, de manière à ne livrer aux regards de Fortuné que les lignes de son gracieux profil.

Celui-ci écoutait comme plongé entre la veille et le sommeil. Cette sorte d'ivresse lui donna une audace inouïe : il osa prendre une blanche main dans les siennes et l'y presser doucement, en même temps que de sa bouche s'échappa ce nom qui lui était si cher, ce nom qu'il avait si souvent répété dans ses songes :

— Henriette !

La jeune fille ne parut point blessée de cette familiarité. Sa tête se retourna lentement, par un mouvement souple et lent. Sous les longs cils de ses beaux yeux, que les paupières voilaient à demi, son regard glissa furtif et tendre, et vint confondre sa flamme humide dans la flamme qui débordait à longs traits des yeux de Fortuné.

Madeleine se rapprochait ; la jeune fille reporta vivement ses regards vers la fenêtre,

— Qu'avez-vous donc, dit la bonne femme à tenir toujours vos beaux yeux de Sainte-Vierge fixés là-haut ?... On dirait que vous regardez les étoiles.

— Les étoiles à midi ! balbutia Fortuné pour se donner une contenance.

Henriette sourit avec une douceur ineffable.

— Pourquoi non ? dit-elle en appuyant son regard sur Fortuné ; on aperçoit souvent avec les yeux de l'âme de beaux et purs rayons du ciel, quoiqu'ils restent cachés sous le plus épais voile.

Fortuné fut près de tomber à genoux.

— A la bonne heure, dit Madeleine qui ne comprenait rien du tout ; où en sommes nous de la discussion ?... il me semble qu'elle vous a animés tous deux.

— Moi... non... je suis calme... très calme, dit Fortuné qui tremblait comme une feuille.

Henriette se hâta de chercher son mouchoir par terre, où il n'était pas, pour cacher son visage à Madeleine.

— On m'attend pour me donner de l'ouvrage, dit-elle : je devrais déjà être loin d'ici.

Puis quand elle eut senti la rougeur brûlante de ses joues se dissiper, elle reprit avec plus d'assurance :

— Voilà, Madeleine, un incrédule que je vous recommande... Il faut le convertir au mariage.

— Quant à ça, répondit Madeleine, c'est vrai. Le mariage n'est pas une si mauvaise chose qu'on pourrait croire. Je vous assure, Fortuné, que le

mariage a du bon. Tenez, moi-même, par exemple, quand il arrive, par hasard, que Tronche n'a pas trop bu, quand les coups ne pieu vent pas et que je ; me sais dans l'armoire tout un pain de huit livres pour les mioches, il me prend comme une envie d'être gaie, et je m'avoue que j'aurais eu du chagrin de mourir fille. Et puis, regardez-moi ça... Et elle embrassait les enfants. — Quand ça veut bien n'être pas méchant, quand ça aime sa pauvre mère, est-ce qu'il n'y a pas là une assez bonne raison pour pardonner au mariage !.. Vous partez seule, mademoiselle, ce garçon se fera un plaisir de vous accompagner.

— Non, non, vraiment.. Ses jambes de convalescent ont besoin de repos... Et puis, ajouta-t-elle en riant avec malice, je redoute la société des égoïstes qui détestent le mariage. Et elle s'enfuit.

— Fortuné, dit Madeleine en pesant d'un ton important ses paroles, voulez-vous savoir une idée qui me vient ? C'est qu'elle n'a pas du tout l'intention d'épouser le beau monsieur.

— Mais cela est positif. Elle a dit qu'elle détestait la richesse ! qu'elle ne prendrait jamais un mari riche !... Il me semble bien qu'elle l'a dit, N'est-il pas vrai que vous avez entendu qu'elle l'a dit ?...

— Voulez-vous savoir aussi une autre idée ? Mais pour celle-ci, n'en abusez pas... Gardez-moi le secret... C'est qu'elle est loin d'avoir pour vous de l'aversion.

— Vous aussi, vous me témoignez de l'amitié.

— Vous non plus, vous ne me haïssez pas, dit Fortuné en soupirant. Qu'est-ce que cela prouve ?

— Vous faites semblant de ne pas m'entendre. Elle prend à vous de l'intérêt.

— Vous voulez me forcer à compter votre or avec vous, ou bien vous jouez l'innocent. Allons donc ! soyez content. Je vous dis qu'elle vous aime, qu'elle vous accepterait pour mari... là donc !

— Aimé ! aimé d'elle ! Vous pensez qu'elle puisse jamais m'aimer ! Je ne sors donc point d'un rêve ? C'est une réalité : aimé d'elle ! Ah ! d'aujourd'hui je respire... je vis ! j'aurai de la force, du courage. J'aurai de l'intelligence ; tout me réussira. Le hasard, les bonnes chances maintenant, tout est pour moi... Madeleine ! aimé d'elle !... aimé d'elle !...

En disant cela, il sortit comme un insensé et se mit à courir dans la rue.

Sa tête était en feu ; il n'avait aucune idée distincte, mais la passion l'entraînait sur les pas d'Henriette ; il voulait, autant que raison troublée

pouvait vouloir quelque chose, rejoindre Henriette et lui demander s'il était bien vrai qu'elle l'aimât !

D'abord son instinct le servit parfaitement : en allant au hasard, il prit justement la rue que suivait la jeune fille ; et, après avoir longé quelques maisons, il l'aperçut à peu de distance devant lui... Mais le génie de Fortuné n'alla pas plus loin : s'approcher d'Henriette, trouver des paroles qui pussent rendre ce qui se passait en lui, était bien au dessus de ses forces... A cette seule pensée, le pauvre garçon se sentait mourir de timidité... Il sentait d'ailleurs que ce jour était déjà trop beau, qu'il ne fallait rien demander de plus à Dieu pour ce jour...

En effet, Fortuné, lui aussi, malgré l'influence de sa triste étoile, avait un moment de bonheur dans son existence... un moment ! juste ce qu'il faut pour regretter la vie !

Nous savons que Henriette, confiante en la parole de mademoiselle Simonin, se rendait en ce moment chez madame Delacour, de la meilleure foi du monde, pour y prendre de l'ouvrage.

Fortuné la suivait de loin, pressant son pas quand quelque obstacle le séparait d'elle, ralentissant sa marche quand la distance ne lui paraissait plus convenable.

Ils s'enfoncèrent ainsi dans le quartier qui à voisine le Palais-Royal, là où l'industrie mercantile et le vice, les fleurs et la vermine d'une capitale brillent et pullulent pêle-mêle avec le plus d'éclat et d'effronterie.

Au coin d'une rue, Fortuné remarqua un tilbury vide sous la garde d'un groom. Il reconnut le cheval et le domestique de Raymond ; sans doute le maître n'était pas loin. Cette pensée lui fut amère. Elle fut, dans le ciel radieux de son imagination, ce qu'est par un beau jour d'été, sous l'immense coupole d'azur, le point noir qui va s'étendre et devenir bientôt la nuit et l'orage.

VI. — UNE MAISON BIEN TRANQUILLE.

Dans la rue la plus sombre du quartier des halles, était un petit hôtel garni nommé, d'après son enseigne, *le Soleil de Provence*, et que, dans le voisinage, on appelait par abréviation *le Soleil*.

Cette maison était tenue par madame Delacour.

Par vertu ou par spéculation, cette dame avait apporté les plus grands soins à ce que son hôtel conservât une réputation intègre. Bien qu'on y reçût grand nombre de commis et de jeunes ouvrières trop novices pour être encore dans leurs meubles, la surveillance était si grande et le choix des locataires si parfait que nul scandale ne s'y était jamais montré.

Si l'hôtel était pauvre, lézardé, meublé de vieilleries, du moins l'ordre et la sécurité y régnaient. On ne pouvait louer à moins d'un mois ; on ne fumait ni dans la cour ni sur l'escalier ; on ne devait plus jouer de la flûte ou du violon passé dix heures du soir ; il était absolument défendu aux messieurs locataires de recevoir dans leur chambre autre personne que leurs amis. La porte était fermée à minuit.

Ce fut dans cette maison que Henriette pénétra. Une longue allée noire s'offrit à elle ; après l'avoir traversée, elle se trouva devant la loge du concierge.

Le couple de portiers était composé d'un gros chien et d'une vieille femme, tous deux blottis dans un bouge sombre, tout tapissé de clefs et de flambeaux. Le chien, revenu de ses commissions, dormait dans les cendres la vieille ayant terminé ses ménages, promenait ses doigts sur un jeu de caries étalées en poursuivant les chances d'une *réussite*.

Dès que madame Camarde, la portière, eut aperçu Henriette à la gracieuse et digne prestance, elle sortit de sa loge de l'air le plus engageant.

— Mademoiselle veut une chambre, dit-elle, on va lui montrer cela... la maison la plus tranquille !.. une demoiselle rangée ne saurait mieux se loger !.. Précisément la chambre verte est à louer... C'est heureux, vraiment ! car on n'a pas toujours de place *au Soleil* ! mais quand on y est on n'en veut plus quitter ; c'est propre, décent, bien tenu, allez ! on ne jure que par notre hôtel dans tout le quartier ; c'est le Soleil qui l'ait le jour et la nuit.

Henriette l'interrompit pour lui dire qu'elle désirait seulement parler à madame. Delacour, la maîtresse de la maison, laquelle l'avait fait demander pour lui donner de l'ouvrage.

La portière, d'un air un peu moins aimable, conduisit Henriette au salon où se tenait la dame du lieu.

Madame Delacour avait une figure toute bénévole et patriarcale. L'embonpoint et la fraîcheur rubiconde de ses cinquante ans étaient simplement ornés d'une robe de satin vert, d'une écharpe coquelicot, et d'un bonnet à fanfreluches orange. Elle reçut la jeune ouvrière avec beaucoup d'urbanité, et lui dit qu'elle allait la conduire chez la dame qui désirait lui donner des robes à faire.

Il est difficile de comprendre comment madame Delacour avait pu entrer dans les projets de Raymond, elle qui avait des principes si austères, elle qui malgré sa rotondité et son teint fleuri, disait chaque jour qu'elle se tuait le corps et l'âme à maintenir les bonnes mœurs dans sa maison.

Le fils de l'épicier, amoureux d'une certaine demoiselle Mélanie, qui logeait *soleil de Provence* avait autrefois loué une chambre dans ce même hôtel pour la voir avec plus de facilité ; il était donc ancien et généreux locataire de la maison, et fort bien venu de la maîtresse et de la portière, Comme son intrigue avec Mélanie n'avait été connue que de cinq ou six amies intimes de la demoiselle, et sans jamais se manifester d'une manière patente, madame Delacour avait pu fermer les yeux là-dessus, et Raymond demeurait pour elle un homme comme il faut, très riche, très prodigue, et qui d'ailleurs lui imposait par son expression hautaine, par ce regard magnétique et puissant, pourvu d'une force d'intimidation extrême sur les êtres vulgaires.

Peu de jours auparavant, il était venu dire à madame Delacour qu'éperdument épris d'une jeune fille de vertu irréprochable, et sur le point de l'épouser, il avait besoin de lui parler un instant en particulier pour la décision d'affaires importantes ; mais que la sagesse de la belle Henriette, se refusant à toute espèce de rendez-vous, il avait pensé à la voir dans cet hôtel, et pour l'y attirer s'était permis de mettre en avant une dame de la maison qui aurait demandé la jeune couturière pour lui donner de l'ouvrage.

Il avait mis dans cette explication la simplicité et l'aisance qui ne semblent pouvoir cacher aucune mauvaise intention, le regard ouvert qui éloigne toute idée de mensonge, et le ton seigneurial qui ne suppose pas de refus.

La digne madame Delacour ne se défia point de ses paroles. Cependant, ne trouvant pas convenable qu'une jeune personne entrât dans la chambre de M. Raymond, quel que fût le respect dont celui-ci devait user envers elle, elle avait seulement exigé que l'entrevue eût lieu dans la chambre verte, vacante en ce moment, et s'était engagée à y conduire la demoiselle, que son futur époux viendrait ensuite entretenir de ces graves affaires qui l'occupaient.

Cette chambre verte était située au troisième étage, au fond d'un long couloir percé de plusieurs portes numérotées. Madame Delacour, après y avoir introduit Henriette, la fit asseoir sur un canapé et se retira en disant avec un sourire qu'elle ne pouvait tenir compagnie à Henriette, mais que la personne qui désirait la voir se trouverait bientôt là...

Henriette, bien éloignée de concevoir aucun soupçon, avait d'ailleurs accompli cette démarche relative à son état de couturière avec une complète distraction.

Assise sur ce canapé, sans regarder autour d'elle, elle tenait la main appuyée sur son cœur. Il y avait sur ses traits une empreinte de tendresse indicible et de noble courage. Encore sous l'impression de la scène d'amour qui venait de se passer chez Madeleine, elle sentait avec cette conviction si pleine d'enivrant bonheur qu'elle aimait de toute son âme. Mais surtout elle était fière d'avoir dédaigné, dans son choix, les avantages extérieurs, les superficiels attraites de la figure, d'avoir été chercher, sous une enveloppe dépouillée de charme, cette âme admirable pour s'unir à elle ; elle était fière de déployer dans son amour une généreuse puissance, de rendre tout le bonheur qu'il méritait à ce pauvre être condamné par la nature et le monde à une éternelle misère.

Le bruit de la porte qui s'ouvrait tira Henriette de sa rêverie.

Elle vit entrer madame Camarde, tenant sous le bras des serviettes, des assiettes, de l'argenterie, et qui se mit à arranger le tout sur une table dressée au milieu de la chambre.

Sur les pas de la portière arriva le gros chien, tenant, lui, un panier où se trouvaient des petits pains et des bouteilles cachetées.

Puis tous deux redescendirent.

A un second voyage, madame Camarde apporta un pâté, des perdrix rouges, du saumon ; elle chien, dans son panier tenu en équilibre, un fromage glacé et deux vases de fleurs.

Ils placèrent le tout sur la table dans la plus parfaite symétrie ; et après avoir accompli leur service en silence, les deux portiers sortirent définitivement.

Henriette pensa, que c'était l'heure du dîner pour la dame qui allait rentrer, et cet incident ramena ses idées vers le lieu où elle se trouvait.

Elle remarqua alors que rien dans cette pièce n'annonçait la présence habituelle d'une femme ; aucun objet de toilette, aucun ouvrage d'aiguille. La jeune fille commença à s'étonner ; elle voulut regarder l'heure, la pendule était arrêtée. Promenant ses regards autour d'elle, elle vit que le lit n'était point garni, qu'une armoire entr'ouverte était entièrement vide.

Cette chambre, certainement inhabitée, avec ce galant dîner tout servi, avait un air de mystère et d'intrigue que l'innocente Henriette ne s'expliquait pas, mais dont elle éprouvait la plus pénible impression. Son cœur se serra, et elle se sentit près de pleurer comme un enfant qui a peur d'être seul.

En ce moment elle entendit des accents plaintifs, puis des cris étouffés et déchirants partir de la chambre voisine, séparée de celle-là par une mince cloison.

Elle palpita de terreur... Quel que fût le sujet de ces cris, elle ne voulait plus que s'éloigner bien vite de cette suspecte maison. Elle s'élançait déjà pour sortir, lorsque Raymond entra et referma la porte à clef derrière lui.

Sans que Henriette sût pourquoi, la vue de Raymond en ce moment, l'expression impérieuse de son visage, son regard plus hardi qu'elle ne l'avait jamais vu, la glacèrent de crainte ; elle retomba pâle et sans force sur le canapé.

Nous devons laisser un moment Henriette au milieu de son effroi instinctif, mais encore inexplicable, et rapporter ce qui se passait en même temps dans une autre partie de la maison.

Fortuné, en voyant Henriette entrer dans un hôtel garni qu'évidemment elle ne connaissait point, puisqu'elle en avait longtemps cherché le numéro, en voyant le tilbury de Raymond collé à la muraille à l'entrée de cette même rue, éprouva des soupçons vagues, quoique déjà cruellement pénibles... Il s'était retiré sous une porte cochère en face de l'hôtel garni, lorsqu'au bout de quelque temps il vit Raymond lui même faire quelques allées et venues dans la rue, puis entrer par cette même ailée par laquelle Henriette avait disparu.

— O démon ! s'écria Fortuné, j'étais sûr de te revoir bientôt, dusses-tu sortir de dessous le pavé pour le trouver sur mon chemin !

Tout le bonheur de quelques instants bénis était déjà évanoui. Il était visible qu'un rendez-vous existait entre Henriette et le démon... Et Henriette s'y rendait au moment même où elle enchantait l'âme candide de Fortuné par la perspective d'un amour auquel il n'aurait jamais songé à atteindre. Ces douces paroles d'espérance, c'était donc une cruelle ironie ! C'était un passe-temps pour attendre l'heure où elle devait rejoindre son amant !..

Cependant Fortuné dit seulement, dans son humilité naïve, dans son abnégation profonde, sans bornes :

— Elle ne pouvait pas m'aimer, moi, chétif ; que suis-je auprès de ce beau Raymond ?.. J'ai eu tort d'espérer !.. Ce que je souffre est de ma faute...

En ce moment, pressant ses mains sur sa poitrine qui se brisait de sanglots, il sentit le fragment de lame d'épée ramassé sur le théâtre du duel.

— Quel avertissement, dit-il, en frissonnant... Oui, c'est moi qui dois mourir ; moi, né dans le malheur et pour le malheur ; moi, qui n'ai jamais reçu sur cette terre un signe d'affection, un mot de tendresse, qui ne laisserai pas derrière mon cercueil un seul être qui le suive, un seul regard qui l'accompagne dans le sentier voilé du cimetière... Oui, j'irai devant mademoiselle Henriette, je saurai être calme... lui sourire... je lui dirai : Vous êtes heureuse, il suffit ; je vous ai adorée sans rien demander et je meurs sans me plaindre... Et puis j'enfoncerai cette lame dans mon cœur.

Fortuné, pâle comme la mort, mais fort de sa résolution, traversa la sombre allée de l'hôtel. Il ne savait dans quel endroit de la maison retrouver Henriette. Ne rencontrant personne, il traversa au hasard une cour intérieure et se trouva au pied d'un étroit escalier de desserte.

Dans cet endroit profondément sombre, Fortuné fut arrêté par un bruit et une apparition bizarre. Deux formes vagues, deux espèces de fantômes s'agitaient en jetant des exclamations d'impatience et de colère, mêlées de gémissements. Peu à peu Fortuné distingua ces paroles :

— Je te dis que Raymond me trompe !..

— Viens, Mélanie, viens, il faut que tu sortes un moment.

— J'ai vu une femme dans la chambre verte... à côté de la mienne.

— Eh bien !

— Un instant après, Raymond est venu du fond de la rue... j'étais à ma fenêtre...je l'ai vu.

— Après.

— Oh ! je me suis mise à pleurer.

— Et à crier et jurer, c'est bien sûr.

— Il va rejoindre cette femme !..

— Tu nous fais là une scène ridicule...

— Laisse-moi. Flore.

Madame s'apercevra de tes folies... tu te feras chasser de la maison.

— Je veux remonter... le voir, le confondre...

— Certainement... un pareil scandale... ici !

— Oh ! je souffre... c'est comme un serpent qui vous ronge le cœur !

— Mélanie, tu me fais perdre la tête avec tes stupides jalousies.

Les yeux de Fortuné s'étaient faits à l'obscurité, il distinguait alors les deux personnes qui pariaient ainsi : deux grandes jeunes filles, grisettes de bas étage, aux cheveux rudes, aux mains noires, à la taille épaisse, libre de tout corset, et flottant dans des robes de tissu clair et de couleurs voyantes ; bonnes grosses filles du peuple, déguisées en demoiselles, avec des oripeaux de rubans et de dentelles.

Mélanie se tut une minute... Le visage empourpré et le souffle haletant, elle étouffait de jalousie.

Son amie profita de ce moment pour lui adresser les plus frappantes remontrances sur la vanité des amours humaines, et fit force de bras et d'éloquence pour l'entraîner au dehors en répétant toujours que le grand air lui ferait du bien.

La pauvre insensée sortit de son silence par une explosion violente :

— Dire qu'il est là... près de sa maîtresse, et que je ne puis me venger !

A cette pensée, elle se frappa la tête contre la muraille. Une large blessure s'ouvrit à son front, et elle tomba sur les premières marches de l'escalier.

— Là ! s'écria Flore, voilà ce que j'aime ! se martyriser ainsi pour un ingrat.

Puis apercevant alors Fortuné, qui s'était élancé pour soutenir la pauvre fille :

— Tiens ! un monsieur que je n'avais pas vu... c'est égal... Vous allez m'aider à la relever... Voyons, mets-toi debout, Mélanie... Elle ne répond rien... ça l'a abasourdie.

Laissez-la un moment reprendre ses sens, dit Fortuné... Vous tâcherez ensuite de l'éloigner d'ici.

— Ah ! Monsieur, ne prenez pas mauvaise opinion de Mélanie à cause de ce que vous venez d'entendre... Mélanie est une honnête fille... on pourrait dire la vertu même, si elle ne prenait comme cela des passions terribles pour l'un ou pour l'autre... Maintenant elle est coiffée de ce Raymond... Moi, j'ai bien vu qu'il ne s'en souciait plus guère de cette passion-là, et j'ai tout fait pour distraire cette pauvre amie... Je lui ai fait prendre orgeat, limonade, glace, enfin tout ce qu'elle aime... Je lui ai fait des contes à mourir de rire... Rien... Toujours ce Raymond en tête... Laisse-le donc là, ton damné Raymond, puisqu'il veut changer d'amour... Que l'en reviendra-t-il quand tu te seras fait mourir pour lui ? Pauvre mignonne... Ah ! voyez, Monsieur, je l'aime, moi cette chère Mélanie... Cela me perce le cœur de la voir se mettre dans des états semblables pour un homme... Je ne comprends pas qu'on aie un amoureux, moi, et je crois que pour un peu je tuerais le mien.

— Le sang coule encore un peu de sa blessure ; mais elle est plus tranquille.

— Je vais la remettre sur ses jambes et lui refaire un peu de morale.

— Je crois qu'il vaudrait mieux transporter mademoiselle sur son lit.

— C'est encore vrai... la voilà à demi endormie... elle ne criera, plus... Je vais appeler la mère Camarde pour nous aidera la porter... Holà ! holà ! mère Camarde !

Fortuné se trouvait par ces paroles enrôlé dans les services qu'il fallait rendre à mademoiselle Mélanie. Il avait bien assez cependant de ses peines à porter ; et, dans ce moment, accablé d'un désespoir silencieux, résigné, mais dont il sentait instinctivement qu'il faudrait mourir, c'était un sublime effort pour lui de s'occuper de cette amoureuse désolée de Raymond ; mais il n'était pas d'effort auquel la bonté de son cœur ne pût atteindre.

La portière arriva en clopinant et en disant du plus loin qu'on put l'entendre :

— Vous faites bien du bruit au pied de cet escalier, Mesdemoiselles... madame est au salon... et gare qu'elle ne descende !

— Hélas ! ma bonne la Camarde, reprit Flore, c'est Mélanie qui est dans ses maux de nerfs... Cette pauvre colombe, cala fait courir comme une furie... Aide-moi à la remettre sur son lit sans que madame se doute de rien... tu n'en seras pas fâchée, vrai !

— Vous avez la langue plus dorée que la main ; vous me devez encore une pièce de dix sous de la dernière fois que je vous ai tiré de cordon après minuit.

— Mélanie est en argent, elle paiera pour nous deux.

— Allons, dit la portière en soulevant la pauvre blessée, qu'est-ce donc, que nous avons ? Toujours ce grand Raymond qui nous fait du chagrin !.. C'est rien du tout, pourvu que madame ne s'en aperçoive pas.

Ce ne fut pas trop de trois personnes pour porter la grande et forte Mélanie sur un escalier grimpant et obscur jusqu'au troisième étage, tandis que la pauvre fille murmurait encore : — Je vous dis qu'il est avec cette femme !.. dans la chambre verte... tout à côté de la mienne !

Ce fut ainsi que Fortuné apprit l'endroit de la maison où Raymond et Henriette étaient réunis dans un clandestin tête-à-tête.

Lorsque Mélanie fut arrangée du mieux possible sur son lit, Flore et la portière la voyant assoupie sortirent de sa chambre.

— Monsieur demande sûrement madame Delacour ? dit la portière... Il ne faut pas que monsieur se donne la peine de repasser de ce côté ; il va suivre le corridor tout du long et descendre le grand escalier ; le salon est au premier.

— Là, dit Flore, à présent je vais prendre quelque chose pour me remettre.

— Moi, dit la portière, je retourne âmes cartes... J'avais commencé la plus belle *patience*. Voyons, si je pourrai bien la finir cette fois.

Là-dessus, la Camarde et mademoiselle Flore reprirent le casse-cou, laissant Fortuné dans le sombre couloir du troisième, qui, outre la chambre verte et celle de Mélanie ne desservait guère que des pièces de débarras.

Le malheureux était là, devant la porte de cette chambre où Henriette était venue volontairement rejoindre Raymond. Là, si près d'eux ! C'étaient les derniers instants de sa vie... Et il devait les passer dans de telles angoisses !

Ce qu'il souffrit dans cette situation est impossible à rendre. Fortuné, en toute circonstance, sentait d'autant plus vivement que, la pensée étant faible et inculte chez lui, toute sa vie s'épuisait à sentir. Avec l'âme si aimante que la nature lui avait donnée, avec la foi pieuse qu'il avait toujours eue en la pureté d'Henriette et la révélation affreuse qui venait de lui montrer sa folle erreur, il n'était pas de tourment qui ne passât en lui, pas de pleurs de rage ou de détresse qui ne fussent arrachés de ses yeux.

Il écouta d'abord à cette porte close et n'entendit qu'un murmure inintelligible. Il marcha à grands pas dans le corridor en refoulant ses larmes dans ses yeux brûlants en pressant de ses mains son cœur lacéré. Cent fois il eut la pensée d'enfoncer cette porte, de se montrer au moins devant eux pour troubler leur odieux bonheur... Mais le respect pour Henriette était trop enraciné dans son âme, il devait y rester jusqu'à la mort. Une seule idée soutenait encore son courage : il touchait le fragment d'épée qui reposait sous son habit et se disait :

— Ce sera bientôt fini.

Puis, n'ayant plus la force de se soutenir, il revint s'appuyer sur le mur du corridor, en face de la chambre verte. C'était trop de souffrance ! vertige s'empara de son cerveau, ses pensées se succédèrent comme des vagues qui roulent en désordre et dont l'une efface l'autre.

Son œil, pour se reposer du poids des ténèbres qui régnaient dans le corridor, alla s'attacher à un lointain reflet rougeâtre qu'un rayon de soleil renvoyait sur la muraille à l'endroit où le corridor s'ouvrait sur le grand escalier. Cette clarté variait selon la mobilité des nuages qui troublaient ou échancraient la place lumineuse. Dans la fièvre, qui agrandit et idéalise tout objet, ces desseins d'ombre et de lumière prenaient aux yeux de Fortuné des formes fantastiques : il lui semblait revoir la figure effrayante de tous les êtres affreux qui avait torturé et souillé sa vie : le terrible Birouste brandissant son bâton meurtrier, le sergent de ville, le mouchard tapi sous sa longue capote à perfide ruban rouge, le sombre La Poigne aux instincts féroces, le fougueux forçat de la prison.... Chacun de ces fantômes grandissait, se détachait de la muraille, s'approchait de lui... Il fermait les yeux, se sentant défaillir ; puis son regard retrouvait dans le lointain une autre affreuse vision.

Ce temps, si long pour Fortuné, qui le mesurait par ses douleurs, avait été cependant de courte durée. Une heure ne s'était pas écoulée depuis que Raymond était entré dans la chambre verte.

Henriette, après un premier moment de surprise et de crainte inexplicable, s'était dit rapidement que puisque la dame chez laquelle mademoiselle Simonin l'envoyait était de la connaissance de monsieur Perrot, il était tout simple de le voir venir chez elle, et qu'en l'absence de cette dame, il voulait sans doute l'attendre comme elle le faisait elle même.

Elle s'était donc rassurée et demeurait assez calme, tandis que Raymond lui tenait des discours tendres et animés ; elle ne conçut même aucun

ombrage lorsqu'il passa des allusions galantes à l'expression positive de son ardent amour. Raymond ramena souvent alors la perspective tutélaire du mariage ; mais observant la froideur d'Henriette à ses protestations, il lui demanda si elle avait jamais douté de sa foi.

— Je n'ai point cherché, dit-elle, à éclaircir la vérité de vos intentions à mon égard ; j'aimais mieux, pour votre honneur et pour la mien, les croire sincères ; et, du reste, ce point m'était peu important, car je sentais au fond de l'âme qu'il n'était pas dans ma destinée de devenir femme de monsieur Raymond et grande dame.

Le séducteur déconcerté regarda avec surprise Henriette qui continuait.

— Je suis même satisfaite, monsieur Raymond, que l'occasion se présente de vous parler ouvertement à ce sujet. La cour assidue qu'il vous a plu de m'adresser depuis quelque temps et vos visites mêmes doivent cesser. Vrais ou non, les propos d'amour ne sont plus de saison entre nous ; car aujourd'hui j'ai pris un grand engagement envers moi-même, et choisi l'homme avec lequel il me convient de partager ma vie.

La jeune ouvrière n'avait aucune connaissance des choses ni des hommes ; nature exceptionnelle dans sa sphère, elle avait passé toute son existence, qui était bien nouvelle encore, enfermée avec le travail qui la faisait vivre, penchée sur son ouvrage, n'en détournant les yeux que pour les porter un instant sur une misère à soulager ou une fleur à admirer ; tout le reste du monde était pour elle pays inconnu. Elle n'avait aucune idée du prix qu'on y attache aux divers degrés de fortune, de l'avidité violente que soulèvent les biens matériels ; elle n'avait jamais observé non plus les susceptibilités de l'amour-propre, et ne savait guère à quel point était inconvenante la déclaration qu'elle venait de faire. En relevant son regard sur Raymond, elle fut profondément étonnée de la décomposition de ses traits et de la colère qui s'y peignait.

— Ainsi, mademoiselle, dit-il en éclatant de rire, vous venez me déclarer que vous ne voulez pas de moi, et comptez épouser un manant.

— Un *manant* si vous voulez... l'orgueil insolent a seul pu faire que le nom d'une classe entière devint une injure.

— Et il vous plaît, à ce qu'il semble, d'aller croupir dans les derniers rangs du peuple ?

— Plus la condition sera basse, plus le bonheur sera à ma portée.

— Votre projet est bien sincère ?

— Sans doute, puisque je le dis. Raymond se versa un verre de vin de Champagne qu'il but d'un air dégagé.

— Alors, il n'est plus temps de feindre, et je peux rire de bon cœur de vous voir refuser ma main.

— Pourquoi ?

— Parce que je n'ai jamais pensé à vous l'offrir.... Vraiment, les contes de fée que je débitais à propos de ce mariage ne pouvaient tromper qu'une vieille folle comme votre maîtresse et une innocente comme vous.... J'avais honte moi-même du peu d'esprit de ce manège.

— Alors, monsieur, que faisons nous ici ? Etant si bien d'accord, nous n'avons plus rien à nous dire.

Elle se leva et fit quelques pas pour sortir, heureuse et légère en s'éloignant, de cet homme qui depuis un instant la faisait trembler.

La première partie de l'entretien avait eu lieu sur le canapé, au fond de la chambre ; ce qui suit fut dit à voix plus élevée et devant la porte.

— Un moment, s'écria Raymond en saisissant violemment la jeune fille par le bras... Quand depuis deux mois je passe mon temps dans votre mansarde, et que je me sou mets au rôle de votre chevalier servant, vous devez bien penser que ce n'était pas en pure perte, et que si je ne songeais pas à vous épouser, j'avais au moins d'autres espérances.

Henriette, pâle et frémissante, se rejeta en arrière, Raymond retint avec plus de force son bras, qu'il meurtrissait par une étreinte de fer.

Dans la rage, l'humiliation qui le dévoraient, Raymond avait jeté le masque de séducteur il n'en avait plus besoin ; Henriette était en sa puissance... De la main qu'il avait de libre, il se versait encore des verres de vin qu'il buvait coup sur coup.

— Sans doute, continua-t-il, je voulais que votre jeune beauté fût pour moi l'aliment de quelques jours de plaisir... je le veux encore...je dépensais du temps et de l'argent pour vous avoir, comme je l'aurais fait pour acheter les diamants qui flattaient ma vue ou les vins exquis qui devaient m'enivrer.

— Vous croyez m'abaisser, dit Henriette en le regardant avec une fierté amère... Oh ! c'est vous qui vous faites bien misérable ! .

— Oui, poursuivit Raymond sans l'entendre, j'ai commencé ainsi : mais en considérant trop souvent cet objet qui devait m'appartenir, j'ai senti d'avance les délices de sa possession ; le feu de l'impatience a pénétré en moi ; et maintenant, Henriette, je te désire avec fureur.

— Eh ! que m’importe ! s’écria la jeune fille, je vous déteste, laissez-moi.

— Ah ! dit Raymond, ardent de colère autant que de passion, je ne suis pas accoutumé aux refus... Il faut que j’ai le prix de mes peines.... Après avoir été ma maîtresse, tu auras bien encore assez de prix pour être la femme de l’homme du peuple qui t’attend.

— Mon Dieu ! s’écria Henriette éperdue de terreur, en a-t-il donc le droit, le pouvoir !

— Dieu merci, j’en ai le pouvoir ; cette chambre est à moi ; je t’ai fait venir ici par un mensonge. Aucune femme ne t’a demandée pour te donner de l’ouvrage.... J’ai trompé la Simonin, j’ai trompé la maîtresse de cette maison, tout cet étage est désert... Henriette, tu es là pour moi seul, là pour assouvir mon amour.

Le mot d’amour prononcé ainsi est horrible ; le regard de Raymond était plus affreux encore... Henriette, faible jeune tige, toujours tenue à l’abri du vent, en était à ce moment à la première terreur, au premier désespoir de sa vie..... Echevelée, baignée de larmes, palpitante, elle se tordait comme un serpent entre les bras de Raymond, qui enlaçait sa taille ; elle appelait Dieu à son secours.

Raymond, qui l’avait entraînée jusqu’au canapé, appuya ses lèvres sur la bouche décolorée de la pauvre enfant.

Cet odieux baiser était pire que le poison, le poignard ; Henriette jeta un cri déchirant et tomba évanouie sur le canapé.

Au même instant Fortuné, qui avait forcé la porte, plongea sa lame d’épée dans la gorge de Raymond.

Le misérable chancela, alla frapper contre la fenêtre, que le poids de son corps brisa, puis rebondit en arrière et roula sur le carreau.

Fortuné, résigné dans son malheur quand il croyait souffrir seul, avait connu tout-à-coup, par les mots prononcés vers la porte et parvenant à son oreille, qu’Henriette, toujours innocente, avait été trompée et allait devenir la victime de Raymond.

Alors cet être si doux, si essentiellement bon, n’avait plus été qu’un tigre avide de sang. Silencieux, sûr de sa force, pressant la porte sans bruit, la brisant sous ses poings, il était venu frapper Raymond, lui enfoncer sa lame dans la chair au gré de son désir.

Mais au premier jet de sang qui sortit de la blessure, il jeta un cri sourd, frissonna de tout son corps et s’élança au dehors.

Henriette s'était évanouie avant ce moment.

Elle était étendue sur le canapé, blanche, froide, sans mouvement, et Raymond sur le carreau se tordant dans les convulsions de l'agonie.

Il porta la main au fer qui était encore enfoncé dans sa gorge, sans avoir la force de l'arracher.

Dans ce moment lucide qui précède la mort, sa main toucha le tronçon d'épée avec attention.... Le regard effaré, il cherchait à rassembler ses pensées :

— Oui, dit-il, d'une voix haletante.... C'est là mon épée rompue.... Je me souviens.... l'argent volé à mon père.... Oh ! cet argent était maudit, je l'ai joué.... il a amené le duel où j'ai tué ce jeune homme... où j'ai laissé cette lame qui m'arrache la vie....

Raymond tourna encore son œil vitreux vers Henriette.

Son visage, déjà décomposé par la mort, devint hideux de regret et de fureur.... Le chien, en mourant, a un regard plein de douceur pour contempler encore le maître et la chaumière qu'il aime : Raymond n'eut que la rage dans les yeux et sur le front en rendant le dernier soupir.

Déjà un bruit sourd et tumultueux s'élevait dans la rue au-dessous de la fenêtre dont les carreaux avaient été brisés. On entendait un mouvement agité aux étages inférieurs de la maison et au pied de l'escalier.

Mais, venant de plus près, une femme s'avancait pas à pas dans le corridor de la chambre verte. C'était Mélanie, qui s'était éveillée en sursaut au bris de la fenêtre et qui venait avec curiosité et jalousie vers cette chambre où elle savait Raymond enfermé avec une autre femme : marchant pourtant à petit bruit, la tête tendue en avant, car elle connaissait de science certaine la correction brutale dont Raymond ne manquerait pas de payer son indiscretion quand elle viendrait ainsi le troubler dans ses amours.

Mais à la vue du corps gisant et ensanglanté de son amant, cette fille de passion impétueuse, sauvage, se précipite sur lui en s'arrachant les cheveux et en jetant des cris perçants.

En même temps, le bruit, le mouvement augmentait sous la fenêtre, dans la maison. On crie au commissaire ! à la garde !... Et tous les voisins de mettre le nez à la fenêtre, tous les passants de s'assembler, tous les chiens d'aboyer.

La chambre se remplit de monde ; les soldats du poste montent l'escalier ; le commissaire de police arrive un peu en arrière.

Toute la foule parle, s'écrie à la fois ; des récits, des propos circulent avec la rapidité de l'éclair du bas en haut, et du troisième étage reviennent dans la rue.

— Mais, seigneur Dieu, que se passe-t-il donc là-haut ? dit-on dans le groupe pressé sous la fenêtre. Que se passe-t-il ? répète-t-on avec plus d'ardeur en happant un individu qui descend à l'instant même de la chambre verte.

En pénétrant dans cette chambre, d'où Fortuné avait disparu, on n'avait trouvé qu'Henriette évanouie et Mélanie penchée sur le corps de Raymond. L'accusation d'assassinat devait donc tomber sur celle dernière.

Aussi, aux questions qu'on lui adresse, le survenant répond en toute assurance :

— Une fille qui a assassiné un homme !

— Oh ! et pourquoi ?

— Parce qu'il voulait aller avec une autre.

— Oh ! oh !

— Elle vous lui a plongé un couteau, un carreau, je ne sais quoi, dans la gorge. Zig ! L'homme en se débattant est tombé dans une fenêtre juste au-dessus de votre tête. Patatras ! toutes les vitres de dégringoler. Pif ! paf ! On est accouru, on est entré dans la maison. — Quoi ? qu'est-ce ? A la garde ! Bernique. Le pauvre diable était déjà fricassé, ni, ni, fini :

— Diantre, quelle luronne ! Je voudrais bien la voir.

— Ça doit être dur de mourir quand on n'avait comme ce monsieur, rien à faire qu'à s'amuser. Un homme superbe : cinq pieds huit pouces. Du linge comme de la dentelle, des diamants à la chemise, tout ce qu'il y a de comme il faut !... Le tilbury qui est là, au coin de la rue, est à lui. On dit que le père est foncé dans les richards, le plus gros banquier de la capitale.

— Oh ! mon dieu, quel malheur !.. Est-ce que le corps est toujours là ?, .. le voit-on ?

— Est-il bien mort ?

Tout ce qu'il y a de plus mort ! ça t'ait peur !'

Et la foule de se presser vers la porte et de refluer dans la rue.

Cependant monsieur le commissaire du quartier, décoré de son écharpe, assisté de son secrétaire, d'un inspecteur de police et de quelques agents, verbalise dans la chambre verte sur le plus épouvantable des assassinats (chaque assassinat est le plus épouvantable), . qui vient de se commettre à *l'Hôtel du Soleil*.

Henriette a repris ses sens ; ses joues, pâles se raniment d'une légère nuance de vie, mais elle ne comprend rien au spectacle affreux qui se présente. De temps en temps, les représentants du pouvoir protecteur de la Cité, s'approchent d'elle et lui adressent quelques questions d'un ton paternel ; elle ouvre de grands yeux dont l'éclat ne s'est point encore rallumé ; elle presse son front de ses mains et cherche à rappeler ses souvenirs.... Mais ensuite elle ne répond que par un signe négatif à tout ce qu'on lui demande, à tout ce qu'elle se demande à elle-même.

Mélanie est assise par terre, les épaules appuyées contre le bas d'une commode, peu occupée de savoir si le négligé avec lequel elle est sortie du lit suffit à la draper ; sa tête reste baissée sur sa poitrine ; elle se tait, mais ses traits sont agités d'un tressaillement convulsif par ses sanglots qui ne peuvent éclater ; elle tient encore à la main l'arme qu'elle a retirée de la gorge de Raymond. Flore, penchée près d'elle et tâchant de la tirer de cet état de stupeur, lui fait de la morale à voix basse.

Madame Delacour fait de grands gestes de désespoir, assistée en cela par la mère Camarde.

Le domestique de Raymond, appelé en, témoignage, reconnaît parfaitement son maître.

Le cadavre est au milieu du cercle.

Attentivement penché sur le corps, un chirurgien constate que la blessure, qui traverse le cou de part en part, a été la cause certaine et incontestable de la mort. L'autopsie démontrera à quel point le larynx est affecté, et si la mort a été soudaine et silencieuse, ou si la victime a pu pousser un cri. La blessure provient évidemment d'un instrument aigu à arêtes tranchantes, qui doit être le tronçon d'épée dont suit la description, le susdit tronçon s'adaptant parfaitement à la susdite blessure.

Cependant, le commissaire se promène avec tous les symptômes d'une attention profonde, de ce corps sans vie au guéridon où s'inscrit le plumitif ; il balance sa tête imposante en articulant des hum ! hum ! plus ou moins riches en inflexions.

Après les premières instructions recueillies de la bouche des divers assistants, il fut consigné sur le plumitif que Mélanie Paquis, locataire à l'hôtel du *Soleil de Provence*, était inculpée de l'assassinat commis en cette maison sur la personne de Raymond Perrot. Toutes les compagnes de la demoiselle Mélanie avaient avoué sa violente jalousie, et même les menaces

sorties de sa bouche contre Raymond ; on l'avait trouvée penchée sur le corps de la victime au moment où elle expirait : on lui avait entendu prononcer en ce moment : *Raymond... la mort...* Le tronçon d'épée qui avait causé la blessure était encore dans ses mains ; son vêtement plein de sang ; on avait trouvé sur elle, enfin, la clef de la chambre verte, où s'était commis le meurtre.

L'accusée ne répond pas un mot et ne semble pas même entendre.

La pauvre Flore jure ses grands dieux que Mélanie est innocente, elle en mettrait sa main au feu. On impose silence à *la* panégyriste.

Les clameurs de madame Delacour parviennent seules à dominer la voix des agens de police.

— C'est un malheur affreux ! s'écrie-t-elle, un malheur affreux pour moi ! Je donnerais une année d'impositions, avec une année de patente, pour que cela ne fût pas arrivé... ou fût arrivé ailleurs... Ah ! *le Soleil* est perdu de réputation !... Une maison si tranquille ! La garde vient ici pour la première fois, tout le monde peut le certifier, on ne voit jamais les mouchards au *Soleil*... Cela me sera compté, n'est-ce pas, monsieur le commissaire ? cela me vaudra des égards.. On ne peut pas me ruiner pour cela, on ne peut pas supprimer *le Soleil* ?

Le commissaire n'entendait rien de ce pathétique discours.

— Puisque le mort, dit-il, est reconnu pour être Raymond Perrot, possédant un domicile, le corps n'ira point à la Morgue, on le fera enlever avec les formalités voulues... Je vais diriger la prévenue Mélanie Paquis vers la préfecture de police, ainsi que la demoiselle Henriette Meneau, complice ou témoin du crime, et les personnes desquelles il y a des dépositions à recueillir... Faites venir un fiacre.

Pendant ce temps, Flore, la bonne fille à la chevelure noire et abondante, au nez large, à la bouche bien fendue, s'est approchée du secrétaire du commissaire et lui parle à demi-voix :

— Dites-moi donc, mon beau monsieur, car vous êtes le seul qui n'avez pas une figure d'ours parmi toute cette police, vous me répondez que dans la paperasse vous n'avez rien oublié de ma déclaration ni de celle de la Camarde, n'est-ce pas ?... Nous avons rencontré un homme au pied du petit escalier, et qui avait l'air tout chose... ne manquez pas de mettre ça : l'air tout chose... il est monté avec nous jusqu'à l'entrée du corridor. Et quand est venu le tintamarre des vitres brisées, la Camarde a vu quelqu'un qui

sortait du corridor et qui a passé vite devant sa loge, et elle a entendu les pas d'un homme qui descendait en courant.

M. le commissaire a reboutonné son habit de manière à couvrir son écharpe ; grâce à ce simple procédé, redescendu dans la vie privée, il se prépare à descendre dans la rue.

On fait monter en voilure l'inconsolable Henriette et l'impassible Mélanie ; l'inspecteur et un agent se placent à côté d'elles ; les autres gens de police font écarter les flot épais des badauds, et le fiacre commence sa marche au pas.

La bonne Flore ne peut se décider à se séparer de l'accusée ; et tant que les chevaux marchent lentement, elle s'attache à la portière, en prodiguant ses consolations à sa chère bichette de Mélanie, qui n'en entend pas un mot.

Le fiacre a tourné la rue et va plus vite ; Flore ne le suit plus que des yeux, et bientôt a perdu de vue la voiture qui emmène son amie.

— Pauvre diablesse !... dit-elle en essuyant une grosse larme. Il y a encore sur sa commode une bouteille de bière et des échaudés que je vas prendre pour me remettre.

A l'instant, son regard tombe par hasard dans l'enfoncement obscur d'une porte d'allée elle voit là un homme dont l'aspect la frappe singulièrement quoiqu'elle voie à peine son visage... Il a l'air profondément accablé, et ses yeux sombres sont encore dirigés vers le point où le fiacre a disparu. .

L'homme, cependant, tourne la tête... juste du côté de Flore... leurs regards se rencontrent... Il pâlit et elle frissonne. Mais en même temps la brave fille se cramponné à la cravate de l'homme en criant de toute sa force :

— A l'assassin ! à l'assassin !... c'est lui, je le reconnais ; c'est lui qui est monté avec nous, lui qui est resté à la porte de la chambre verte, lui qui a commis le meurtre, lui qui s'est sauvé !...

— A l'assassin ! crie-t-on de tous côtés.

— Je le tiens, reprend Flore. Chez le commissaire ! chez le commissaire !

La foule répète à l'unisson : chez le commissaire (car elle ne hait pas les arrestations, la foule !) Et vraiment, dans le cas présent, les traits bouleversés de l'inculpé ; le tremblement de ses nerfs, l'étrangeté de sa parole brisée par le claquement de ses dents, plaident mal en sa faveur.

On aide Flore à livrer sa proie aux agents de police, qui n'ont pas eu le temps de s'éloigner beaucoup.

Le commissaire, du haut de son prétoire, ou du moins de son fauteuil de cuir, écoute et interroge. Le plumitif, portant pour titre *Mélanie Paquis et Henriette Meneau*, s'enrichit de dix à douze pages d'informations, intitulées du nom de *Fortuné Guérin*.

Bientôt l'inculpé est dirigé à son tour vers la préfecture, les menottes aux mains et entredeux agents chargés de lui donner le bras.

Flore triomphante rentre à la maison, répétant à qui veut l'entendre que c'est elle qui a trouvé le véritable assassin, et que la Cour d'assises lui donnera raison sur tous ces beaux messieurs.

En ce moment, la chambre verte était profondément solitaire.

Le cadavre demeurait à la même place y dans la même altitude où il avait expiré ; la fenêtre brisée répandait sur lui un jour vif et nu ; dans cette enceinte vide, au milieu de ce silence, il ressortait dans toute son horreur.

Une seule personne était demeurée près du grand Raymond : c'était la portière.

Madame Camarde se hasarda à regarder de près cette figure marbrée de noir, à la bouche ouverte, aux grands yeux blancs et éteints.

— Qu'il est laid ! dit-elle. J'en ai bien peur. Cependant, comme la vénérable personne n'était pas sans connaître le respect qu'on doit aux morts, elle pensa qu'on ne pouvait pas abandonner un chrétien à lui-même, que tout au moins il fallait lui couvrir le visage... Employer à cet usage un drap ou une serviette de la maison, elle n'osait ; Madame se fâcherait, criant qu'on perdait ses effets. Il lui vint en mémoire que le jupon qu'elle portait, son unique jupon, pouvait se dire à peu près blanc. Elle le détacha pieusement, s'inclina, prit soin de tenir les yeux fermés, se recommanda à son bon ange, puis étendit le chaud linceul sur la tête et la poitrine du mort. Un cierge était de rigueur : elle choisit parmi les bouts de chandelle qui se trouvaient là le plus recommandable et l'alluma.

Elle soupira en songeant que pour le moment, pas une personne de la maison n'avait l'ombre de religion, et qu'il n'était nul espoir de trouver une croix et de l'eau bénite chez l'une d'elles.

— Si ces demoiselles en jouant n'avaient pas cassé mon beau petit bon Dieu, dit-elle, et perdu mon rameau béni, pauvre âme, je le les apporterais.

Elle chercha dans tous les coins de sa mémoire une bribe de prière ; elle en avait su jadis, mais il y avait si longtemps !... le signe de croix seul lui

était resté d'un usage tant soit peu familier. Elle dut s'en tenir donc aux inspirations de sa douleur, et parla ainsi :

— Brave homme, tu m'as valu de ton vivant passablement de monnaie et quelque fois même des pièces blanches. Je t'ai dû longtemps mon tabac et mes petites lampées. Dieu te le rende !...

Mais elle changea tout-à-coup d'expression et de visage ; au lieu de rester à genoux, les mains jointes, elle s'assit sur ses talons et croisa les bras.

— Pourtant, ajouta-t-elle d'un autre ton, tu seras peut-être cause qu'on fermera la maison, et que je retomberai à mon âge sur le pavé... Tu conviendras qu'alors ça se gâte... et que Madame a bien raison... tu en as mal agi... Que le diable te torde le cou !

Cela dit, elle tira son jeu de cartes de son tablier et reprit le chemin de sa loge, méditant certaine réussite qui lui apprendrait infailliblement si la maison serait fermée ou non, si le grand Raymond irait en paradis ou en enfer.

VII. — LA COUR ET LES ACCUSÉS.

Six mois se sont écoulés depuis le meurtre commis à l'hôtel du *Soleil* et les arrestations qui en furent la suite.

C'est le jour de l'ouverture des assises.

La Cour n'est pas encore entrée en séance ; le président procède dans la chambre au tirage du jury, et aux récusations que les deux accusés peuvent avoir à exercer. En attendant, les jeunes avocats stagiaires se pavanent sous des robes de louage dans l'enceinte du tribunal ; les témoins et les personnes munies de billets prennent place sur les bancs qui leur sont réservés.

Au premier rang des témoins, voici Henriette Meneau. La jeune fille a été reconnue innocente et mise hors de cause dès le premier interrogatoire, mais elle est appelée aujourd'hui à renouveler ses dépositions.

Le visage pâli et altéré par la douleur, par les privations et les souffrances de la pauvreté, Henriette est presque méconnaissable. A sa sortie de la conciergerie, mademoiselle Simonin n'a point voulu la recevoir, frémissant de laisser passer le seuil de sa demeure à une fille qui avait manqué d'être accusée de complicité dans un meurtre. Henriette est maintenant logée dans un coin de grenier, travaillant à son compte et trouvant peu d'ouvrage. Mais les poignantes inquiétudes que lui inspire le sort de Fortuné l'accablent bien plus que la misère du sien.

Cependant elle est calme comme celle qui ayant toujours compté sur les rigueurs de la vie, ne s'étonne pas de les supporter. Sa souffrance d'ailleurs n'a rien d'amer ; les circonstances fatales ne sont pas venues, du moins, lui défendre d'aimer Fortuné. Ou ce jeune homme est innocent du crime, ou il l'a commis pour la défendre, pour la sauver du déshonneur : ainsi, il n'est maintenant que plus digne d'elle, soit par un malheur injustement souffert, soit par un glorieux courage.

Sur ce banc des témoins, trône la maîtresse de l'hôtel où la scène du meurtre s'est passée. Madame Delacour, qui représente le *SoleilSoleil*, a couvert sa coiffure de brimborions d'or ; mais si elle prétend annoncer le luxe de sa maison par sa belle tenue, elle offre aussi par sa physionomie

raide et sévère l'austérité de mœurs qu'elle a toujours prétendu y conserver. Mademoiselle Simonin figure aussi parmi les personnes appelées à déposer.

Les avocats des deux accusés pénètrent dans l'enceinte.

M. Destournelles, avocat d'ancienne roche et l'une des colonnes du Palais, sur la demande des camarades de Mélanie, qui ont payé deux cents francs l'éloquence à livrer ce jour-là, s'est chargé de la défense de la fille Paquis.

Il a l'air imposant, affairé ; il s'arrête majestueusement à la porte, et se retournant vers la salle des Pas-Perdus à la manière d'un acteur qui parle à la cantonade :

— Mon cher, à demain, chez moi... mais de grand matin, car je suis accablé de monde... surchargé d'affaires... je n'ai pas une minute à perdre.

Chacun ouvre de grands yeux pour voir cet avocat qui a trop de causes, et se promet bien de lui porter la sienne, si jamais il en a une à faire défendre.

A côté de l'homme de robe recommandable, arrive M. Napoléon Bouleau, fils de quincaillier, entré au barreau de par la fortune et la vanité de son père ; il n'a point encore plaidé et vient d'être nommé d'office pour défendre Fortuné.

L'avocat de fraîche date entre de celte allure brusque et précipitée qui sert souvent de contenance à la timidité. Il brille de tout le lustre d'une robe neuve, d'un bonnet neuf, d'un rabat blanc et neuf. L'un de ses bras soutient un portefeuille de maroquin vert, tout neuf aussi ; son autre main balance un rouleau de beau papier noué d'une faveur rose, et qui sent le plaidoyer laboré à la lampe du novice. Il se dirige vers le banc des avocats en relevant la tête pour braver les rires sournois de ses rivaux les jeunes stagiaires.

Parmi les spectateurs les mieux placés, on peut remarquer M. et madame Bouleau, qui sont venus voir débiter leur fils, et ont amené des parents, des amis, des connaissances, entre autres une riche héritière qui sera sûrement séduite par le talent que va déployer le défenseur de la veuve et de l'orphelin.

Madame Bouleau voudrait bien, malgré la distance, établir une sorte de conversation avec son fils ; mais la dignité de M. Napoléon l'empêche de remarquer ses signes, et l'huissier seulement, en voyant la dame se démener ainsi, lui demande si elle a quelque chose à communiquer à *maître* Bouleau.

— Oh ! rien... C'est que c'est mon fils, dit-elle en rougissant d'orgueil et de bonheur, et je lui faisais un simple *pst* ! d'amitié pour lui bien marquer que nous le voyons ;

L'huissier salue et vire vers le fils.

— Qu'est-ce que je dis donc ? rien, reprend la mère. M. l'huissier ! M. l'huissier ! auriez-vous l'extrême complaisance de lui porter cette boîte de jujubes... J'ai songé que sa poitrine risquait beaucoup de s'échauffer en plaidant... Ce cher enfant, c'est sa première cause.

Nouveau salut de l'huissier, qui recommence à virer vers le fils.

— M. l'huissier ! M. l'huissier ! je suis désolée de vous donner cette peine... recommandez-lui encore de prendre bien attention à ne pas se trouver mal : je connais Napoléon ! la moindre émotion lui frappe les nerfs. Dès qu'il se sentira la tête un peu faible ; qu'il respire vite de mon vinaigre des Quatre-Voleurs. C'est souverain. Je lui ai donné mon flacon en partant. Il l'a dans la poche de son gilet, à droite... Ayez l'extrême obligeance de le lui rappeler.

Et l'huissier de retourner à M. Napoléon.

M. le substitut, drapant sa riche taillè dans dix-neuf aunes de soie noire, monte au parquet d'un pas ferme et léger. Il a salué gracieusement de la main trois ou quatre personnages importants pour qui des tabourets ont été disposés derrière les sièges encore vides de la Cour. Tous les yeux de femme se portent à l'instant sur lui.

— Mais voyez donc la belle figure sous ce bonnet à galon d'argent !

— Avec quelle aisance il porte cette robe ! quelle belle tournure ! et combien de dignité !

Les jurés montent à leurs bancs, l'un pincé dans un frac, l'autre enveloppé dans un paletot. Leurs douze figures alignées sont les plus sérieuses de l'assemblée. Est-ce profondeur de réflexion ? Leur esprit se recueille-t-il pour bien se pénétrer de l'importance de leurs fonctions ? Est-ce simplement contrariété boudeuse ? Leur esprit repasse-t-il une affaire qu'ils ont dû laisser en suspens à leur domicile, et donnent-ils intérieurement au accusés et tribunal ?

Un huissier annonce l'arrivée de la Cour. Les têtes se découvrent et le silence tend à s'établir. M. le président et MM. les conseillers entrent d'un pas nonchalant. Leur parole achève de s'épancher dans un entretien qui semble aimable. Ils s'asseyent, et dès lors leur maintien tourne à une complète gravité, à une gravité cependant molle, assouplie par la longue habitude, et que l'observateur superficiel confondrait avec la somnolence.

Les accusés sont introduits.

Le cri monotone des huissiers : *Silence, Messieurs !* demeure pour quelques instants impuissant à maintenir l'ordre. On chuchote, on parle à pleine voix, on se lève, on se dresse sur la pointe des pieds, les plus hardis se grandissent de toute la hauteur d'un banc pour mieux voir. Chacun s'efforce de découvrir sur la figure hâve et chafouine de Fortuné et sur la plate et large face de Mélanie quelque trace du sceau de réprobation qui, depuis Caïn, hélas ! n'a pas été très régulièrement marqué sur le front des assassins. Leur paupière, qui s'est engourdie sous le jour sombre de la prison, est douloureusement blessée par la vive lumière le brouhaha de l'assemblée les assourdit ; cette curiosité hostile dans tous ces regards auxquels ils se sentent livrés leur pèse, les atterre. Ils portent la tête basse, sont gênés dans leur pose, et plus d'une voix dans le public de dire :

— Cela semble une figure ordinaire ! Comme les grands scélérats savent se donner un air humain ! Mais on reconnaît toujours au fond de leurs traits quelque chose de farouche et d'atroce.

Nous savons que Fortuné, à l'excellente nature, aux admirables instincts, était en même temps en proie à une faiblesse, à une timidité extrêmes qui le livraient pieds et poings liés à tous ceux qui l'approchaient. Le sentiment de sa petitesse grandissait tous les hommes à ses yeux ; la conscience de son infériorité lui faisait considérer tout ce qu'il voyait comme modèle à suivre ; il était toujours prêt, comme un miroir, à réfléchir la figure qui se trouvait devant lui, mettant son mérite dans l'exactitude de ce reflet.

Son moral ne s'était donc point amélioré pendant une captivité de six mois. Il avait recueilli en prison de singulières théories sur le repentir et sur l'aveu du crime ; il s'était instruit auprès des criminels de profession, dans l'art de se retrancher avec aplomb et sang-froid derrière les mensongers alibis et les dénégations impudentes. En ce moment, il s'applaudissait naïvement du concours de circonstances qui balançait l'accusation entre deux têtes, et lui donnait une chance sur deux pour que sa vie fût épargnée.

L'amour, si beau et si pur dans Fortuné, aidait pourtant aussi à ces mauvaises dispositions. Aimé d'Henriette, Fortuné s'attachait avec passion, avec ivresse, à l'existence ; il voulait vivre à tout prix et aurait laissé couper la tête à tout l'univers pour garder la sienne et avoir le temps de jouir de son bonheur.

Il y a donc en ce moment sur la figure du une teinte de fausseté, d'hypocrisie, d'assurance cruelle, bien étrangère à sa douce physionomie, et

qui le rend plus laid que jamais.

L'accusée Mélanie offre peu d'aliment à la curiosité. Elle est plongée dans un accablement apathique. Dans le commencement de son arrestation, cette ardente et étrange créature a été plus occupée à gémir, sur la mort de son grand Raymond que sur sa propre situation ; maintenant, les souffrances du cachot, en tuant sa passion, l'ont tuée elle-même, et ce n'est plus qu'une masse froide et inerte.

La curiosité du public apaisée, l'ordre renaît, le silence règne ; le greffier fait lecture de l'acte d'accusation, et chacun prête une oreille attentive.

Ensuite le président demande à Fortuné ce qu'il prétend opposer à la déposition de tel ou tel témoin ; à quoi le pauvre garçon, tremblant sous son assurance factice, répond toujours :

— Je n'ai rien à dire.

— Prenez garde, votre silence vous accuse... Dans votre intérêt, je vous engage à répondre.

— Vous voulez que je parle pour que je m'embarrasse, pour que je me coupe, pauvre ignorant que je suis, et que je vous fournisse des preuves contre moi... Faut-il donc que je prenne votre place et que je me condamne moi-même ?

— Accusé, dit le substitut, vous manquez à la Cour.

— Messieurs du ministère public, j'ai l'échafaud devant moi, vous avez une existence douce et longue, ne me chicanez pas pour quelques paroles qui vous déplaisent, ce n'est qu'un grain de sable de plus dans la balance.

— Vous vous faites tort avec ce langage, reprend le président, et vous vous nuisez dans l'esprit de MM. les jurés.

— Je ne puis me les rendre plus défavorables qu'ils ne le sont d'avance.

— Auriez-vous quelques-uns d'eux à récuser.

— Je les récuse tous. Ils sont douze rangés sur ce banc ; y en a-t-il un seul qui soit de ma classe, qui ait vécu de ma vie ? Tous bourgeois et payant en année d'impositions ce que je n'amasserai pas en cent ans d'épargnes'y en a-t-il un qui connaisse la vie du prolétaire ; et comment juger ce qu'on ne connaît pas ?

Le président, ne pouvant rien obtenir, passe à l'interrogatoire des témoins.

Henriette Meneau est appelée à déposer. A la question qu'on lui adresse : « Connaissez-vous l'accusé ? » elle répond Oui d'une voix forte ; et tournant la tête vers Fortuné, elle lui jette un regard de tendresse et de pitié profonde.

— Est-il votre parent, votre allié ?

— C'est un honnête et digne jeune homme ; quelles que soient les apparences contraires, et même les faits accomplis, il ne peut être coupable d'un crime, j'en prends Dieu à témoin.

Fortuné lient son regard baissé vers la terre, mais une larme se forme dans ses yeux.

Henriette, sur la réquisition du président, raconte tous les faits qui ont rapport à elle avec une scrupuleuse exactitude et une fermeté modeste.

— Ainsi, à vous entendre, dit le président résumant la déposition, il n'y aurait pas eu de rendez-vous donné entre Raymond et vous. Cet homme aurait abusé de votre innocence pour vous attirer dans un guetà-pens. Cela est difficile à croire de la part d'un fils de famille, jeune, beau, riche et séduisant.

— J'ai dit la vérité.

M. le substitut, dans le langage peu poli du Palais, prie messieurs les jurés de remarquer qu'en ce point la déposition de la *fille* Henriette Meneau se trouve formellement contredite par celle de la *femme* Delacour, à qui Raymond avait annoncé attendre quelqu'un dans sa maisons plus formellement contredite encore par la déposition de la *fille* Simonin, qui affirmait avoir ignoré l'événement jusqu'au nom de la femme Delacour, et, par conséquent, n'avoir pu songer à envoyer dans l'hôtel garni sa jeune, ouvrière.

Mademoiselle Simonin est appelée à son tour.

Dès les premiers interrogatoires, un courage puisé dans l'orgueil et l'effroi, lui a fait dénier toute participation à la démarche d'Henriette chez madame Delacour.

Depuis six mois que sa conscience ne la laisse pas toujours sommeiller tranquille, elle a travaillé, pour se mettre l'esprit en repos, à justifier à ses propres yeux sa conduite envers sa victime. Elle a pressuré chacune des circonstances du passé pour en extraire de quoi autoriser unsoupçon rétroactif, et de ces soupçons, elle a vite conclu à autant de fautes commises. A force d'éprouver le besoin de croire que la vertu d'Henriette

doit être une vertu jouée, elle en est arrivée à se le persuader à peu près à elle-même.

A la demande qui lui est aussi adressée : « Connaissez-vous Henriette Meneau ? » elle répond précipitamment *Non*, par une faiblesse semblable à celle qui porta saint Pierre à renier le dieu accusé.

— Comment ?...

— Quand je dis non... c'est-à-dire oui... c'est selon...

— Elle a été arrêtée le jour du meurtre, dans la chambre où le crime a été commis. — Je ne la connais pas.

— Elle prétend que c'est vous qui l'avez envoyée chez madame Delacour.

— Mais c'est infâme... Non, trois fois non, je ne la connais pas... Combien elle m'a trompée !...

Cependant la malheureuse Henriette écoutait mademoiselle Simonin et la contemplait avec stupeur. A tant de lâcheté elle se sentait rougir, non pour elle-même, la noble fille ! mais pour son ancienne maîtresse, qu'elle avait été si longtemps accoutumée à chérir et à vénérer.

— Mademoiselle Simonin, mademoiselle Simonin, lui dit-elle en pleurant, je ne l'aurais jamais cru de vous. Que Dieu vous pardonne ce que vous venez de dire ; car cela vous sera d'un grand poids à votre lit de mort !

— La sagacité de MM. les jurés, conclut M. le substitut d'une voix ronflante et avec un accent qui eût fait honneur à l'austère Caton, saura choisir, pour former les éléments d'une saine conviction, entre la déposition d'une femme respectable que recommandent sa position sociale et une moralité constatée, et la déposition d'une fille sans aveu, ramassée par la police sur le théâtre du crime. Elle veut sans doute aujourd'hui dérober aux investigations de la justice par quels tortueux sentiers, perfidement semés de fleurs, son adroit manège conduisait au désordre, entraînait vers le vice l'infortuné Raymond Perrot, jeune homme sans expérience, doué, pour son malheur, d'une complexion ardente, d'un cœur aimant et généreux ; elle tente de se retrancher habilement derrière une candeur factice, et de surprendre votre sensibilité, messieurs les jurés, par le récit invraisemblable, la fable absurde du piège tendu à son innocence, ne rougissant pas de charger d'une accusation aussi odieuse la mémoire d'une intéressante victime qui, glacée par le froid de la mort, ne peut, hélas ! secouer son linceul pour venir se défendre, ne frémissant pas (et c'est une

circonstance qui n'échappera pas à l'observation impartiale de MM. les jurés) de violer ainsi le respect qu'on doit à la tombe.

A cette homélie, M. le président, prompt à saisir la balle au bond, ajoute d'une voix non moins imposante :

— Fille Henriette Meneau, le déplorable silence de nos lois, dénoncé dans cette enceinte avec autant de talent que de courage par le nouvel organe du ministère public, dans l'intérêt de la morale, ne nous permet malheureusement pas de nous appesantir sur le degré d'influence que votre séduction coupable a pu exercer parmi les motifs qui ont déterminé la perpétration du crime affreux dont nous recherchons aujourd'hui les auteurs. Un intéressant jeune homme est enlevé à la famille la plus honorable, une famille dont il promettait de devenir l'orgueil, une famille dont il emporte avec lui dans la tombe toute la joie et toute l'espérance. Son unique tort paraît avoir été de s'être épris follement. Il a payé de la vie un instant de faiblesse. Combien de ce sang doit-il retomber sur votre tête, fille Henriette Meneau ? C'est un secret qui restera entre Dieu et vous. La Cour avoue son impuissance à le pénétrer ; mais son œil demeure ouvert sur votre conduite future dans l'intérêt de la vérité. Elle vous livre à vos remords. Retournez à votre place.

Henriette se sent comme frappée de la foudre ; ses bras se détachent languissants, ses genoux fléchissent, un nuage s'étend sur ses yeux ; pâle, mourante, elle cherche en vain à trouver place sur le banc des témoins.

La grosse et bonne Flore a écouté, les yeux grands ouverts, les magnifiques paroles du président et s'est écriée en forme de péroraison :

— Satané farceur, va !

Mais en voyant tous les assistants s'activer à occuper sur les bancs le plus d'espace possible, pour refuser accueil à la pécheresse dont le saint courroux des magistrats vient de flétrir les iniquités, elle s'indigne de ce manque de charité chrétienne. De ses coudes et de ses agiles hanches, elle ébranle rudement tout son voisinage, ouvre à côté d'elle une longue brèche, et prenant Henriette par la main :

— Tiens, pauvre chère poule, mets-toi là, dit-elle, je ne suis pas bégueule, moi, nous ferons bon ménage ensemble.

Henriette se laisse tomber sur le banc à demi-mourante, et cache en frémissant son visage inondé de larmes dans le sein de sa protectrice.

Stimulé par le succès dont les deux splendides orateurs, si généreux vengeurs de la morale, ont vu couronner leur éloquence, M. Napoléon

Bouleau prétend aussi cueillir sa petite palme derrière eux.

— Puisque l'accusé m'a confié... non, non, je me trompe, je fais excuse à la Cour.... Puisque, dis-je, je suis appelé à défendre la Cour... Ce n'est point cela encore... Enfin, puisque la Cour m'a aujourd'hui désigné comme défenseur... Or, le ministère et la Cour ont blâmé à bon droit la déposition de la fille Henriette Meneau... Je suis du même avis, comme aussi sur le précédent témoin en particulier... Messieurs les jurés, soyons de bonne foi, je le dépose dans vos consciences... On nous accuse d'avoir assassiné par jalousie... parce que nous aurions été épris et le rival de l'intéressante victime... Je considère qu'il est absurde de supposer qu'un homme puisse être jaloux d'une femme assez légère, assez impudente, lâchons le mot, assez...

Le mot interrompu se termina par une sorte de gémissement comme si le malencontreux orateur eût été empoigné au gosier !... Et tout-à-coup l'ample robe noire disparut derrière le bureau, de la façon brusque dont chez Séraphin une ombre gesticulante plonge sous le lumineux horizon.

C'était la main de Fortuné qui, saisissant par derrière le collet de monsieur son avocat, l'avait attiré avec violence et avait fait perdre l'équilibre à la marionnette. — Holà ! Monsieur, dit tout bas Fortuné palpitant et courroucé, je n'entends pas, s'il vous plaît, qu'on me défende ainsi !.. Henriette, la vertu même !... l'insulter ! douter de son innocence après qu'elle a parlé de sa voix si noble et si pure... mais quel cœur avez-vous donc ?

Ces paroles arrivent jusqu'à la jeune fille et pénètrent dans son âme comme un baume bienfaisant... Elle se lève doucement pour mieux voir Fortuné, pour mieux l'entendre.

— Oh ! dit-elle, il n'a jamais douté de moi, lui... il m'aime bien !

Cependant les débats se poursuivent malgré l'éclipse de M^{me} Napoléon, et leur direction devient décidément favorable à Fortuné. Au mépris de l'acte d'accusation ressort de plus en plus la certitude qu'aucune connivence n'a existé entre les deux accusés, qu'ils ne se connaissaient point au jour du crime, et ne peuvent plus avoir été complices. C'est sur la seule Mélanie que décidément les charges demeurent accumulées. Les habitués de la Cour d'assises, ceux qui ont à se créer ou à conserver une réputation de sagacité, jaloux de s'assurer la gloire d'avoir deviné à l'avance le verdict que rendra le jury, se mettent déjà en règle et chuchotent d'un ton important à leurs voisins :

— La femme sera déclarée coupable, mais l'homme sera acquitté. C'est évident.

Henriette a repris des forces nouvelles ; déjà elle oublie ses propres souffrances, et l'injuste semonce des magistrats, et les regards outrageants du public... Elle s'abandonne tout entière à une pensée unique, à l'innocence de Fortuné, à son acquittement assuré !... Elle est joyeuse et fière ; elle se ; prend à pardonner à tous ceux qui l'ont si cruellement maltraitée ; elle se prend à bénir tout ce monde, de ce qu'il veut bien partager son espoir. Elle contemple avec un bonheur ineffable Fortuné, qui lui sera rendu.

Mais en ce moment le visage de Fortuné, loin de revêtir l'espérance et la joie, est plus sombre qu'à l'ouverture de la séance. Le malheureux Fortuné a dépouillé cette assurance cynique empruntée aux mœurs de la prison... c'est que la voix d'Henriette, de la magicienne Henriette, s'est fait entendre, et a ramené dans le sein du jeune homme la douce charité, les sentiments d'honneur, de loyauté.

Cette pauvre Mélanie, impuissante à se défendre, cette femme que l'accusation enveloppe, presse, torture sur le banc d'ignominie, qu'un arrêt va jeter aux mains du bourreau, Fortuné sait qu'elle n'est point coupable... Maintenant il se déteste, il se fait horreur à lui-même d'avoir supporté si longtemps qu'une Créature humaine agonisât sous ses yeux dans de telles angoisses, d'avoir spéculé pour son propre salut sur la chute de cette tête... Et cependant qu'elle tombe cette tête sur laquelle nulle affection ne repose, et ses jours à lui sont réservés ; il est rendu à l'amour d'Henriette ; une vie de bonheur les attend !...

La seule demoiselle Flore continue à charger Fortuné avec une constance héroïque. Elle a persisté à le reconnaître pour l'homme rencontré au pied du petit escalier, l'homme qui lui a prêté secours pour porter la Mélanie dans sa chambre, l'homme qu'elle a laissé à l'entrée du corridor qui conduit à la fatale chambre Verte.

Mais sa déposition est affaiblie et à peu près annulée par celle de madame Camarde, qui n'a garde de reconnaître un homme reçu à l'hôtel du Soleil dans un malotru de l'espèce de Fortuné. Ce serait confesser une négligence impardonnable, avouer qu'elle a manqué à tous ses devoirs de gardienne, qu'elle a compromis l'honneur de la maison en y laissant pénétrer un individu mal couvert et dont elle ignorait le nom. Ce serait se livrer à la juste indignation de madame et se faire jeter dans la rue.

Toutes les deux, rappelées une dernière fois par le président, échangent des injures et de mutuels démentis sans que du choc jaillisse une étincelle resplendissante de vérité. Enfin, mademoiselle Flore perd patience et prend un parti extrême.

Elle se précipite vers le banc des accusés, et, croisant ses bras, se pose droite et ferme devant Fortuné.

— A nous deux, mon petit, dit-elle. Regardez-moi une fois en face, là, bien en face, si cela vous est possible, avec vos yeux de chat-huant. Osez-vous répéter que ce n'est pas vous ? L'accusé, qui semble sortir d'une méditation douloureuse, d'un pénible accablement, balbutie d'une voix mal articulée :

— Cette femme est folle.

— Il ne s'agit pas de cela, mon mignon. On vous demande *oui* ou *non*. Osez-donc répéter *non* ?... Vous voyez, monsieur le président, il n'a pas le front de répéter *non*.

Sur l'interpellation du président, l'accusé se décide pourtant à prononcer le monosyllabe exigé ; mais celte fois sa voix a tremblé.

— Ah ! poltron ! poltron ! reprend la véhémence Flore, toujours à travers les représentations de monsieur le président qui la rappelle à la modération, il faut que vous soyez un fameux sauvage, un mangeur de chair humaine ! Vous, qui savez ce qui en est, laisser tranquillement charger la Mélanie, une innocente, une si bonne créature, à qui tout un chacun s'intéresse ! Il n'y a personne qui puisse s'empêcher de l'adorer. Pour lui acheter un avocat, nous nous sommes toutes cotisées, quoi ! en une matinée j'ai ramassé plus de deux cents francs, oui, vraiment, plus de deux cents francs. S'il faut qu'ils me la fassent mourir, ma bichette, voyez-vous, c'est à vous que je m'en prends ; de mes deux mains je vous arrache le cœur du ventre. Mais non, non, vous ne serez pas sans pitié, vous allez parler, n'est-ce pas ? Je ne suis qu'une pauvre fille, mais si j'avais eu le malheur (qui peut répondre qu'il n'aura pas une fois dans sa vie la main un peu prompt) ? de donner de mon couteau dans la gorge d'un homme ou d'une femme, et qu'à côté de moi la justice en accusât quel qu'autre, jour de Dieu ! la parole me partirait malgré moi ; je dirais : Vous n'êtes qu'un tas d'imbécilles. C'est moi qui ai fait le coup. Et voilà !

Fortuné, toujours debout, garde encore un triste silence. Le sang afflue à son visage, la sueur coule de son front. Son regard s'est porté sur Mélanie ; mais celte fois ce regard a une expression étrange d'humilité et de noble

orgueil : il demande grâce et resplendit en même-temps d'une exaltation surhumaine.

De son côté, Mélanie, dont l'esprit accablé a succombé jusque là à l'horreur de sa position, et qui dans tout le cours des débats a trouvé à peine la force de bégayer quelques courtes réponses dépourvues de sens, vient de sortir de sa torpeur à la voix de son amie. Elle soulève sa paupière, son regard déchirant monte au-devant de celui de Fortuné.

— Que vous ai-je fait, dit-elle avec l'accent du désespoir, pourquoi voulez-vous m'envoyer à la guillotine à votre place ?

La figure de Fortuné s'illumina d'un éclat surnaturel, il répondit d'une voix ferme :

— Vous vivrez.

Puis, fixant son regard sur Henriette :

— J'aurais pu, dit-il, me revoir libre et aimé d'elle ; mais vivre bourrelé de remords qu'il m'eût fallu cacher à ses yeux, vivre lâche et assassin, mieux vaut mourir généreux, mieux vaut mourir sans être devenu indigne d'elle... Messieurs les jurés, Mélanie est innocente ; c'est moi qui ai commis le crime. .

Un gémissement douloureux lui répond au loin, parti du banc des témoins : c'est Henriette qui s'est évanouie. Une impression profonde se manifeste dans l'assemblée ; il circule de toute part des murmures élevés, des exclamations de surprise, des mouvements tumultueux que la voix des huissiers ne peut réprimer.

L'audience est un moment suspendue.

Le public se livre sans contrainte à l'émotion produite par le noble mouvement de Fortuné. Des conversations bruyantes et animées s'entament où cette action est appréciée et commentée de différentes manières. — C'est beau, c'est superbe, dit une belle dame ; mais qui aurait attendu cela d'un homme de cette classe ?

— C'est beau, dit un gros et flegmatique bourgeois ; mais remarquez que c'est un célibataire. Ça coûte beaucoup moins quand on ne laisse derrière soi qu'une maîtresse.

— C'est beau, dit un titi, mais c'est bête. Quoi qu'il en dise, à la longue il se serait accoutumé à vivre sans la tête de l'autre.

Quelques jurés au cœur chaleureux admirent franchement, tandis que d'autres au paresseux intellect conservent rancune à l'accusé d'avoir tardé

si longtemps à parler. Il leur aurait épargné tant de travail d'attention tant de labeur de conscience dépensé pour se former une opinion contre la fille Mélanie. MM. les conseillers et M. le président, vieux routiers toujours en garde contre une sensibilité dangereuse, ne sont point sortis de leur prudente réserve ; cet aveu a peut-être un but perfide qu'ils n'entrevoient pas encore. M. le substitut se gratte le front de sa plume et rêve, car voilà une circonstance qui nécessite un bouleversement dans le système de l'accusation. .

Mais, dans toute l'assemblée, le personnage le plus ému, c'est sans contredit M. Napoléon Bouleau. D'abord il frémit en vertu de l'intérêt que sa profession veut qu'il porte à son client, surtout à son premier client, le plus difficile à tous de rencontrer. Ensuite ce plaidoyer, élaboré avec tant de soin et appris par cœur avec tant de fatigue ; ce plaidoyer qui a tiré des larmes à père, mère, oncles, tantes, cousins, cousines, le voilà donc maintenant perdu ! Il n'arrivera point jusqu'aux oreilles du public ; il a été écrit dans l'hypothèse de l'innocence du client, et le stupide client s'avise de s'avouer coupable ! Il va falloir improviser un autre système de défense, et M. Napoléon n'a pas l'improvisation à ses ordres. Avec du temps et un travail de plume, il parviendrait à extraire de l'oraison écrite et à classer et recoudre dans un nouvel ordre certains morceaux de prix qui composeraient déjà un joli fonds pour l'oraison improvisée ; il y joindrait quelques notes rédigées ici sur le bureau même, et celle plaidoierie mi-partie lue, mi-partie récitée, aurait encore une certaine valeur ; mais dans quelques instants l'audience sera reprise. Que faire ? Il confie son embarras à son collègue, M. Destournelles. — Vous aurez, répond celui-ci, quelques instants à vous pendant que le ministère public parlera.

— Trop peu, trop peu... Que faire ?

— Si vous aviez une heure ?

— Je me croirais sauvé.

— Je vous en fais gagner deux et peut-être davantage. J'en connais le moyen... Me consultez-vous ?

— Voyons ce moyen,

— C'est vingt francs pour la consultation verbale.

— Votre moyen ? Oh ! mon Dieu ! le président a repris son fauteui. Votre moyen ?

— Consultez-vous ?

— Eh ! sans doute je consulte.

— Alors vous savez l'usage ?

— Quel usage ?

— C'est singulier... Il veut exercer la profession et il ne sait pas l'usage... Vous êtes vraiment étonnant.

M. Napoléon comprend enfin, à l'air et au geste, qu'une consultation de M. Destournelles se paie d'avance. Les vingt francs empochés, M. Destournelles reprend gravement :

— Réclamez du président qu'en vertu de son pouvoir discrétionnaire, il fasse appeler tels ou tels témoins qui sont prêts à déposer de la moralité de votre client. Priez Dieu pour que vos nouveaux témoins demeurent loin, bien loin du Palais, ou soient absents de leur domicile, car alors il est à espérer que leur audition sera renvoyée à demain. Dans la chance la plus défavorable, celle où l'huissier expédié à leur recherche les ramènerait, vous comprenez que vos deux heures et au-delà vous sont assurées. .

M. Bouleau s'empessa d'user de cette ressource.

Fortuné n'eut à indiquer à son avocat pour répondants de sa moralité que deux personnes : Madeleine et le jeune républicain Marcel qu'il avait connu à la Force.

Or, le républicain devait lui-même être jugé le lendemain et se trouvait habiter pour l'heure la prison de la Conciergerie, dépendante du Palais ; il suffisait de dix minutes pour qu'il pût comparaître. En attendant, on put procéder sur-le-champ à l'interrogatoire de Madeleine ; car Madeleine assistait à l'audience, non pas au banc des témoins, où son secours aurait été si utile à Henriette, mais perdue dans la foule des simples spectateurs, d'où elle s'empessa de signaler sa présence à l'huissier qui se mettait en route pour la chercher son domicile. .

M. Napoléon, en échange de ses vingt francs, gagna en tout vingt minutes ; mais ce retard dans les plaidoiries, fut on ne peut plus fatal à Fortuné. L'heureuse impression produite par son aveu sur la masse du public, et sur certains jurés, eut le temps de s'effacer ; d'autres impressions succédèrent dont le ministère public sut tirer un grand parti au profit de l'accusation.

Quand monsieur le substitut entendit Madeleine raconter comment, au péril de la prison, Fortuné l'avait, dans une expédition de contrebande, préservée de la patrouille monsieur le substitut sourit ; mais quand il eut oui le républicain raconter comment au milieu d'une révolte de prisonniers le même Fortuné lui avait fait si courageusement un rempart de son corps, oh ! alors la figure de monsieur le substitut rayonna. .

L'accusé lié avec une contrebandière, avec un républicain barbu, quel heureux appendice pour son réquisitoire ! Pendant la suspension de l'audience, il songeait aux moyens de rattacher proprement à l'affaire une profession de foi en faveur du gouvernement, et aussi la tirade obligée contre l'anarchie. La Providence, sous les traits du cupide M. Destournelles, en suscitant les deux témoins supplémentaires, l'avait servi à souhait. Après avoir affermi avec grâce sur sa tête son bonnet à galons d'argent, il débita un pompeux réquisitoire qui se termina à peu près ainsi :

— Votre sagacité, messieurs les jurés, a saisi, je ne vous ferai pas l'injure d'en douter, quels terribles enseignements découlent de l'affaire dont la décision vous est soumise aujourd'hui. Que la jeunesse contemple ces choses en frémissant et puise ici l'horreur du vice ! Elle apprendra comment il suffit d'un pas, d'un seul pas de déviation hors de l'étroit sentier de la morale, d'une première infraction à l'ordre, pour se trouver lancé sur la pente irrésistible qui aboutit fatalement à l'abîme de la perversité. Un homme dans la fleur de la jeunesse, devant qui le monde s'ouvrait riant et fleuri, un jeune homme qui, avec de l'ordre et de l'économie, pouvait devenir bon époux, bon père, citoyen honorable, à l'ombre de nos institutions tutélaires, de nos institutions sages, grâce auxquelles tous sont désormais également appelés à tout, s'ennuie de demander au travail une existence régulière et doucement progressive. La soif de jouissances immorales et d'une fortune prématurée allume son sang. L'or, qui devient nécessaire au dissipateur pour le prodiguer aux fantaisies de la courtisane, ce n'est plus le travail honnête qui pourra le lui procurer ; sa cupidité aura recours aux spéculations illicites de la contrebande. Et maintenant, messieurs les jurés, veuillez me prêter toute votre impartiale attention. Considérez avec quelle rapidité effrayante il va franchir les derniers degrés de la corruption. Il est jeté en prison, et voilà qu'aussitôt, dans cette même prison, s'introduisent avec lui l'insubordination et la révolte ; car il y a apporté tous ses vices, sa turbulence farouche et son indomptable énergie. Dans ce triste séjour, avec qui le trouverons-nous en liaison ? Avec ces hommes imbus des plus abominables doctrines, ces incorrigibles fauteurs de l'anarchie, qui d'une main brandissent la torche et de l'autre le poignard, qui invoquent sans pudeur l'indigne loi agraire et l'abolition du saint droit de l'hérédité, qui voudraient jeter chaque propriété privée, chaque fortune individuelle, dans une immense fournaise d'où sortirait le colossal Baal, l'absurde veau d'or de ces zélateurs insensés, la fantastique communauté

des biens, à l'aide de laquelle, selon eux, tous ceux qui possèdent seraient ruinés, tous ceux qui n'ont rien, enrichis. La fatale progression n'est-elle pas évidente, manifeste, lucide, au-dessus de toute dénégation, messieurs les jurés ? Le libertin se fait contrebandier, bientôt après républicain, et, au sortir de cette effroyable école, il court mettre à l'essai ses théories et pratiquer l'assassinat. Votre courageuse mais juste sévérité saura l'arrêter dans le cours de ses forfaits. Votre voix sera la voix omnipotente qui dit à l'Océan destructeur : « Tu n'iras pas plus loin. » En frappant l'assassin anarchiste, messieurs les jurés, vous vengerez la morale et, les lois outragées, vous rendrez la sécurité aux familles alarmées, vous affermirez pour jamais notre nouvel état social sur la base de granit indestructible, que les factieux tentent en vain de ruiner. Vous servirez votre pays en vous souvenant de cette sainte devise de nos bannières : *Ordre public et Liberté !*

M. Napoléon prend à son tour la parole d'une voix qui rappelle les notes d'une clarinette rustique.

Comme Petit-Jean, ce qu'il sait le mieux, c'est son commencement, car son exorde fait partie des morceaux à conserver de l'oraison écrite.

Le débutant y déclare, selon l'usage, qu'il ne se présente qu'en tremblant dans l'auguste enceinte, mais la sainteté de la mission qu'il est appelé à remplir soutiendra son courage. Il réclame la bienveillante indulgence de la Cour pour son humble talent, etc., etc.

La science du geste, surtout sous le grotesque harnais d'avocat, n'est pas de celles qui s'acquièrent en un jour. M. Napoléon est fort embarrassé de toute sa personne et notamment de ses deux bras. Pour se donner du maintien, il a d'abord recours à une boule de papier qu'il chiffonne ; puis il prend négligemment ses gants de tricot déposés sur le bureau et y fourre ses gros doigts par distraction. .

Il avait cheminé de la sorte sans accident dans toute l'étendue de son exorde et atteignait certaine phrase à effet qui couronnerait son premier paragraphe.

— Assuré donc de votre bienveillance, j'oserai...

— Maître Napoléon, dit tout-à-coup monsieur le président, la Cour voit avec une pénible surprise que vous vous permettez de parler ganté devant elle. Elle veut bien reconnaître dans cet oubli des convenances une simple inattention qui s'explique par votre inexpérience, et non pas une prétention que l'ordre auquel vous avez l'honneur d'appartenir essaierait à tort

d'élever. C'est dans votre intérêt et pour éclairer votre jeunesse que je vous ai interrompu. Vous pouvez continuer.

M. Napoléon rougit jusqu'aux oreilles, et il se démène pour dépouiller le gant qui adhère à la peau. .

Lorsque son émotion fut un peu apaisée, il tenta de redemander à sa mémoire la fameuse phrase à effet, la mémoire effarouchée par ce premier contre-temps se tint coi et ne renvoya rien. La situation était critique, M. Napoléon n'entrevit que deux moyens d'en sortir. L'un consistait à faire le sacrifice complet des morceaux de prix de l'oraison écrite, à s'en tenir aux notes prises dans le courant de l'audience, se contentant de développer ces notes de la façon la plus simple et la plus naturelle, sans prétention aux considérations générales ni à l'éclat du style, et en marchant terre à terre dans les humbles limites de cette cause plébéienne. C'était ce que réclamait surtout l'intérêt de l'accusé : un loyal défenseur ne pouvait agir autrement. Un instinct de probité juvénile que le frottement des affaires n'avait point encore usé le disait tout bas à M. Napoléon. L'autre moyen était de débiter le beau plaidoyer quand même, sacrifiant tout net le client et conservant toute sa gloire à l'avocat. La vanité d'écrivain penchait pour ce parti : elle disait que l'accusé n'était pas tellement digne d'intérêt qu'on dût lui immoler ce morceau d'éloquence ; que d'ailleurs cet accusé s'étant perdu par son aveu, tout ce qu'on essaierait de présenter maintenant pour sa défense serait en pure perte. .

— Je ne sauverai pas cet imbécille, s'écrie : Me Napoléon en lui-même, sauvons du moins mon plaidoyer ! Agissons rondement : lisons ; et puisque le sort en est jeté, lisons, ma foi, sans rien omettre..

Alors, Me Napoléonchevauche effrontément sur le manuscrite. Il lit d'abord une tirade contre les déplorables effets de ces préventions dont les bribes d'actes d'accusation(que publient les journaux empressés de courir au-devant de la curiosité de leurs abonnés) déposent le germe fatal dans l'opinion publique. Le vertueux Fortuné était représenté comme atterré sous le poids de ces préventions injustes. L'opinion de la France entière, faussée par les organes de la presse, s'était déjà accoutumée à ne voir en lui qu'un exécrationnable assassin, bien avant qu'ait pu luire le jour de la justice. Mais ce jour se levait enfin. M. Napoléon, qui était descendu dans la prison pour y consoler l'innocence, remontait dans le sanctuaire des lois pour lui prêter l'appui de son saint ministère. Il se faisait fort de démontrer victorieusement, et sans laisser matière à la moindre réplique, que le susdit

Fortuné était complètement étranger à la perpétration, comme aussi à toute complicité dans la perpétration du susdit crime, et que le susdit acte d'accusation péchait par la base, et était de tous points inadmissible... .

— Maître Napoléon, dit le président, dans l'intérêt de votre client, je crois utile de vous interrompre. Vous semblez avoir oublié que la culpabilité de l'accusé a été établie par son aveu. .

L'admonition contrarie le lecteur. Il barbote dans une longue discussion des faits, où, par malheur, tous sont expliqués dans le sens propre à démontrer l'innocence.

— Dans l'intérêt de votre client.... etc., répétait l'implacable président à chaque commentaire entamé d'un nouveau fait.

— Je serai bref, répondait le lecteur d'un ton suppliant. Et il redoublait de vitesse, et il sautait douloureusement des paragraphes entiers...

— Dans l'intérêt de votre client, je dois...

— Cinq secondes au plus, monsieur le président.

L'active langue du lecteur bredouillait, bredouillait ; et M^eNapoléon sautait encore des pages.

Il parvint, suant à grosses gouttes, à certain passage riche en certaines considérations de haute morale, sur lequel il comptait tout particulièrement. Aussi, reprenant haleine, enfonça-t-il avec véhémence son bonnet carré jusqu'à ses arcades sourcilières, et rejeta-t-il en arrière, par une forte secousse de ses deux poignets, les larges manches de sa robe, qui les avaient disgracieusement enveloppés. .

— Et maintenant, Accusation, jeté saisis corps à corps ! réponds-moi, Accusation ! Je veux bien consentir, pour un instant, à admettre avec toi, Accusation, que mon client aurait pu participer au crime...

— Il entre enfin dans là cause, dit le président à demi-voix ; ce n'est pas malheureux dans l'intérêt de l'auditoire.

— Mais alors, Accusation, oublies-tu donc que ce malheureux siècle où la Providence nous a appelés à vivre n'est qu'une funeste époque de transition ? Ne tiendrais-tu nul compte, Accusation, des défauts que tous nos grands penseurs s'accordent à signaler dans notre état social ? Le prolétaire est méprisé, repoussé... Oui, messieurs les jurés, j'en appelle à vos consciences, le prolétaire est considéré comme zéro. Le fardeau des contributions, le lourd milliard du budget, par une combinaison machiavélique, retombe tout entier sur mon malheureux client ; le nieras-tu, Accusation ? Quoi de surprenant, alors, si de temps en temps les masses

ressentent la velléité de se relever, de secouer le joug ! Et l'on oserait plaindre les Raymond Perrot, gorgés de la sueur du pauvre et l'on oserait plaindre les riches !... Accusation, je te... .

— Dans l'intérêt de la propriété, s'écrie le président, je ne souffrirai pas l'émission d'une telle doctrine.

Cette fois, M^o Napoléon grommelle, et il poursuit sans sauter de paragraphe ; le passage est vraiment si beau !...

— Oui, messieurs les jurés, je m'adresse. à vous en pleine confiance, parce que vous êtes des hommes, et des hommes doués d'un esprit impartial, de véritables citoyens, et que les Français qui sont bien Français sont nés pour se comprendre. Il n'y a que les révolutions pour donner du mouvement, de la vie à une nation. Et pour le prouver, je vous citerai ce mot si profond de l'illustre Marat : « Voulez-vous faire une vraie révolution ; prenez-moi trois cents gaillards ; armez-les d'un bâton... » .

— Dans l'intérêt de la société, interrompt encore le magistrat, je ne souffrirai pas dans cette enceinte un appel aux passions anarchiques, M^e Napoléon, je suis forcé...

— Mais je suis ici pour parler, Dieu me damne !

— Dans l'intérêt de la religion, je vous ordonne le silence.

— Ah ! c'est comme ça ; eh bien ! vous n'aurez pas une syllabe de plus de mon plaidoyer.

Et il retrouse à pleine main sa robe jusqu'à la ceinture, afin d'enfourner l'immense manuscrit dans l'une des poches de derrière de son habit.

— Condamnez ou ne condamnez pas, dit-il entre ses dents, je m'en moque... J'aime mieux jeter ma langue aux chiens... Je vais rejoindre maman. Bonsoir.

— Dans l'intérêt de cette noble robe que vous portez, je vous somme de ne pas quitter votre place, lui dit le président qui le voit plier bagage. Abandonner à ses propres moyens de défense un accusé dont la tutelle vous a été confiée par la Cour, lui refuser l'appui de votre saint ministère ! vous n'y songez pas, M^eNapoléon ; dans l'intérêt de votre honneur, rentrez en vous-même.

A son tour monsieur le substitut, dans l'intérêt de la dignité de la Cour, s'empare de l'incident et requiert la punition du scandale donné par M^e Napoléon Bouleau. Monsieur le président et messieurs les conseillers se lèvent et viennent se pelotonner derrière le fauteuil présidentiel. Ils

délibèrent ; leurs cinq vénérables têtes hochent à plusieurs reprises, après quoi ils reprennent leurs sièges, et monsieur le président prononce :

— M^e Napoléon, dans l'intérêt de votre avenir, la Cour veut bien n'attribuer le scandale dont vous vous êtes rendu coupable qu'à la fougne irréfléchie de voire inexpérimentée jeunesse. Elle se borne à vous infliger une paternelle réprimande, dans l'intérêt des jeunes stagiaires présents à l'audience ; nous souhaitons que la leçon leur profite aussi. La parole est à Me Destournelles.

M^e Destournelles, avocat de la fille Mélanie, se lève avec lenteur, et après avoir expectoré assez longuement pour bien dérouiller sa voix :

— Messieurs les jurés, dit-il, l'innocence de ma cliente s'est manifestée devant vous avec trop d'éclat pour que je me permette d'abuser de vos précieux instants ; nous attendons l'heure où votre déclaration nous rendra à la liberté. .

Et il se rassied en ôtant son bonnet, dont il avait pris soin de se coiffer pour débiter ce mince plaidoyer.

— Tout ça pour nos deux cents francs ! dit Flore assez haut pour être entendue d'une bonne partie du public. Excusez ! et c'est moi qui en réalité ai fait toute la besogne de cet animal-là, en forçant le vrai criminel à avouer... comme j'avais déjà fait, il y a six mois, l'ouvrage des agents de police'en arrêtant l'assassin dans la rue... Ah ! jobards ! je m'y entends mieux que vous.

Le jury se composait tout entier de fougueux ennemis des doctrines anarchiques, et ne comptait pas un seul partisan des circonstances atténuantes et de l'abolition de la peine de mort. De plus, la nuit commençait à tomber, et l'heure du dîner était perdue. Ces différentes raisons se trouvaient on ne peut plus défavorables à l'accusé.

Le chef du jury déclara d'une voix émue, comme c'est l'ordinaire, que Fortuné Guérin était coupable d'assassinat avec préméditation.

La condamnation à mort fut prononcée.

L'arrêt pouvait être certain d'avance, l'auditoire était fatigué, et d'ailleurs avait senti peu d'intérêt pour l'accusé, qui *était très laid*. Les paroles solennelles qui tombèrent de la bouche du président répandirent donc peu d'impression : chacun, en les entendant, tournait déjà la tête vers la porte, où l'encombrement de la foule menaçait de faire rencontrer beaucoup de difficultés pour sortir.

Henriette, depuis l'aveu que Fortuné avait fait de son crime, était tombée sans connaissance.

Pour Fortuné, il entendit son arrêt de mort sans changer de visage, sans faire un mouvement. Depuis quelques instants, en proie à des émotions si violentes, ses sens brisés avaient perdu la force nécessaire pour embrasser l'horreur d'une telle situation ; l'annonce de la mort était comme un nuage froid qui l'enveloppait et lui dérobait, la lumière. Quelques minutes se passèrent ainsi... Et, en ce moment, sans qu'il y eût aucune cause pour cela, Fortuné se prit à penser à sa mère. Il revit Jeanne à ses derniers instants ; ce tableau de son enfance reparut avec une lucidité extraordinaire.

— Elle m'avait recommandé, dit-il, de demander l'aumône à la porte de son cimetière... et de porter à la fin de la journée une fleur des champs sur sa place... Elle n'a jamais eu cette fleur, ni dans sa vie ni après sa mort.... Pauvre mère ! je serai comme elle !...

Cependant monsieur le président, messieurs les conseillers, ainsi que les spectateurs de distinction, s'approchèrent de monsieur le substitut et le complimentèrent sur son immense succès.

M^e Napoléon, confus et humilié, se réfugia sous l'aile de sa mère. Il eut même la douleur d'observer que les yeux de l'héritière regardaient avec une extrême complaisance monsieur le substitut. Avant de sortir de la salle, elle répéta plus de dix fois :

— Ce monsieur a parlé deux grandes heures durant sans lire sur aucun papier : et avec cela c'est un bien bel homme !

Napoléon, dont le cœur s'ulcérait de plus en plus, dit bas à sa mère :

— Maman, je t'assure que ce n'est pas ma faute. Vrai !...

A quoi celle-ci répondit tout haut et avec amertume :

— Ce président, que j'aurais juré un monsieur si poli, couper ainsi la parole à quelqu'un qui est reçu avocat, c'est criant. On ne m'ôtera pas de l'idée qu'il cherchait à te démoraliser pour mieux faire valoir ce monsieur substitut (qui n'est rien moins que beau, quoi qu'on dise). C'est égal, tu seras plus heureux un autre jour ; et, en définitive, ils ne pourront jamais t'ôter d'avoir été reçu avocat, comme M. Destournelles. .

La salle se vide. Le gardien agite son trousseau de clefs et se prépare à fermer la porte, après qu'un sien ami, garde municipal qui veut bien l'aider dans ses soins de ménage, aura éteint le dernier quinquet. Un léger frémissement, dans un coin obscur, signale la présence de quelque

retardataire : c'est Henriette qui a continué d'assister à la dernière partie de l'audience, mais sans avoir la force de rien entendre, anéantie et pétrifiée.

Le municipal s'approche d'elle, et la secouant cavalièrement :

— Allons, allons, qu'on s'éveille. Vous dormirez mieux dans votre lit.

La pauvre fille semble sortir d'un rêve.

— Il est perdu ! murmura-t-elle, il est perdu !

— Qui ! votre Azor ? Il vous aura attendu dans la rue ; nous allons le siffler.

— Les jurés le tueront ! ils le tueront !

— Ah ! le criminel ? Il y a beau temps que c'est fini : condamné ?

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu !

— A mort... Maintenant, allons à la soupe.

Henriette, à ces mots, retomba dans une défaillance dont les soins un peu brusques mais compatissants des deux hommes la firent en fin sortir.

Quand elle fut en état de quitter ce lieu fatal, le municipal dit à son ami :

— Ces enragés de criminels, j'ai toujours vu que quelqu'un s'intéressait à eux, tandis qu'à nous, au contraire... Ce n'est pourtant pas juste. Je voudrais bien qu'un savant m'expliquât pourquoi.

VIII. — M^e BOULEAU.

Henriette, en rentrant dans sa mansarde, ne trouva ni pain, ni argent, ni ouvrage pour en gagner. Elle sourit à sa misère. Tandis que Fortuné passait ses derniers jours dans un affreux cachot, elle se serait reproché un peu d'air pur et de liberté dont elle aurait pu jouir ; quand le supplice attendait Fortuné dans si peu de jours, elle pouvait compter aussi ce que la faim lui laissait d'heures à vivre... C'était encore une sorte d'union avec l'homme qu'elle aimait... Elle avait rêvé de partager l'existence avec lui : c'était ainsi que le sort interprétait son rêve !...

On était alors au cœur de l'hiver ; il descendait du ciel plombé un jour funèbre, une brume du nord qui ensevelissait la jeune fille sous une couche de glace. Elle s'étendit sur son lit sans quitter ses vêtements...

Henriette avait cependant un luxe inaccoutumé dans ces jours de détresse : le tablier de soie noire que Fortuné, si pauvre, avait trouvé moyen de lui donner, et qu'au commencement elle ne portait que le dimanche quand il faisait beau, était toujours maintenant à sa ceinture. Elle enveloppa ses pieds engourdis dans le bas de sa robe, pressa son tablier dans ses mains croisées sur sa poitrine, et demeura ainsi immobile et résignée jusqu'à la mort. A chaque frisson douloureux qui traversait son sein, elle répétait doucement :

— Ils n'auront pas le temps de le faire mourir avant moi... Je serai sauvée du malheur de lui survivre.

Le soir du second jour la retrouva dans la même attitude, minée par la fièvre, mais calme, pieuse, mettant son sort aux mains de Dieu dans l'abandon où la laissait le monde, le priant de l'appeler à lui en même temps que Fortuné, et de prendre pitié de leurs âmes.

A cette heure-là, des coups de canne frappés contre la porte, et qui bientôt redoublèrent d'intensité, la tirèrent de son assoupissement léthargique : elle écouta :

— Mais ouvrez donc ! mademoiselle Henriette, disait une voix qui ne lui était pas entièrement étrangère. Il n'y a que deux cas reconnus dans lesquels on soit dispensé d'ouvrir sa porte, continuait la voix, à savoir quand on n'y est pas, et quand on est en compagnie ; or, vous y êtes, car je vous vois à

travers la fente, et vous êtes seule. Je conclus donc à ce que vous ayez à m'ouvrir.

Henriette parvint avec effort à se lever et à atteindre la porte de la mansarde.

M. Napoléon Bouleau entra et se jeta sans façon sur l'unique chaise du logis.

— Bon ! dit-il en regardant insolemment la jeune fille, voici maintenant qu'elle a l'air de ne pas me reconnaître... C'est moi, ma charmante... une vieille connaissance... d'avant-hier...

Il fut frappé alors de la pâleur et de l'altération de cet angélique visage.

— Vous avez été malade, à ce qu'il paraît, reprit-il ; mais sur l'honneur, je vous trouve encore plus adorable ainsi... quoi qu'à l'audience vous m'ayez déjà paru bien séduisante... Mes yeux ont dû vous le dire...

En ce moment, l'air digne et modeste d'Henriette lui donna un léger frisson.

— Certainement mes yeux ont dû vous dire... comme ils sont encore prêts à vous jurer... à vous jurer que sur mon âme... je suis enchaîné à vos pieds...

La physionomie de la jeune fille prenait une expression plus glacée, et M. Napoléon s'embrouillait presque autant qu'à l'audience.

Voulant à tout prix surmonter sa faiblesse, il hasarda quelques-unes des galanteries les moins voilées de son répertoire.

Une larme d'indignation se forma dans les yeux d'Henriette ; elle regarda autour d'elle avec une tristesse déchirante.

Napoléon, suivant ce regard, promena ses yeux dans le grenier, dont il vit la profonde misère, et les ramena sur Henriette. L'intimidation qui au maintien réservé de la jeune fille, lui avait si fort embarrassé la langue, fit place à la pitié, au respect, si bien que son discours, commencé si cavalièrement, se termina par ces mots prononcés avec une bonté franche :

— Au nom du ciel, mademoiselle Henriette, dites-moi si je puis vous être utile à quelque chose ?

— Qu'est-ce qui vous amène ici, monsieur : que voulez-vous ?

Le jeune homme, en descendant dans sa conscience, ne pouvait guère répondre d'une manière vraie à cette question ; il chercha donc partout un prétexte à donner à sa brutale invasion.

— Ce qui m'amène ? dit-il. Mais c'est très simple... Eh bien ! donc, quelle chose m'amène ?... Vous allez voir que je l'aurai oubliée.

Mais soudain la figure de Napoléon exprima la satisfaction la plus vive.

— M'y voici, reprit-il en ramassant par la chambre un papier sur lequel ses yeux venaient de s'arrêter, et qui n'était autre que l'assignation envoyée à Henriette pour qu'elle eût à paraître comme témoin dans l'affaire de Fortune. Je me présente en ma qualité d'avocat ; j'accomplis un acte de mon saint ministère. Vous avez déposé favorablement pour mon client, j'ai cru de mon devoir de veiller à vos propres intérêts, et me suis dit : Il faut que je m'assure par moi-même si elle a touché exactement son indemnité de témoin. Quelquefois ces choses-là s'oublient. Henriette ne paraissait pas comprendre.

— Oui, reprit-il, il vous revient quelque chose au palais. Vous avez déposé deux fois chez le juge d'instruction, ci, deux journées. Ajoutons l'audience, ci, une autre journée ; en tout, trois journées, à quarante sous, au moins, ça fait six francs net. Avez-vous louché ?

— Ah ! oui, dit-elle d'un air égaré, c'est cela... J'ai aidé dans ce procès où on l'a condamné à mort... Il me faut le prix de ma peine, le prix de son sang... — Allez toucher, mon enfant, balbutia encore l'avocat.

Henriette, qui tenait la fatale assignation, la déchira lentement.

Napoléon courba la tête et gagna la porte en marchant sur la pointe du pied et en répétant :

— Pardon, Mademoiselle, je vous fais mille excuses... On peut se tromper.

Il atteignait le seuil lorsque Henriette se précipita devant lui, les yeux étincelants, le souffle brisé par une terreur affreuse.

— Monsieur, s'écria-t-elle, une question, une seule question : Vit-il encore ?

Napoléon recule d'un pas : c'est à son tour à ne pas comprendre.

— Ils l'ont déjà tué, reprend-elle, avouez le, ne me ménagez pas.

Napoléon se frappe le front de l'index, car il a saisi. Il explique longuement en termes du Palais, à la jeune fille ignorante, comment la loi accorde au condamné un délai de trois jours pour se pourvoir contre l'arrêt de la Cour d'assises ; ce que c'est que la Cour de cassation ; comment une condamnation n'est exécutoire qu'après que ce tribunal suprême a confirmé l'arrêt rendu par les premiers juges. .

— Un pourvoi, ajoute-t-il, aurait encore assuré six semaines d'existence à mon malheureux client ; c'est pourtant encore assez beau, six semaines... ;

mais je défie de trouver un plus grand entêté ; il a refusé absolument de se pourvoir.

— Est-il possible ?

— Nous marchons en plein vers le troisième jour du délai, et demain, bonsoir, plus de cassation.

— Béni soit le ciel qui vous a envoyé ici, mon cher monsieur. Un avocat peut tout. Vous allez me conduire dans la prison, il faut que je le voie, il faut que je lui parle. Nous le forcerons bien à se pourvoir. Elle s'enveloppa d'un châle et entraîna Napoléon sur l'escalier.

Subjugué par l'ascendant de la jeune fille qu'animait une passion vraie, Napoléon ne se contenta plus d'être compatissant, vertueux, il devint héroïque. Il offrit son bras à Henriette et la guida dans toutes les démarches nécessaires pour lui obtenir l'entrée de la prison. Les bureaucrates et les guichetiers souriaient malicieusement au galant avocat. Napoléon, sublime de générosité tout entier à sa belle œuvre, n'en tint nul compte, et négligea ces séduisantes occasions d'établir sa réputation de conquérant aux dépens de sa jolie compagne. Celle-ci marchait, alerte comme l'oiseau, répétant sans cesse :

— Le pourvoi peut le sauver, n'est-ce pas ? vous avez bon espoir dans ce pourvoi ? Là-dessus, Napoléon mettait en dehors, non sans complaisance, tout son savoir de légiste, entassait des articles du code, les corroborait des opinions de tel et tel jurisconsulte, et cimentait le tout de la sienne propre. A chaque fois qu'il reprenait haleine, Henriette s'efforçait de puiser dans cet obscur fatras ce qui lui donnait le plus d'espoir, et disait en tournant sa charmante tête avec un air d'admiration naïve :

— Oh ! ce pourvoi, monsieur, c'est une chose divine !

Ils pénétrèrent jusque dans l'horrible cellule servant de tombeau anticipé au coupable que la justice a marqué pour le glaive. Le génie des geôliers s'est épuisé en combinaisons pour enlever à l'habitant de ce funeste lieu toute facilité d'un suicide qui ne frustrerait que le bourreau. Un inamovible gardien, posté à une grille pratiquée dans la cloison, couve de l'œil le sombre cachot ; une sentinelle armée, marchant le long du corridor, surveille à la fois prisonnier et gardien. :

Le condamné, revêtu de la camisole de force, qui comprime chacun de ses membres, et maintenu sur son grabat dans l'impossibilité d'accomplir le moindre mouvement, ne laisse pas de tenir en émoi M, le directeur et tout le personnel de la prison.

Fortuné n'avait pas prononcé une parole depuis sa condamnation, et s'était refusé à prendre la moindre nourriture.

On se disait que s'il parvenait à mourir de faim, ce serait une grande honte pour l'établissement. De temps en temps le gardien, le nez collé à sa grille de cloison, entonnait le thème conservateur :

— Vous serez raisonnable, mon cher, n'est-ce pas ? Vous vous pourvoirez. Tout le monde se pourvoit, quoique ça ne serve pas à grand chose. Vous n'avez plus que la fin de la journée. Et puis il ajoutait :

— Croyez-moi, mon cher, mangez, mangez ferme, dans votre position ça soutient. Ce n'est plus ici le cas de l'ancien ordinaire, voyez-vous, le pain noir et la soupe de gélatine ; non, on a des égards pour votre position. Voulez-vous un bon beefsteack, une bonne soupe aux choux, un bon verre de Bordeaux, du café, de la liqueur ? Mais, saperlotte ! mangez, mangez donc, ne vous laissez pas ainsi aller à la débîne.

De son côté, la sentinelle aux pas comptés appuyait de son mieux ces excitantes paroles :

— Nom d'une pipe ! à sa place je ne me ferais pas tant prier ! Parbleu ! je me confectionnerais une fière bosse aux dépens de l'État. En. Alger, j'ai chargé, moi cinquième, plus de cinquante Arabes, et cela, pas une fois, mais cent fois, tous les jours ; ça valait bien une condamnation à mort, il me semble ; eh bien, le gouvernement n'a jamais eu la politesse de m'offrir seulement le petit verre de dur auparavant.

Quand la porte s'ouvrit pour les deux visiteurs, Fortuné tenait son visage caché contre la muraille et ne donnait aucun signe d'existence. Napoléon courut droit à lui, et secouant brusquement la couverture :

— Allons, allons, récalcitrant ; j'amène du renfort pour vous faire violence... Ah ! vous me résistiez toujours ;

Henriette s'avança.

— Et à moi, dit-elle, me résisterez-vous ? Le moribond se retourna, son visage était effrayant d'épuisement et de pâleur ; en même temps, à la vue d'Henriette, une joie immense, radieuse, telle que n'en pourraient montrer les heureux du monde, resplendit sur ses traits.

La jeune fille n'avait plus la force de proférer une seule parole.

M. Napoléon dit à sa place :

— Vous nous mettez au désespoir, mon cher, en refusant avec tant d'obstination d'avoir recours au pourvoi.

— On ne m'avait pas dit que mademoiselle Henriette le voulût, répondit Fortuné.

— Et quand cela ne serait pas, reprit l'avocat, mes conseils ne devaient-ils donc pas suffire ?

— Pourquoi m'ont-ils condamné à mort ?

— Pourquoi ?... Diable !... Vous enfiler un homme comme une mouche, et venez vous en vanter en plein tribunal.

— Raymond Perrot avait bien tué le comté de Lavernay... personne ne songeait à lui en faire un reproche... On emmenait le mort d'un côté, le meurtrier revenait de l'autre, en tilbury, au milieu du monde, par un beau chemin plein de soleil.

— Il l'avait tué en duel.

— Il l'avait tué innocent... Moi, j'ai tué Raymond quand il allait commettre le plus lâche des crimes... Je devais bien croire que c'était justice.

— Ce n'est pas cela qu'il s'agit, mais de préparer le pourvoi.

— Oui, dit enfin Henriette, oui, mon ami... je me laissais aller au découragement ; comme vous, je voulais mourir, quand tout à-l'heure. Votre généreux défenseur est accouru près de moi ; il m'a appris que tout n'était pas perdu... que vous n'aviez qu'à signer un écrit pour qu'on revît la cause, pour qu'on vous acquittât... peut-être.

— Oh ! pourquoi ? dit Fortuné en la regardant avec extase. J'ai été si heureux aujourd'hui... laissez-moi mourir demain.

— Vos jours ne vous appartiennent plus... Songez à la chambre de Madeleine.

— Ne me parlez pas ainsi... je regretterais trop la vie...

— Il consent, interrompit vivement Henriette... Vite, vite, monsieur l'avocat, préparez le papier... Monsieur le geôlier, venez, je vous en supplie, détacher ses mains... il faut bien qu'il puisse signer.

Henriette aida à défaire les chaînes qui meurtrissaient les bras du prisonnier ; puis elle mit le pourvoi sous sa main, la plume entre ses doigts ; et apportant ses lèvres tout près du front de Fortuné, lui fit comprendre, s'il voulait signer, quelle serait la récompense.

Fortuné, à ce prix, eût signé un pacte avec l'enfer.

Il mit son nom au bas du pourvoi.

Henriette lui donna un long et chaste baiser. Les yeux du prisonnier se voilèrent d'un nuage ; tout son être frémit d'une volupté indicible ; un

pouvoir surhumain avait tout-à-coup effacé le cachot autour de lui et le berçait dans une sphère d'ineffables délices.

Il était encore plongé dans cette ivresse sans nom, quand depuis longtemps la porte de la prison s'était refermée sur Henriette et son conducteur.

Henriette voulait vivre maintenant et veiller au salut de Fortuné. Elle se dirigea vers la demeure de Madeleine pour la faire jouir de ses espérances, et partager avec la bonne femme le repas du soir. Il faut dire, en l'honneur de Me Napoléon, qu'il emporta en s'éloignant une satisfaction extrême.

— Voilà une soirée bien remplie, dit-il à part lui ; en fin de compte, j'aurai peut-être sauvé mon client... mon premier client... et j'ai assurément fait une bonne œuvre... Je ne dirai pas cependant que je suis tout-à fait sorti dans cette intention...

IX. — LA PAUVRE FEMME COUSUE D'OR,

Le lendemain matin, Henriette avait repris une petite toilette fraîche et soignée, et après avoir vaqué à ce premier besoin de l'existence pour une nature délicate, elle songeait aux moyens de travailler et de vivre pendant six semaines. En ce moment, un bruit insolite se fit entendre sur l'escalier de la maison, avec le nom d'Henriette Meneau, prononcé par une voix inconnue et répété à toutes les portes ouvrant sur les degrés.

La jeune fille se présenta sur le palier, et vit venir à elle un superbe chasseur : un frac vert richement galonné, un chapeau surchargé de plumes, et, comme mérite intrinsèque de l'individu, de magnifiques moustaches. Le chasseur avait demandé à toutes les portes mademoiselle Henriette Meneau, ouvrière en couture, pour l'avertir qu'elle eût à venir à l'instant travailler chez madame Müffling, la femme du riche banquier de ce nom. Le serviteur de grande maison avança la tête dans le triste logis de l'ouvrière, et se hâta de la retirer avec une grimace de majestueux dédain.

— Vous êtes bien, dit-il, mademoiselle Henriette Meneau ? Veuillez venir tout de suite près de madame, car elle n'aime pas attendre. Faubourg Saint-Honoré, 121, Vous demanderez la femme de charge madame Philippine.

Henriette se rendit aussitôt à cet ordre. Elle fut très sèchement reçue par la femme de charge.

— Est-ce bien vous, dit celle-ci, qui vous nommez Henriette Meneau ?

— Oui, madame.

— Vous avez quelqu'un qui vous protège ici ?

— Non. Il y a une heure, je ne connaissais pas le nom de votre maîtresse.

— C'est étrange ! Madame elle-même a envoyé le chasseur vous demander ; elle a écrit voire adresse de sa main, et a déjà sonné deux fois pour savoir si vous étiez arrivée.

Ici, un nouveau coup de sonnette interrompit madame Philippine. La femme de charge, après avoir été prendre l'ordre de sa maîtresse, introduisit Henrietteau salon.

Madame était une femme de vingt-quatre ans à peu près, aux poses pleines de langueur, aux mouvements empreints de nonchalance et de

mollesse, telles qu'on voit souvent les jeunes femmes de la riche bourgeoisie, où s'est réfugiée avec l'oisiveté d'esprit la tradition des maux de nerfs. Sur son visage dénué de fraîcheur, l'ennui, ce mal des heureux de la terre, et peut-être la fatigue des corvées que le monde appelle plaisirs, avaient imprimé une légère altération ; mais on voyait en même temps que l'orage des passions n'avait point passé par-là.

Dans un salon ombreux, sous ses triples rideaux de mousseline et de soie, la jeune femme, enveloppée d'une nuée de voiles, et d'écharpes, reposait au fond d'une causeuse, dans un affaissement empreint de souffrance ; car l'ennui chez elle avait les symptômes d'une maladie mortelle.

A la vue d'Henriette, elle laissa lentement tomber ces mots :

— Philippine, établissez mademoiselle ici, à côté, dans le boudoir. Elle y sera bien pour travailler.... Donnez lui ma robe de velours bleu.... Pourquoi baissez-vous cette portière ?.... relevez-la davantage au contraire. Bon. Mademoiselle, veuillez commencer par découdre la taille : vous, Philippine, laissez-nous, vous avez à faire ; ne revenez pas que je ne sonne.

La femme de charge était à peine sortie que madame, secouant vivement son entourage de dentelles et de coussins, s'élança dans le petit salon où travaillait déjà l'ouvrière. Elle s'avança ensuite pas à pas, et vint se placer en face d'Henriette. Celle-ci, la tête inclinée sur son ouvrage, décousait point à point la couture condamnée de la robe qu'elle avait posée sur un fauteuil devant elle.

Madame s'était accoudée avec une grâce câline et engageante sur le dos de ce même fauteuil.

— Vous paraissez habile, dit-elle, mademoiselle Meneau, car vous êtes bien mademoiselle Henriette Meneau, n'est-il pas vrai ?

— Oui, madame, répondit Henriette. Elle ajouta en elle-même : cependant, à les entendre tous, je suis prête à en douter moi-même.

— C'est de vous que parlait la *Gazette des Tribunaux* d'avant-hier, à propos d'une affaire à la Cour d'assises ?

Henriette trembla.... On allait sans doute la congédier encore.

— Madame, s'écria-t-elle, par pitié, gardez-moi... Oh ! j'en ai tant besoin... pour lui, autant que pour moi... ne me renvoyez pas... si vous saviez !

Et des larmes troublèrent sa vue.

— Vous renvoyer !.... Au contraire.... au contraire.

Madame baissa la voix.

Ah ! ça, dites-moi, il vous aimait donc bien puisqu'il a été jusqu'à tuer un homme à cause de vous !

Les larmes d'Henriette continuaient à couler et elle ne songeait point à répondre. La jeune femme repoussant la robe de côté ; s'assit sur le fauteuil, prit avec chaleur les deux mains de l'ouvrière, et d'une voix mielleuse et insinuante :

— Calmez-vous, mon enfant... J'ai rappelé un douloureux souvenir.... Croyez-le bien, ma curiosité n'a rien d'offensant pour vous.... Mais voyons.... il faut qu'il est ressenti une passion bien violente... Devenir jaloux jusqu'à perdre la raison, jusqu'à commettre un meurtre ! Quand j'ai lu toute cette affaire, je brûlais de le voir.... J'ai regretté vivement l'audience.... mais je vous tiens enfin, vous m'allez tout conter.

Séduite par des manières affables et qui simulaient presque l'affection, Henriette raconta son histoire à madame Müffling, et tout naturellement saisit cette occasion de replacer sa conduite dans son vrai jour, de prouver combien la remontrance de monsieur le président avait été cruellement injuste. Cependant, à mesure qu'elle parlait d'elle, madame devenait froide et distraite, tandis qu'on la voyait animée et palpitante quand le cours du récit rappelait les soins galants de Raymond et surtout les assiduités mélancoliques et tendres de Fortuné, de ce fanatique amoureux (comme disait madame), à l'âme aimante et timide, qui rappelait le fidèle ramier, aux farouches instincts apparnant au tigre amoureux. Elle faisait mille questions, recueillait les détails, provoquait les confidences.

— Est-il beau ? Est-ce qu'il est brun ou blond ? Dépeignez-le-moi bien.... Se peut-il que j'ai manqué cette belle audience, la seule occasion pour le voir !... Il est assez heureux encore que le journal mentionne quelquefois l'adresse des témoins Quelle bonne idée j'ai eue d'envoyer chez vous..... C'est qu'en vérité elle raconte tout cela à merveille !

Il s'écoula ainsi plus de deux grandes heures, et le visage de madame ne présentait plus aucune trace d'ennui ni de fatigue. L'animation avait succédé à la langueur. De temps en temps elle se levait avec une certaine brusquerie, courait légère par la chambre, tout en poursuivant l'intéressante conversation, s'arrêtait pour se regarder dans une glace, souriait d'orgueil à son image... ; Et pourtant, lorsque ensuite elle reprenait sa marche, elle laissait échapper un soupir ; ses yeux, dont tout l'éclat s'était rallumé, erraient vaguement des fleurs qui couronnaient une jardinière aux mille futilités qui encombraient une riche étagère ; le mouvement précipité de son

sein trahissait une vive agitation intérieure, et ses lèvres contractées un secret dépit.

Tout-à-coup on entendit le bruit d'une porte qui s'ouvrait dans le salon, et ces mots prononcés par une voix rude, à l'accent germanique ou flamand ou hollandais :

— Où tongue êtes-fous.... matame.

Et vite madame de s'enfuir du boudoir en disant : — C'est mon mari ! et elle baissa prestement la portière ;

Henriette ; sans voir le personnage, put ouïr une de ces aimables scènes comme en sait faire un mari, et un mari l'un des plus épais héros de la finance. Monsieur Müffling tempêtait à propos d'un arriéré de dot qu'il ne pouvait parvenir à arracher des mains du beau-père.

— On croit mettre une fortune dans la maison à soi... pas di tout.... on met seulement une femme qui mange la fôte.... qui mange tout.

Il partit de là pour maudire tous les beaux-pères, tous les mariages et toutes les femmes.

Le grain passé et le loyal épouseur retourné vers sa caisse, l'ouvrière vit rentrer au petit salon madame, qui avait le cœur gros, la respiration pénible, les yeux rouges, et l'ouvrière se sentit prise de compassion pour madame. Celle-ci, attachant sur Henriette un étrange regard où se confondaient la soif ardente de sympathie, l'humiliation et la colère :

— Plaignez-vous, dit-elle, vous autres jeunes filles pauvres, plaignez-vous, cela vous sied bien. En voici une, par exemple, qui a fait tourner des têtes... Il s'est rencontré un homme qui savait aimer d'un amour pur, d'un amour vrai, et c'est elle qu'il a aimée... aimée pour elle, et non pas pour sa position dans le monde, et non pas pour son argent !.... Que ne puis-je changer mon sort pour le sien !.... Mon mariage, à moi, a été un marché ; mon mari m'a épousée pour ma fortune.... Et quelque beau, bien fat, bien égoïste, daignera me courtiser un jour par la raison que je suis une femme mariée, que j'ai une bonne maison, que j'ai de l'argent. Mais de l'amour ! de l'amour ! je n'en rencontrerai jamais !

Peu à peu le mouvement fébrile s'apaisa : madame fut à son secrétaire, en tira une pièce d'or, l'enveloppa dans un morceau de papier et la remit aux mains de l'ouvrière en disant :

— Vous emporterez de moi une singulière opinion, mademoiselle, mais il y a des moments où le chagrin déborde. Vous avez assez travaillé, vous pouvez retourner chez vous.

Henriette sortit de l'hôtel. En déroulant la papillote, elle y trouva une pièce de quarante francs ; elle éprouva à la vue de cet or un sentiment qui tenait de la joie et de la honte. Jamais il ne lui était arrivé d'accepter plus que son salaire ; mais cet or venait à propos pour lui assurer quelques jours d'existence ; il lui permettrait de visiter souvent Fortuné, de lui porter ce dont il devait manquer dans son horrible prison ; aussi, malgré l'inspiration de sa délicate fierté, elle ne put se décider à le reporter.

— Cette madame banquière, pensa-t-elle, me tire d'une grande peine. Cependant, je trouve difficilement un sentiment de reconnaissance envers elle, tant elle a mis de sécheresse à ce don.

L'excellente fille ignorait combien le besoin d'amour non assouvi rend de jeunes femmes froides, égoïstes et insensibles à tout ce qui ne tient pas à ce malheur.

Grâce à la papillote de madame Müffling et au peu d'ouvrage qu'elle trouva à faire, Henriette pouvait vivre pendant les six semaines où le sort de Fortuné était encore indécis. Après ce temps-là, ou elle retrouverait Fortuné, et la misère à eux deux serait bien douce, ou ni l'un ni l'autre n'auraient plus besoin de rien.

Chaque jour Henriette allait prendre Madeleine pour se rendre avec elle à la prison, et passait le reste de la soirée auprès de la bonne femme, dans cette demeure obscure et dépouillée, mais où les rires et le frais éclat de beaux enfants, se répandaient au moins comme des rayons de printemps sur la terre attristée.

La jeune fille trouva aussi un secours inespéré dans cette maison. Une dame de charité venait souvent apporter à Madeleine, non de l'argent, que son mari aurait trouvé moyen de lui prendre, mais des bons pour du pain, de la viande, des cotrets ; elle amenait aussi dans son bel équipage des petites robes de laine, des chaussons, des sabots pour les bambins, et raccommmodait elle-même avec du vulnéraire les têtes et les bras si souvent endommagés aux premiers pas des enfants.

C'était la comtesse de Lavernay, dont le fils unique avait péri si malheureusement six mois auparavant dans son duel avec Raymond Perrot. Cette dame, alors âgée de cinquante ans, avait toute sa vie cherché à satisfaire les besoins de sensations, d'activité, de puissance dans l'exercice des œuvres de bienfaisance, seul plaisir des grands, qui ne les trompe jamais. Depuis le coup qui était venu la frapper, elle redoublait de zèle pour

les pauvres, ne trouvant de consolation que dans cette fusion intime de prière et d'action dont est faite la charité.

Elle avait appris avec un intérêt extrême la triste histoire d'Henriette ; et il s'était établi un lien étroit, une entente parfaite de sentiments entre la grande dame et l'ouvrière : elles se rencontraient dans leur ardente sollicitude pour Fortuné ; amant passionné d'Henriette, il était aussi pour madame de Lavernay un malheureux à sauver, et en même temps le vengeur d'un fils tant regretté.

Le dernier de ces jours comptés avec de si vives angoisses arriva. Henriette ne savait rien sur le sort du condamné ; elle avait les mêmes craintes, les mêmes espérances qu'au commencement du pourvoi, et n'éprouvait d'émotions plus poignantes que parce que le moment décisif approchait. Elle se rendit ce jour-là de meilleure heure chez Madeleine et la trouva sur l'escalier avec madame de Lavernay. Toutes deux étaient tristement agitées, et, s'éloignant un peu d'Henriette, terminèrent leur entretien par ces mots échangés à voix basse :

— Hélas ! madame la comtesse, il n'y a donc plus d'espérance ?

— Une seule encore... mais bien fragile. Henriette et Madeleine se rendirent pour la dernière fois à la prison.

IX. — AU CACHOT.

Chaque jour Fortuné attendait avec une délicieuse impatience les visites d'Henriette. Il en connaissait l'heure à la direction de l'ombre projetée par les barreaux de la lucarne à la sentinelle qu'on relevait dans le couloir, et cependant il demandait vingt fois au gardien qui bâillait derrière la cloison grillée, si la matinée avançait. Et quand retentissait sur les dalles du corridor le pas lourd du geôlier, et derrière ce pas, qui formait la basse, une marche légère, aux sons harmonieux, un frisson de plaisir, un battement de cœur précipité s'emparaient délicieusement de Fortuné et le rendaient heureux avant l'instant marqué pour le bonheur. Enfin, les trois verroux glissaient, la porte ferrée tournait sur ses gonds, les sombres murs de la cellule s'illuminaient et s'égayaient à l'apparition de la jeune fille. .

Le prisonnier était alors assis sur son lit de paille comme un prince sur son trône, dominant de tout l'intérêt répandu sur lui les personnages qui formaient sa cour.

Henriette, placée sur un petit escabeau, se penchait vers la couche du prisonnier ; Madeleine était blottie par terre à deux pas ; le gardien appuyé contre le chambranle de la porte qui venait de s'ouvrir ; le soldat de garde passant à temps égaux devant l'entrée de la cellule. La lueur d'une lampe régnait dans cette étroite retraite, cachée, silencieuse, enfoncée dans les entrailles de la terre. Jamais l'amour ne se montra ici-bas plus puissant, plus admirable que dans cette sphère de malheur où il savait embellir un cachot, où il répandait le même rayon d'ineffable joie sur la pâle et chétive tête de Fortuné et sur le beau front d'Henriette.

Ayant passé de l'excès du découragement à l'espérance folle, le condamné rapportait chaque jour à ses amies un nouveau projet d'avenir qu'il avait élaboré pendant la nuit, et se créait les plus belles années en perspective. Cette confiance faisait frémir Henriette qui savait combien un arrêt favorable de la cour de cassation était douteux. Elle s'efforça il cependant de sourire, et laissait Fortuné plongé dans ses illusions, dans cette ivresse de l'espérance qui lui épargnait au moins des appréhensions horribles, et grâce à laquelle il arriverait au jour fatal sans subir les tortures de la veille.

— Je vais bientôt sortir du cachot, disait ce jour-là Fortuné. Je serai transféré dans une chambre haute tandis qu'on reprendra l'instruction de mon procès... Et ensuite cet affreux jugement sera cassé... Vous me l'avez dit, mademoiselle Henriette.

— Certainement, et je vous le dis encore.

— Vous ne pouvez vous tromper. On a toujours vu la sagesse et la vérité parler par votre bouche... N'est-ce pas, Madeleine ?

— Oh ! mademoiselle Henriette est un ange, certifiait la bonne femme.

Oui, reprit Fortuné, j'ai souvent pensé... C'est peut-être une superstition, mais n'importe, il faut que je le dise... J'ai souvent pensé que le bon Dieu avait été une fois fâché d'avoir fait le monde si méchant et si laid, et qu'il avait envoyé mademoiselle Henriette pour réparer un peu le mal par la présence d'une bonne et belle créature toute faite à son image.

Fortuné renfermait tout l'univers dans le cercle étroit qu'il avait embrassé. Là, en effet, il n'avait trouvé que d'ignobles et cruels ennemis... puis Henriette seule, à la parole suave, au regard angélique : il était devenu *idôlatre*

— Vous êtes fou, dit la jeune fille ; au lieu de toutes ces belles perfections, je ne prétends avoir que tout juste ce qu'il faut de mérite pour faire le bonheur d'un mari.

— Oh ! cela vous sera bien facile ! dit Fortuné en s'enorgueillissant. Avec vous, mademoiselle Henriette... avec vous et un travail honnête pour gagner sa vie, mon Dieu, que l'on serait heureux !... Mais, hélas vous le savez, quand j'ai suivi mon sentiment, je n'ai rien fait que des sottises ; je n'ai jamais su me repentir qu'en rencontrant votre regard qui devenait si triste à chacune de mes fautes ; et s'il m'est arrivé parfois de bien agir, ce n'était qu'en tâchant de regagner votre estime.

— Mon avis est qu'il y a du bon dans la femme, disait dans son coin le gardien.

— Aussi, continua le prisonnier, c'est vous qui devez désormais régler ma conduite et me choisir un état.

— C'est entendu.

— Seulement, reprit Fortuné en soulevant ses bras meurtris d'un cercle noir, seulement je ne veux pas forger des chaînes pour les prisonniers : c'est trop cruel... Je ne veux pas non plus être juge pour condamner les hommes à...

Un frisson parcourut son corps et décolora son visage.

— Oh ! non, continua-t-il, il me semble que si j'étais maître du monde, je ne voudrais pas seulement couper la tête à un arbre.

— Paix !

— Mais tout le reste me sera bon... surtout si mon travail était utile aux hommes et me faisait bien venir d'eux... Par exemple, j'aimerais à être maraîcher, et apporter au marché commun les biens de la terre... J'aimerais à être un de ces braves pompiers qui courent à toutes jambes où il arrive malheur, et se jettent dans le feu pour sauver la fortune et la vie du monde... j'aimerais à faire le bien pour ressembler un peu à mademoiselle Henriette... pour être digne d'elle.

— Mon Dieu ! murmurait Henriette, ce cœur est un trésor de bonté.

Madeleine détournait la tête ou la cachait dans son tablier.

— Travailler et vivre près de vous ! poursuivait le pauvre rêveur... rien que d'y penser, j'en pleure de joie ; que sera-ce donc, bon Dieu, quand ce bonheur m'appartiendra !... Oh ! souvent alors, quand nous serons bien tranquilles, bien heureux dans notre ménage, nous nous rappellerons la prison de la Roquette, le cachot noir, et nous dirons : c'était bien affreux, mais il y avait encore des moments de bon...

Fortuné s'arrêta tout-à-coup et reprit avec une naïveté déchirante :

— Mais est-il bien sûr que je serai sauvé... Tenez, si on voulait seulement me donner une année d'existence... une année, c'est tout ce que je demanderais... Oh ! bonté du ciel !... voir une fois les champs reverdir en allant m'y promener avec elle !... passer avec elle ces longues journées d'été si belles, si généreuses, où on a tant d'heures à jouir... habiter une demeure où l'hiver m'enfermerait bien près d'elle... Et puis, voir une fois sur la terre la fête d'Henriette !

Le malheureux joignait les mains en extase devant sa chimère à mesure qu'il la déroulait.

Henriette, l'âme élevée vers le ciel, se laissait aller à espérer aussi.

— Mon Dieu, répéta Fortuné en regardant de toute part autour de lui, ne peut-on donc m'assurer une année à vivre !... ce serait si peu de chose pour eux et pour leurs lois !...

En ce moment, on entendit frapper sur la dalle la crosse de fusil de la sentinelle... Les deux femmes, sans savoir pourquoi, frémirent à ce bruit...

Ce n'était rien cependant : on vit seulement le soldai de garde (celui qui, *en Alger*, avait chargé tant d'Arabes) passer le revers de sa main sur ses yeux.

L'heure s'écoulait, et pour la première fois, le gardien, se relâchant un peu de sa consigne, n'avait pas encore eu le courage de séparer ces pauvres enfants.

Fortuné poursuivait en baissant sa tête assombrie :

— Je n'ai pourtant que vingt-un ans !... Quand je n'ai vécu que si peu de temps, et en traînant des jours de misère... on dirait que le sort ne m'a accordé des années que pour que je fusse bon à jeter au supplice !

— Allons ! dit Henriette, ne vous laissez pas aller à ces idées noires, mon ami... Vous savez bien que c'est me désobéir.

— Oh ! pardon, je ne me plains pas... vous avez eu pitié de moi !... D'ailleurs, j'ai déjà été dans ma vie plus malheureux que je ne suis en ce moment, et j'ai bien su me résigner, j'ai bien su me taire devant le monde et ne pleurer que dans la nuit... Et maintenant que vous venez me voir, mademoiselle Henriette, que vous me plaignez, que vous désirez mon salut... Ah ! je me trouve encore bien heureux, allez !

— Hélas ! dit Henriette, cela du moins ne vous manquera jamais...

— Aussi, quoiqu'il arrive, je vous rendrai grâce... car mourir même ne serait pas trop affreux, en pensant que vous m'aimez et que vous pleurez sur moi...

— Assez causé pour celle fois... interrompit le gardien... Le père Rabat-Joie vient dans le corridor... Il faut déguerpir, mes petites dames. A cet instant, Henriette entendit sonner quatre heures à l'horloge de la prison : c'était l'heure à laquelle elle devait se rendre chez madame de Lavernay pour apprendre si le pourvoi était rejeté.

La jeune fille sentit qu'elle avait besoin de tout son courage pour quitter en ce moment Fortuné, avec la pensée de ne le revoir peut-être qu'au jour du supplice. Elle se leva dans un vif mouvement, serra avec une émotion passionnée la main du prisonnier et sortit précipitamment.

Mais elle laissa, derrière elle, dans la cellule la confiance, l'espoir, le bien-être et la liberté de l'âme : doux parfums que la jeune fille semait sur sa trace, et qu'aspirait longtemps le condamné.

Le soir de ce même jour, madame de Lavernay, dans son antique et modeste salon, rehaussé seulement de quelque belle peinture de piété, causait au coin du feu avec le vieux général Lagardière.

— Quel temps affreux ! disait le général en secouant vers le foyer des flocons de neige amassés sur les degrés du perron... Et vous êtes sortie toute la journée ?...

— Que voulez-vous ? le pourvoi de mon pauvre condamné a été rejeté... Je l'ai appris ce matin... plus tôt que je ne pensais... Il ne restait plus que la demande en grâce. J'ai imaginé de la rédiger moi-même tant bien que mal pour que ce fût plus tôt fait. Mais ensuite, il a fallu courir chez le président, chez les conseillers, chez le procureur du roi, chez chacun des jurés...

— Mon Dieu !

— J'ai prié, conjuré, flatté, tant qu'on a voulu ; je leur ai arraché à tous leur signature, avec une apostille plus ou moins explicite... Maintenant, ajouta-t-elle en appuyant son menton sur sa main, il faut trouver le moyen de présenter la supplique au roi.

— Vous vous tuez avec votre fureur de faire le bien, et cela du matin jusqu'au soir... N'avez-vous pas été tous les jours de la semaine passée courir à la prison de la Roquette avec cette jeune fille que vous avez déterrée je ne sais où, pour la plaindre et la consoler ?

— Pauvre enfant !

— Et là, au lieu de vous plaindre du froid, de l'humidité, de l'infection de la prison, vous étiez capable d'offrir tout cela très gaiement à Dieu, et de vous occuper encore de la petite fille plus que de vous-même... Je parie que vous lui avez donné votre manteau.

— Elle grelottait si fort.

— Nous y voilà... je le savais bien... vous êtes capable de tout... Mais si cette rage de charité qui vous possède va jusqu'à vous faire tomber malade par votre faute, je finirai par vous prendre en haine. .

— Je ne m'effraie pas de voire menace. Elle date de trente ans, mon ami. Mais parlons un peu de la demande en grâce...

— Si vous ne donniez que votre temps, vos peines encore... mais toute votre fortune passe... Oh ! je vous connais : je vous ai vue tout enfant donner vos souliers et vos jouets aux petits Savoyards... Et ensuite, ces folles dispositions n'ont fait que croître et embellir... Votre mari les réprimait tant soit peu ; mais depuis que vous êtes veuve, et surtout depuis qu'un malheur affreux vous a enlevé voire fils, il n'y a plus de frein... Vous vous ruinerez... je vous le dis tous les jours... vous donnerez tant que faire se pourra... Le dernier pauvre qui viendra à votre porte vous laissera sur la paille.

— Mais la grâce ! la grâce ! répondez-moi donc, comment la présenter au roi ?

— Voyons : votre protégé a-t-il une mère, une sœur ?

— Pourquoi ?

— Pour qu'elle pût arriver jusqu'au roi, se jeter à ses pieds... cela fait toujours bien, un appel immédiat à la sensibilité, au bon cœur du roi... Ça lui force la main... le roi signe la grâce.

— Alors on pourrait demander audience ?

— Gui, mais elle serait accordée dans un certain nombre de jours, et votre condamné n'a pas deux fois vingt-quatre heures à vivre.

— C'est affreux ; cette jeune Henriette, qui n'est ni sa parente ni sa femme, mais qui l'aime de toute son âme, est venue aujourd'hui à quatre heures apprendre la décision de la Cour, et elle est sortie dans un désespoir qui fendait le cœur... Ce serait tuer ces deux pauvres enfants à la fois.

— Que voulez-vous que je vous dise ?

— Mais j'y songe... c'est demain l'ouverture des Chambres ?

— A quoi rêvez-vous... encore quelque extravagance !

— Le roi sortira vers midi, n'est-ce pas ?

— Vous me faites trembler avec vos questions.

— Il traverse le Carrousel ?

— Sans doute ; mais la force armée et la police encombrant les avenues...

— On peut aller là de bonne heure... se tenir au premier rang.

— Ne voudriez-vous pas !... Allons donc, c'est impossible ?

— Puisqu'il n'y a pas d'autre espoir.

— Je vous jure qu'on ne peut approcher.

— La Providence m'inspirera un moyen.

— Je vous dénonce au préfet de police... je vous fait garder à vue demain toute la journée... et cela dans votre intérêt.

— Je pense... oui... peut-être bien.

— Sa tête travaille... elle ne m'écoute seulement pas... Pour le dernier des pauvres elle remuerait ciel et terre, sans savoir ce qu'il en coûterait.

— Mon cher général, dit la comtesse en riant, faisons le bien sans trop regarder autour de nous ; car c'est Dieu qui nous envoie les bonnes pensées, et il en sait plus que nous sur son œuvre.

— Encore...

— Je suis bien fatiguée... Adieu.

— Vous me laissez ?

— Maintenant, je tiens mon idée et n'ai plus besoin de vous. Adieu.

Madame de Lavernay serra la main de son vieil ami et se retira dans sa chambre à coucher.

— Allons, dit le général, elle va faire sa prière et s'endormir là-dessus... ou plutôt songer à son beau projet de demain... Et elle arrivera à ses fins, j'en suis sûr... Si l'ambition donne l'esprit d'intrigue, la charité en donne le génie.

Le vieux militaire regarda un portrait de la comtesse de Lavernay, suspendu aux antiques lambris du salon.

— C'est encore, dit-il, une de ces femmes de l'ancienne noblesse française : le plus pur, le meilleur parfum et le dernier à s'exhaler de ce vieil arbre moussu qui se dessèche et meurt. Une telle exagération de l'esprit de charité ne se rencontre que là où à l'autre extrémité de l'échelle, parmi les femmes du peuple. Elle accuse une culture trop raffinée du, cœur ou un manque de développement de l'intelligence. Nous autres de la bourgeoisie, nous sommes élevés dans la modération convenable des sentiments, et en même temps initiés aux calculs de la prudence humaine, et c'est fort heureux.

Il regarda encore le portrait.

— Cent intrigantes de cette force, dit-il, suffiraient à bouleverser l'ordre du monde... La lune s'est levée, j'aurai beau temps pour m'en aller.

X. — LA PLACE DU CARROUSEL.

La cour du Carrousel s'emplit de troupes, de voitures et de brillants cavaliers ; le cortège se réunit pour accompagner le roi à la séance de l'ouverture des Chambres.

Dans la foule, nous revoyons le général Lagardière, ce héros en retraite qui trouve grande joie à revêtir encore trois ou quatre fois son uniforme solennel, et à recevoir au château un dîner assaisonné d'un mot agréable du roi ou de la reine.

Un homme revêtu d'une redingote de livrée très simple suit monsieur Lagardière et semble son domestique. Au bas du grand escalier, le général descend de cheval, tire à lui la bride et cherche de l'œil quelqu'un à qui confier sa monture. A-t-il donc oublié l'homme en livrée dont il est suivi ? Mais celui-ci accourt et saisit avec empressement la bride. Le général lui adresse un petit mouvement de tête, comme ferait un gentleman pour remercier un homme du peuple qui l'aurait tiré d'un léger embarras ; et bientôt, il disparaît dans l'escalier qui conduit à la salle des maréchaux.

C'est que le porteur de livrée n'est point le domestique du général, mais bien le républicain Marcel, le commençai, l'instituteur, l'ami de Fortuné à la prison de la Force. Depuis plusieurs années, quantité de capricieuses arrestations, de captivités injustes et froidement prolongées sont tombées sur lui. Maintenant, il a été rejeté des prisons dans la ville, l'existence perdue, la santé détruite, l'âme brisée. Dans ce jour qui est une solennité politique, il veut voir de près ce pouvoir qui l'a persécuté : car la haine a ses attractions comme l'amour.

Logé dans la même maison qu'un loueur de chevaux, souvent il a vu le vieux et assez pauvre général Lagardière venir chercher là une monture, quand la fantaisie lui prenait de se mêler à quelque cortège. Le général n'était jamais accompagné ; Marcel a imaginé d'endosser une redingote de livrée et de chevaucher tranquillement à dix pas derrière l'illustre vétéran. Les sentinelles l'ont laissé pénétrer ainsi dans la cour du Carrousel. L'intelligence des sergents de ville et autres agents est également demeurée en défaut. Assez occupés à flairer les piétons de mise suspecte et d'allure équivoque, ils n'ont point songé à dépister un républicain sous la forme

d'un domestique à cheval derrière son maître. Ajoutons que Marcel a coupé sa redoutable barbe et une partie de sa longue chevelure blonde : l'ennemi s'est donc introduit jusqu'au cœur de la place. Posté tout près de l'endroit où le roi doit monter en voiture, l'œil fixé sur l'escalier par où il doit arriver, Marcel sent ses artères battre avec violence, son âme s'exalter, sa pensée devenir plus forte : comme dans ces moments de transformation morale où tout notre être semble se développer pour recevoir une initiation nouvelle.

Cependant dans cet escalier où Marcel darde son ardent et sombre regard, apparaît un groupe de femmes. La reine s'avance avec la jeune princesse sa fille. Notre régime de charte, en interdisant à l'influence de l'amour et de la beauté tout accès dans les affaires d'État, a du moins placé les femmes dans un sanctuaire à l'abri des haines politiques et de la fureur des partis. Les femmes y ont gagné encore que leurs grâces natives, ne risquent plus de se fausser et de se perdre à l'ignoble labeur de voiler d'un vernis de coquetterie des passions cupides et des projets sanguinaires.

A travers ces deux visages de majesté et d'altesse, accoutumé à ne refléter que les émotions affectueuses de la vie de famille et d'une piété douce et charitable, on pourrait lire aussi facilement qu'à travers le cristal d'une source, et on distinguerait deux âmes pures et belles, mais livrées à une tristesse amère. Leur sourire récompensait avec une égalité charmante l'hommage offert sous le frac brodé, les honneurs rendus par une sentinelle et le salut recueilli du vieux domestique dévoué. Mais ce sourire ressemblait à la lueur qui parfois glisse, phosphorescente et fugitive, au-dessus d'un abîme sans parvenir à l'illuminer.

A ces deux femmes sans doute, la solennité de ce jour est pénible et il leur tarde qu'elle soit accomplie ; tant de pénibles souvenirs doivent se dresser dans leur esprit, tant de dangers courus en des circonstances semblables ont dû si bien leur apprendre à trembler pour la vie de celui qui leur est cher ! Du marche-pied de la voiture, la mère adresse un regard à toute la foule bruissante au-dehors du château. Ce regard, bien qu'il brille sous des sourcils de reine, tient de celui que l'humble femme de matelot adresse au capricieux océan sur lequel va se hasarder son mari....

Les Marcells sont de la nature du lion, prompts à la pitié non moins qu'à la colère. A vrai dire même, la colère chez eux n'est que de la pitié détournée de son principe et viciée dans sa route. Instruments qu'ils se croient de la justice divine, et purs de tout sentiment bas, ils n'étaient point

nés pour haïr ; ce qu'ils savent surtout c'est plaindre l'infortune, s'indigner et punir. Aux gémissements de la misère, aux cris de détresse du peuple qui demande du pain à des chartes stériles, leur âme sympathique s'attendrit et s'échauffe. Dans leur généreuse impatience de tarir la source du mal, leur zèle fervent mais trop peu réfléchi rattache et matérialise des causes innombrables et funestes sous une enveloppe de chair et d'os, et, comme au temps bibliques, va désigner pour mission le salut de tout une nation dans un seul être à faire disparaître. Marcel n'avait jamais songé qu'au roi ; il voyait maintenant l'homme devant la noble et candide souffrance de deux femmes qui l'aimaient. Le jeune homme céda involontairement, et sans songer à se défendre, à une émotion respectueuse. Peu à peu sa fureur sauvage se détendit comme la corde d'un arc sous une invisible brume.

En ce moment l'état-major et les premiers membres du cortège, débouchant par le grand escalier, firent refluer la foule des officiers inférieurs et des hommes de service jusqu'au milieu de la cour du château. Marcel, arrivé là, se trouvait pourtant toujours au premier rang de la ligne devant laquelle devait passer le roi. Une minute à peine s'était écoulée, lorsqu'un mouvement tumultueux s'éleva sur la place.

— On n'entre pas ici ! criaient plusieurs voix. Comment ces deux femmes sont-elles dans la cour du château ?

— Place ! place ! messieurs, je vous en supplie, disait en même temps une dame de haute apparence, dont la figure noble et touchante était profondément pâlie par l'émotion et la crainte du moment.

Une jeune fille humblement vêtue la suivait.

Marcel s'avança de ce côté.

— En arrière, madame, disait à celle qui tâchait toujours d'avancer un des personnages à grosses épaulettes.

— Au nom du ciel ! reprend-elle, laissez approcher cette jeune fille du roi !

— Impossible ! retirez-vous...

— C'est pour une grâce, monsieur, pour une grâce, entendez-vous, c'est sacré !

— Ce n'est ni le lieu ni le temps de la demander.

— Mais, mon Dieu, les instants sont comptés...

Les officiers municipaux, les agents de police, les hommes de cour s'amassent.

— Ces femmes sont suspectes, disent-ils en chœur, mais nous veillons à la sûreté du roi ! nous en répondons sur nos têtes !.... Et puis à part : (Il me semble que je connais cette grande dame-là 1)

— Voyons, répètent plus haut les personnages à dévouement. Il faut arrêter ces deux femmes... Qu'on les arrête.

La noble dame pâlit davantage, mais elle avance toujours.

— Venez ! venez ! mon enfant, nous passerons, dit-elle avec le courage du cœur qui ne recule pas devant l'humiliation.

Le cri : *Arrêtez-le !* se répète de tous côtés ; la vaillante femme presse toujours et fend la foule.

Un agent de police la saisit par sa pelisse.

Autrefois l'hermine qui borde ce vêtement l'eût protégée ; maintenant les nobles attributs sont effacés, et la tradition en est perdue.

Mais à défaut du respect, c'est une main vigoureuse qui retient le sergent-de-ville. Marcel l'a saisi au collet et lui fait lâcher le tissu serré entre ses doigts.

— Madame la comtesse de Lavernay ! prononce Marcel à très haute voix !

Il a vu souvent madame de Lavernay dans la maison de la Force, où elle venait apporter des secours aux prisonniers, et devant lui, dût-il y perdre la vie, nul n'insultera la noble dame !

En même temps, Marcel, qui a senti trop souvent sur lui la main des agents de police, n'est pas fâché de prendre sa revanche : il se prévaut de l'occasion pour serrer la gorge à celui-ci elle secouer un peu plus fort que de raison.

Le sergent fait déjà une horrible grimace lorsqu'il est rudement rejeté dans la foule par le bras de Marcel.

Mais le nom de Lavernay, connu de tous les familiers du château, et le vêtement de domestique de Marcel, qui fait supposer un maître important à quelques pas de lui, imposent plus de réserve ; les clameurs se taisent peu à peu, le rassemblement se dissipe et laisse un espace vide autour des deux femmes et de leur libérateur.

Marcel voit alors un papier sur le sable : c'est la pétition tombée à l'instant des mains d'Henriette ; il la relève pour la rendre à la jeune fille ; et la feuille étant ouverte il lit à la première ligne le nom de Fortuné Guérin.

— Ah ! c'est pour lui que vous venez demander grâce ! s'écrie l'ancien compagnon de captivité de Fortuné ; pour lui, brave jeune homme, enfant,

par l'esprit et grand par le cœur, pauvre diable qui vaut mieux que tant de demi-dieux, noble espion qui ne sait ce qu'il l'ait, et se jette au-devant de la mort pour sauver celui qu'il a dénoncé... Henriette frémit de bonheur à entendre parler ainsi de Fortuné.

— Il est digne de vous, madame, ajoute Marcel en s'adressant à la comtesse, reprendre la défense de ce malheureux. Je connais les détails de cet événement tragique ; le meurtrier n'a frappé que par un élan de justice et de généreux courage... Vous pouvez obtenir grâce pour lui... Suivez-moi, madame.... et vous, pauvre Henriette... Je vais vous frayer le passage, et je jure que vous approcherez du roi !

Quel que fût l'habit que portait Marcel en ce moment, l'empreinte de supériorité et de noblesse répandue sur ses traits suffisait pour que la comtesse prît confiance en sa protection. Il sépara la foule devant les pas des deux solliciteuses, et, à force d'énergie et d'adresse, parvint à les placer au premier rang de la haie décrite sur le passage du cortège.

Madame de Lavernay remercia l'inconnu qui lui était venu si heureusement en aide.

— Oh ! madame, dit celui-ci, Fortuné s'est jeté devant moi pour me défendre des coups d'un meurtrier... Il a été blessé à ma place.. Que je puisse au moins lui rendre quelque chose aujourd'hui dans la personne de sa douce et belle Henriette...

Marcel s'interrompt alors subitement ; on entend retentir ce mot : **LE ROI!** et la troupe se range sous les armes.

Le républicain attache son regard avide de ce côté : le frémissement froid que rend l'acier des baïonnettes semble se répandre dans ses veines ; son cœur bat avec violence ; son sang se glace, ses lèvres se dessèchent ; quoique sous la voûte du ciel, l'air manque à sa poitrine.

Ayant plus vécu en province qu'à Paris, Marcel ne connaissait pas la figure du chef de l'État, ou plutôt il la méconnaissait d'après l'effigie officielle adaptée à la monnaie, et où l'artiste, abusant de la classique couronne de feuillage consacrée par l'usage absurde de chercher la poésie en dehors du siècle où l'on vit, semble s'être donné pour tâche de reproduire quelque une des médailles byzantines, oubliant ce qu'il pouvait y avoir de malencontreux à rappeler à la pensée d'un peuple affranchi et brave un souvenir de ces inglorieux despotes du Bas-Empire. Dans la contemplation d'une telle œuvre, l'ennemi des princes aurait-il pu apprendre à puiser des sentiments de vénération pour ce personnage que le

calomnieux exergue prétend lui avoir servi de modèle ? Marcel, il est vrai, avait depuis cherché l'occasion de rectifier ses idées d'après les splendides portraits en pied, à qui sont dévolus annuellement au Musée les honneurs du grand salon. Or, la plupart de ces images ne lui avaient guère moins menti parla forfanterie de leur pose, la raideur de leur taille, la dignité factice de leur front. Ces portraits avaient étalé un idéal des héros d'Homère ou des paladins du Tasse. Marcel, dupé par des pinceaux courtisans, avait transporté ce type dans ses rêves : c'était lui que son œil s'était appris à mesurer d'en haut, que son cœur avait appris à haïr.

Lorsqu'au lieu du formidable adversaire qu'il imaginait, il vit s'avancer un homme simple et grave, à la démarche lente, portant sur son visage les sillons imprimés par la fatigue d'incessants travaux et par les soucis de la royauté, son premier mouvement fut la surprise et le dépit. Le roi n'affectait ni faste éblouissant sur sa personne ni superbe dédain dans ses manières : son regard fin, insinuant, caressait volontiers ; son geste semblait révéler l'habituel besoin de provoquer la sympathie et la confiance. Ainsi dans ce moment, en traversant la place pour monter en voiture, le prince s'entretenait avec un personnage qu'à son allure insouciant, à l'éclair franc et passionné de sa prunelle, surtout à sa physionomie enjouée en un tel lieu, il était, facile de reconnaître pour un de ces hommes qui ont voué leur vie à l'exercice d'un art. Le roi portait de temps à autre la main sur l'avant-bras de son interlocuteur, comme pour mieux captiver son attention. Tous deux s'arrêtèrent comme de concert, le prince était tourné vers l'antique et régulier Carrousel ; son doigt indiquait à l'artiste la ligne inachevée de l'aile du château qui promet de fermer le cadre de la place ; sa parole sans doute prenait plaisir à dérouler quelque plan favori et dont l'exécution lui tenait vivement au cœur. Son bras, qui se développait en traçant, sur l'azur du ciel, une suite de lignes imaginaires, le sourire de l'espérance qui venait s'épanouir sur ses lèvres, tout annonçait l'enthousiasme du fondateur expliquant l'effet d'un monument qui va naître.

Mille sensations violentes se heurtent, se combattent dans l'âme de Marcel : sa haine cherchait le souverain et il est forcé de voir l'homme, le père de famille.... Oh ! si le prince, dans ce moment dangereux où il a naguère rencontré d'audacieux ennemis, montrait un front hautain et irrité, ou si du moins sa face hagarde trahissait les angoisses d'une lâche terreur, la pitié pourrait se taire à rencontre d'une colère, elle disparaîtrait sous l'excès du mépris.... Le chasseur trouve le même plaisir à envoyer sa balle

au sanglier qui fait fièrement tôle et au loup qui se tapit sous la feuillée. Mais cet homme est là immobile et calme, son visage impassible ne décèle nulle émotion, nulle crainte. Le républicainne sait plus où puiser la colère et l'anathème.

Cependant madame de La vernay et Henriette, la pieuse femme retirée du inonde et la jeune fille qui ne l'avait jamais connu, éblouies, effrayées de tout ce fracas de cavaliers de drapeaux, de dorures, d'armes déployées, de tambours battant aux champs, avaient toutes deux la tête perdue.

Le froid était intense, l'atmosphère livide un vent âpre faisait tourbillonner sur la place une poussière de glace.

Henriette, transie et palpitante, avait peine à se soutenir ; les flots de poudre qui s'élevaient devant ses yeux et le trouble qui les voilait l'empêchaient de distinguer les objets. Et elle savait que le roi était là, dans ce nuage ! qu'il approchait ! Un effroi mortel la pénétrait jusqu'à l'âme... tremblante de tout son être, et près de se briser, elle n'avait d'autre appui que le sein de madame de Lavernay.

Celle-ci l'avait enveloppée dans un pans de sa pelisse et la serrait dans ses bras pour la ranimer.

Marcel fixa un long regard sur elles. On voyait sous cette enveloppe d'hermine ces deux têtes expressives : l'une âgée et si touchante de bonté, de bienfaisance ; l'autre jeune et embellie de l'exaltation du cœur ; il se trouvait là ce qu'il y a de plus divin dans la femme, la piété et l'amour.

— Oh ! que le roi donne la grâce que viennent demander ces deux femmes, dit Marcel dans un moment d'exaltation suprême, qu'il donne cette grâce... Et moi, je lui pardonne !

Ainsi un pacte se trouvait secrètement engagé entre le prince et le républicain.

Le chef de l'État s'avancait, entouré par le cercle brillant de ses officiers et aides-decamp.

La comtesse presse vivement le bras d'Henriette, en disant :

— Le roi !

Eperdue, hors d'état de prononcer une parole, la jeune fille se jette à genoux au milieu du chemin, en élevant vers le ciel, vers le roi, la feuille de papier qui tremble dans sa main agitée et sous le vent d'hiver, et qui semble exprimer la crainte palpitante.

Le prince est frappé de la beauté de cette enfant, de cette expression de visage, qui peint si puissamment l'âme élancée vers un bien suprême,

exaltée jusqu'au délire.

Il s'arrête et donne la pétition à parcourir à un de ses aides-de-camp.

On lui dit qu'il s'agit d'un jeune condamné à mort. Il a commis un meurtre sans préméditation, en prenant par amour et générosité la défense d'une femme outragée. On demande sa grâce au souverain.

— S'il est ainsi, dit le prince en abaissant un regard de bonté vers Henriette, venez demain matin chercher cette grâce, et on vous la rendra signée de ma main.

Henriette pousse un cri de ravissement et se jette dans les bras de la comtesse.

Marcel ne haïssait plus le roi.

Le prince s'éloigne, enveloppé et dérobé aux regards par le tourbillon de satellites dorés que le temps d'arrêt de l'astre à désorientés, et qui s'empressent de régulariser leur gravitation dans le nouvel orbite.

Le vieux et débonnaire général qui, sans le savoir, a servi d'introducteur dans la cour royale à un fieffé révolutionnaire, veut monter à cheval en toute hâte pour prendre son rang dans le cortège. Il cherche de l'œil le domestique obligeant qui s'est chargé de garder sa monture. Il avise enfin la livrée. C'est bien l'homme ; mais à sa main point de bride, près de lui point de cheval. Il accourt et secoue rudement le rêveur :

— Mon cheval ! où est mon cheval ?

Le rêveur le regarde fixement sans répondre.

— Qu'aviez-vous besoin de quitter votre place ? N'avez-vous donc jamais vu le roi ? Sortez-vous de voire village ?... Je vous demande mon cheval... Mon cheval ? imbécille !

— Allez au diable ! s'écrie Marcel qui a parfaitement oublié et le cheval et son rôle, tout absorbé dans les pensées saisissantes qui viennent de pénétrer en lui.

Le général a mieux à faire qu'à perdre le temps à châtier un manant. Il continue à s'activer dans ses recherches. La mémoire qui peu à peu revient à Marcel, et un instinct confus du danger de sa situation, le portent à suivre le général ; et, plus heureux que sage, il découvre les coursiers.

Bien qu'arrivés sous deux cavaliers d'opinions politiques fort contraires, les deux chevaux, commensaux de la même écurie, ont promptement renoué le bon accord qui les distingue. Philosophes et d'humeur simple, dès l'instant où l'amant de la liberté leur avait abandonné la bride sur le cou, ils avaient cessé de se mêler aux chevaux courtisans et s'étaient retirés à

l'écart. A cette heure encore, rapprochant amicalement leurs deux têtes que la rêverie incline, ils étudient de l'œil et du naseau les variétés de l'aride pavé, et combien trompeur et tout aussi stérile est le mince filet de terre qui les sépare.

Le général est en selle et prend le galop.

La prudence exige que l'homme en livrée accompagne le cortège jusqu'au moment où il pourra s'en séparer sans éveiller de soupçons. Marcel chemine toujours plongé dans son absorption profonde.

Il traverse le Pont-Royal et tourne la tête pour voir s'éloigner le vieux château des Tuileries, mais sans lui jeter d'anathème.

— Nous, disciples de la foi démocratique, dit-il, nous qui attendons la suprême délivrance, ne nous enchaînons pas dans les liens étroits de la rivalité, de la haine, des mesquines colères. Ne voyons que l'œuvre à édifier, n'ayons pour arme, comme les héroïques apôtres, que l'esprit de persuasion. L'homme élevé peut avoir des ennemis il ne doit l'être de personne.

En même temps, la voiture de madame de Lavernay s'éloignait dans une autre direction. La dame de charité et la jeune fille, oppressées dans leur joie, et au fond encore saisies de craintes vagues, s'en allaient bercées par le moelleux équipage, dans un silence ému, et où coulaient seulement quelques larmes.

La comtesse déposa Henriette à la porte de Madeleine. Elle lui dit adieu en la baisant au front.

— Allez vous reposer, mon enfant... dormez bien... et demain, de grand matin, nous irons ensemble chercher la grâce,

Henriette cependant ne monta point chez Madeleine. Dès que la voiture de madame de Lavernay se fut éloignée, la jeune fille reprit son chemin dans les rues. Elle acheta un petit pain sur son passage, l'emporta avec elle et alla s'installer sur le quai des Tuileries à l'endroit d'où elle voyait le mieux le château.

Blottie contre le parapet, les mains enveloppées dans son tablier, elle demeura là tout entière à ses espérances, ne répondant rien aux regards interrogatifs des passants, qui s'étonnaient de la voir, avec sa jeune beauté et sa mise soignée, dans cette altitude de la misère.

Les heures s'écoulèrent, le cortège revint de la Chambre, la nuit tomba, le mouvement s'affaissa dans la ville, et Henriette demeura toujours à sa place.

Elle voulait être là, le plus près possible de celui qui devait signer la grâce de Fortuné. Sans savoir quel temps s'écoulait entre le rejet du pourvoi et l'exécution du condamné, elle sentait que ces heures devaient être bien précieuses et qu'on les mesurait sans doute d'une main avare. Il lui eût été impossible de s'éloigner de l'enceinte des Tulleries dans la fièvre de l'inquiétude et de l'attente, elle voulait garder ces murs de l'œil ; elle avait une certaine crainte que le vieux château ne vînt à s'en aller... à se perdre !.

La nuit devenant plus profonde et solitaire Henriette était là dans une étrange position. Mais le hasard protégea la pauvre enfant de l'amour et de la pitié ; nul passant ivre ne vint l'effrayer, nulle patrouille grise ou bleue ne passa dans cet endroit, ou dû moins ne remarqua sa présence.

Après minuit ; un silence complet régnait dans l'étendue de la ville. Henriette n'entendait que le bruit de la rivière qui coulait à pleins bords. La tête appuyé contre la pierre du parapet, elle percevait les modulations de la voix du fleuve avec une lucidité que nous n'avons jamais eue. C'était un son continu et interminable comme le temps qui en mesurait le cours : chaque vague, en s'éloignant, était une minute qui passait. Henriette trouvait là l'expression qui pouvait le mieux aller à son cœur en lui rappelant la marche des heures ; la seule voix qui se fait entendre était en harmonie avec ses désirs, et pour la première fois la nature semblait comprendre la souffrance humaine et lui répondre. Le cœur ferme et vaillant de la jeune fille ne voulait pas faiblir et céder sous les maux du corps ; une grâce providentielle sembla les diminuer.

Henriette, couverte de simples vêtements, et ayant pris très peu de nourriture, ne souffrit pas trop cruellement du froid ni de la fatigue dans cette nuit étrange ; elle s'endormit même un instant sur la pierre de la rue.

Le brouillard de décembre, avec sa nature âpre et rude, protégea pourtant la jeune fille sous son aile sombre.

Dès les premières heures du matin, Henriette avait l'œil fixé sur les fenêtres du château. Le jour venait si lard que quelques vitres sous les combles s'éclairèrent d'abord de lumières intérieures. C'était le réveil de la demeure royale, c'était l'espérance pour Henriette.

Mais, en même temps, les faibles clartés du jour qui blanchissaient la brume lui faisait peur. Elle savait que depuis quelques années les exécutions avaient lieu de grand matin et sans qu'elle eût de craintes précises pour l'un des jours qui se levaient, le matin était depuis quelque temps une heure effrayante pour elle, et bien douloureuse à passer.

Peu à peu le mouvement se répandit dans le château. Henriette s'élança sur la place au moment où la grande porte s'ouvrit. La comtesse de Lavernay y arrivait en même temps.

XI. — LE RÉVEIL.

Ce matin-là, Fortuné s'éveillait dans sa prison calme et souriant comme il était depuis longtemps. Il n'avait pas vu Henriette la veille : c'était là sa seule tristesse ; mais ce nuage n'allait pas jusqu'à troubler la sérénité de l'attente où il était d'une visite d'Henriette dans le jour qui allait naître. Il trouva même une excellente idée : ce fut de se rendormir doucement pour faire passer plus vile les heures.

Son sommeil paraissait profond ; le gardien en profita pour fermer l'œil de son côté.

L'élève de Birouste ne savait point lire et encore moins compter ; souvent, à la vérité, il avait entendu dire à ses camarades de la Force qu'entre la demande en pourvoi et l'arrêt de la Cour de cassation il s'écoulait une quarantaine de jours ; mais comme le temps avait passé vite pour lui depuis qu'il voyait Henriette chaque jour, il pensait qu'il y en avait très peu d'écoulés, et ne songeait point à en faire le calcul. Ses pensées habituelles et ses rêves de ce moment étaient donc bien loin de la justice et des tribunaux.

Tout-à-coup la porte du cachot s'ouvrit rudement ; le geôlier entra avec de la lumière et secoua Fortuné par le bras, en lui disant seulement :

— Habillez-vous.

— Fait-il bientôt jour !

— Cinq heures viennent de sonner.

— Pourquoi donc me lever si matin ? reprit le prisonnier en passant ses vêtements. Est-ce qu'on m'apporte ma liberté ? Est-ce que je vais sortir ?...

Le geôlier resta muet, mais les deux coins de sa bouche se relevèrent d'une manière étrange.

Ma question le fait sourire, pensa Fortuné : c'est bon signe... Je ne croyais pas cependant qu'on sortît de la prison si matin... mais la liberté est bien venue à toute heure.

Le directeur se présenta et introduisit un monsieur vêtu en noir, et trois autres geôliers qui servaient de comparses.

Le monsieur noir lit, lit, tourne le feuillet et lit encore.

Fortuné, à demi-appuyé sur son grabat, écoute bouche béante, tandis que tous les yeux attachés sur sa personne et tous les bras à demi-étendent guettent le moindre de ses mouvements. Le monsieur noir a fini ; alors Fortuné s'adressant poliment au directeur :

— Monsieur, pour quelle heure est ma sortie ?

— Il vous reste trois heures pour vos dispositions dernières.

— Quelles dispositions ?

— N'avez-vous pas entendu ? On vous a signifié le rejet du pourvoi ; on vous a lu que la sentence allait recevoir son exécution. M. l'aumônier est là qui vous apporte les secours de la religion.

Fortuné, que la terreur glace à mesure que ces paroles sonnent à son oreille, soulève péniblement ses mains pour les porter à ses yeux et frotter ses paupières ; car tout ceci ne peut être qu'un épouvantable rêve. On interprète ce mouvement comme une tentative de suicide.

— Au poison ! veillez au poison ? La camisole ! il a tenté de s'empoisonner.

On applique la camisole. Le monsieur noir, le directeur et les comparses se retirent laissant le prêtre qui vient d'entrer enfermé avec le suppliciable.

Le pauvre Fortuné n'éprouvait pas encore le désespoir et l'épouvante de sa situation : accoutumé à tout souffrir des hommes, la mort qu'on lui annonçait n'était qu'un traitement un peu plus cruel que ceux de maître Birouste ; mais il pleurait à chaudes larmes de ne plus revoir Henriette.

Il y avait là près de lui un prêtre jeune et novice encore.

Le ministre s'approcha, s'assit, commença à parler et poursuivit longtemps inutilement. Enfin, les coups répétés de sa parole forte et régulière parvinrent jusqu'aux sens du prisonnier.

Celui-ci, sans avoir la force de tourner la tête, dirigea vers l'orateur sa prunelle décolorée.

— Qui êtes-vous ? demanda-t-il.

— Ne le voyez-vous pas ?

— Non...

— Je suis prêtre.

— Que me voulez-vous ?

— Je viens vous consoler.

Fortuné se leva à demi.

— Alors, mon bon monsieur le prêtre, dit-il avec un accent d'une tendresse et d'une douleur déchirante, alors faites que je voie encore une

fois mademoiselle Henriette.

— Malheureux ! à quoi songez-vous dans un tel moment ! quand il faut ramener toutes vos pensées à Dieu.

Les barbares avaient des dieux, les sauvages ont des dieux, mais le paria de Paris, celui qui naît dans les derniers rangs de la populace, de parents plus ou moins voleurs et assassins, n'a jamais entendu parler sérieusement de l'Être Suprême. Fortuné avait reçu une éducation à peu près semblable : aussi sa naïveté était bien sincère lorsqu'il demanda :

— Qui, Dieu ?

— Songez, dit le prêtre, que vous allez paraître devant lui ! lui le maître suprême, terrible et qui vous attend pour vous juger !

— Ah ! dit Fortuné en haussant les épaules, encore un jugement ! encore une condamnation !

— Et celle-là est pour l'éternité... Elle vous livrerait aux tourments de l'autre monde ; et les supplices des hommes ne sont rien comparés à ceux de l'enfer.

— Souffrir encore !... souffrir plus que je ne l'ai fait ici-bas, dit le prisonnier en secouant la tête, je n'en crois rien... Savez-vous ce que j'ai enduré, vous ? Savez-vous quelle est la vie du pauvre ? Trembler à chaque instant de mourir de faim, tomber d'épuisement et ne pouvoir s'abandonner au sommeil, ramper devant tous les hommes, comprimer sans cesse sa voix, son visage, être constamment torturé, enchaîné, renversé à terre par le besoin de pain !... Et ces deux condamnations ! ces deux coups de massue qui sont tombés sur moi, qui ont brisé mon être !

— Ces souffrances, interrompit le prêtre, vous furent envoyées d'en haut pour vous disposer au repentir ; ne vous repentez-vous pas ?

— À vrai dire, je crois bien voir quelque fois le spectre de Raymond revenir dans mon cachot.

— Et si votre ennemi était là, lui tendriez vous la main ?

— Je le tuerais.

— Oh ! perversité !

— Oui, en dépit de son spectre, en dépit de leur guillotine, en dépit de votre enfer, je le poignarderais encore.

— Pécheur endurci, malheur, malheur à vous !

— J'ai tué qui m'avait nui, j'ai tué plus méchant que moi.

— Dieu a dit : Pardonnez à qui vous a offensé. Dieu a dit : Tu ne tueras pas.

— Alors pourquoi donc est-ce qu'on va use tuer, moi ?.... C'est violer la loi de Dieu, monsieur le prêtre, empêchez-les de me tuer.

Je ne suis qu'une faible créature...

— Appelez Dieu à mon secours ; que Dieu descende entre eux et moi.

— Insensé ! quelle idée vous faites-vous de lui ?

— D'aujourd'hui j'en entends parler.

— Que n'êtes-vous venu à ses ministres ?

— Que ne sont-ils venus à moi ?

— L'esprit du siècle s'y oppose.

— Mais aujourd'hui, vous ne devez pas souffrir qu'on outrage Dieu par ma mort... ce serait de votre part trahir Dieu... Parlez aux juges, écarterez les geôliers, repoussez le bourreau... menacez-les de la vengeance de Dieu... de l'enfer... Vous ne pouvez pas me laisser assassiner sous vos yeux... Pleurez, suppliez, embrassez leurs genoux... obtenez que je ne meure pas encore... qu'ils m'accordent du temps... par grâce un peu de temps !

— Le royaume de Dieu n'est pas de ce monde...

— Mon cher monsieur le prêtre, approchez-vous encore... tout près... parlons bien bas... ce coin est sombre... la lampe ne jette que fumée... le gardien ne peut vous distinguer... Déliez mes mains... défaites adroitement votre capote... je me glisserai dedans... vous occuperez ma place sur le lit... Quand le geôlier viendra je me jetterai sur lui... je désarmerai la sentinelle... je m'échapperai un instant... j'irai revoir mademoiselle Henriette... lui dire adieu... Et ensuite je vous jure... oh ! je vous jure de revenir... je vous jure de mourir sans me plaindre...

— L'heure sonne... songez à votre âme immortelle.

— Vous ne pouvez rien pour me défendre, rien pour me consoler... laissez-moi... allez-vous-en.

Le ministre se résigna et sortit de la cellule. Il répondit aux regards qui l'interrogeaient sur les dispositions du condamné à faire une fin exemplaire, en secouant tristement, la tête. On vit alors entrer dans la cour de la prison une voiture de forme particulière, dont la destination était révélée par les facéties des hommes qui l'amenaient.

L'ancien fraudeur Tronche est toujours de service dans ces occasions ; pour le récompenser dignement de sa trahison, on l'a mis au nombre des machines à tuer. Les aides de l'exécuteur des hautes-œuvres entrèrent dans le cachot et s'empressèrent autour du suppliciable, que leurs mains habiles préparèrent à paraître ; sur l'échafaud.

Fortuné souffrit ces horribles apprêts avec une immobilité ; désespérée mais inerte, mélange de faiblesse et de croyance en la fatalité qui pesait sur lui.

Une certaine, fierté l'empêchait aussi de montrer son épouvanté. Il fie proféra aucune plainte si ce n'est lorsque l'exécuteur lui prit la tête pour couper ses cheveux sur le cou. La mère de Fortuné, la pauvre Jeanne, trouvait du bonheur à passer les mains dans les cheveux roux de son bien-aimé garçon ; jamais, depuis ce temps de l'enfance, aucune main n'avait effleuré sa chevelure ; à ce contact du bourreau, qui lui rappelait d'une manière si cruelle la tendre Jeanne, le malheureux éclata en sanglots et appela plusieurs fois sa mère.

Huit heures sonnaient à l'horloge de la prison ; le moment du départ était venu.

XII. — LE DOUBLE VOYAGE,

Nous avons laissé la comtesse de Lavernay et Henriette pénétrant au point du jour dans le bureau qui leur avait été indiqué. Elles y trouvèrent le précieux écrit du roi qui comblait leurs espérances. Le souverain, fidèle au mouvement de miséricorde qui avait si facilement la veille trouvé place en lui, défendait d'abord de remettre le condamné aux mains de l'exécuteur ; plus tard, la peine serait commuée dans une forme régulière ; en attendant, le souverain, usant de son droit de grâce, rendait la vie sauve.

Mais le ministre n'avait pas encore mis son contre-seing au bas de l'ordonnance ; la nécessité de l'attendre fit perdre du temps ; d'autres formalités à remplir se présentèrent ensuite ; ce ne fut qu'un peu après huit heures que Henriette put sortir du château des Tuileries.

Madame de Lavernay pensa d'abord à conduire la jeune fille à la prison dans sa voiture. Mais si bien des fois elle avait accompagné Henriette dans ses visites au prisonnier quand il y avait des consolations à porter, elle pensa que ce jour-là il valait mieux laisser ces deux enfants seuls avec leur bonheur.

Henriette s'achemina le long des quais, tenant le précieux papier entre ses deux mains croisées sur sa poitrine.

D'abord l'ineffable douceur de ses impressions, le calme qui succédait à des anxiétés poignantes, allanguirent sa marche. Elle s'arrêtait par instants ; et sa main appuyée sur son cœur, ses yeux levés au ciel, la pose de sa tête radieuse, exprimaient la situation de son âme, le repos dans la joie.

Rien ne pressait d'ailleurs d'arriver, à ce que pensait Henriette : on était encore loin de l'heure à laquelle sa permission lui donnait accès dans l'intérieur de la prison.

A la place de Grève, la jeune fille quitta le quai pour les rues qui abrégèrent son chemin. Elle marcha quelque temps dans cette direction. A se sentir si forte et si légère, elle ne croyait plus avoir passé la journée de la veille sans manger, la nuit sur le froid de la pierre ; un moment avait réparé toutes ces privations, tant la joie et la tranquillité de cœur sont douce nourriture et bienfaisant sommeil.

Comme Henriette venait de dépasser l'église de Saint-Geryais, elle rencontra une mendiante courbée en deux et la chaufferette à la main, qui allait s'installer sur les marches du péristyle, Elle connaissait la vieille à la chaufferette : c'était une habituée, du seuil de la prison, à qui elle avait souvent fait l'aumône avec sa bonne grâce ordinaire. La jeune fille, qui avait le cœur si épanoui en ce moment, n'eût manqué pour rien au monde de répandre sur sa vieille connaissance une parcelle de son bonheur. Elle s'approcha de la pauvre et lui prit une belle pièce dans la main.

La vieille filla révérence, et relevant avec effort sa tête, dès longtemps rouillée dans une position horizontale, regarda Henriette d'une manière étrange.

Comme la jeune fille s'éloignait, la mendiante la retint vivement par sa robe.

Ah ! ma chère demoiselle, dit-elle, est-ce que vous allez à la Roquette ce matin ?

— J'y cours de ce pas, ma bonne femme.

— N'en faites rien ! c'est trop triste...

— Comment ?

Oui, ça vous fendrait le cœur ; moi-même je n'ai pu y tenir... Et malgré le froid, je m'en suis venue jusqu'à Saint-Gervais.

— Mais pourquoi donc ?

— Parce que ça me désolait pour ce petit prisonnier qui est dans la maison depuis si longtemps, et pour vous surtout, ma brave demoiselle, si bonne, si charitable, si...

— Mon Dieu ! parlez... Que voulez-vous dire ?

— Vous ne savez donc pas que c'est pour ce matin... ce pauvre jeune homme, à qui vous vous intéressez...

C'est !... quoi !... Ah ! je comprends..., La vieille rabaissa tristement sa tête.

Dieu du ciel ! s'écria Henriette, on le mène au supplice !

Et pâle, éperdue, pressant son front de ses mains, elle s'élance comme une flèche, glissant entre tout ce qui s'oppose à son passage. Elle court, court encore plus vite sans reprendre haleine.

Cependant des rues plus humides se présentent ; le pavé gras, glissant, inégal, rend sa course moins facile, l'agitation même de sa marche la trouble et l'arrête. Elle est là comme dans un de ces rêves où on se presse, où on palpite sur un terrain factice qui tourne et fuit sous les pas...

Elle entend sonner l'heure ! les horloges se répètent de l'une à l'autre cet avertissement paisible de la marche du temps ; et pour Henriette, cette heure qu'elle ne connaît pas, qu'elle ne peut compter, est peut-être le coup mortel. Elle s'arrête cependant pour regarder entre ses mains la grâce du Roi, pour s'assurer qu'elle la tient encore, et reprend sa course, plus hâtive, plus éperdue.

La nécessité de chercher ses pas sur le pavé difficile avait tenu ses yeux baissés. Tout-à coup elle parcourt du regard la rue où elle se trouve... Elle ne la connaît pas. Les maisons, les façades, spacieuses ou chétives, les balcons, les grandes portées cochères, les allées, les boutiques festonnées de longues bandes d'étoffes, chargées d'objets divers, tourbillonnent autour d'elle et rien ne frappe sa mémoire, rien ne lui rappelle le chemin qu'elle a parcouru tant de fois. .

Elle se dit : Je me perds... J'arriverai trop tard ! Et cette pensée la rend folle de terreur.

Ses vêtements humides du brouillard et de la sueur qui l'inonde sont collés à son corps délié et flexible ; sa coiffure s'est détachée dans la course, et ses cheveux dérangés offusquent encore ses regards ; elle arrache son peigne et le jette à ses pieds. Ainsi elle se montre belle de toute la grâce élégante de sa taille, de toute la richesse de sa chevelure onduleuse et brillante.

Dans sa course, Henriette se trouve jetée au milieu d'un carrefour ; diverses rues s'offrent devant ses yeux... Elles se croisent, s'enlacent, flottent et se balancent dans un mouvement continu causé par l'étourdissement, que le flux de la population, le bruit des voitures redoublent à chaque instant.

Henriette pense à demander son chemin, Mais distinguer quelqu'un dans cette foule, parler, attendre la réponse serait trop long.

Elle voudrait apercevoir la place de la Bastille, précédant de peu de distance la prison, et qui serait un point certain pour diriger sa route. Mais toutes les rues qui se présentent ont la même perspective ; elle ne sait laquelle choisir. Alors elle s'élance dans chacune d'elles, fend ses trottoirs encombrés de monde, interroge ses profondeurs, où des points noirs s'agitent dans la brume. Elle force son regard et cherche l'extrémité qui

s'élargira sur une place... Elle n'aperçoit rien, et revient sur ses pas pour s'élancer encore sur une autre voie.

Envoyant cette jeune fille, les cheveux dénoués, pâle comme la mort, dans une course qui devrait empourprer son teint, emportée par l'exaltation au point qu'elle ne semble pas sentir la fatigue de la marche, et que son sein n'en est pas soulevé, se montrant si avide d'arriver et prenant cependant des rues diverses pour revenir sur son chemin, faisant avec tant de précipitation et d'ardeur des marches qui ne l'avancent vers aucun point, tous les passants s'arrêtent, tournant la tête sur sa trace et la suivent du regard.

Quelques personnes murmurèrent : *Elle est folle !* Cette assertion passe vite de bouche en bouche. Des gamins, pour qui Henriette est devenue un objet de curiosité, la suivent en courant comme elle ; de braves ouvriers craignant qu'il n'arrive malheur à la pauvre enfant, se mettent aussi sur ses traces ; des jeunes filles, des femmes émues d'un sentiment de compassion veulent également la rejoindre. Un de ces rassemblements qu'il faut si peu de chose pour former dans les quartiers populeux de Paris se trouve bientôt amassé sur les pas d'Henriette.

Mais, eût-on des ailes, on ne pourrait atteindre la courageuse fille : elle vient enfin de découvrir la place de la Bastille ; son chemin est sûr maintenant : elle palpite d'espérance ; l'élan de la joie a remplacé l'a course égarée de l'inquiétude ; elle brûle le pavé sous ses pas ; les maisons glissent à ses côtés comme des nuages emportés par le vent.

C'est le moment où l'on Construit le piédestal sur lequel va s'élever la colonne de Juillet : du ciment, des pierres de taille, des pavés sont amoncelés en chaos. Henriette, arrivée sur la place, la coupe dans sa largeur...La rue de la Roquette se montre là, tout près, à gauche, elle arrivera dans peu d'instant ! Elle respire enfin à l'aise, elle jette un cri de joie, elle remercie le ciel... A cet instant même, son pied heurte une pierre de la bâtisse, elle chancelle et tombe rudement sur les matériaux amassés... Elle se relève et veut reprendre sa roule... mais un de ses genoux s'est brisé à l'angle de la pierre, et c'est la douleur maintenant qui la rejette éperdue et désolée sur la terre.

La troupe d'enfants, de gens du peuple que la curiosité, l'inquiétude ont amassée sur les pas d'Henriette, la rejoint en ce moment. On l'entoure, on se presse vers elle.. Ici la blouse, la casquette, là le grand chapeau campagnard ; de ce côté la marmotte, et auprès le bonnet savoyard ; mais

partout l'intérêt, la franche et bonne pitié, toute prête à fouiller dans sa poche, à mettre ses robustes bras au service du malheur.

On se penche vers la jeune fille ; tout le monde l'interroge à la fois.

Elle est si belle ! Elle paraît tant souffrir !...

Henriette se relève à demi, se tient suppliante sur ses genoux ensanglantés, et prenant un papier sur son sein, l'élève vers ce peuple.

— C'est une grâce à porter à un condamné, dit-elle... Je ne puis me soutenir ; au nom du ciel... allez le sauver !

— Une grâce.. une grâce à un condamné !..Ah ! voilà... c'est pourquoi elle Courait tant, la pauvre petite ! Ah ! Dieu... aller au secours de ceux qu'on aime, rien ne donne des jambes comme ça !

— Mes amis reprend Henriette an joignant les mains, il est là ! à la prison de la Roquette... mais on doit... ce matin même.. Une minute de retard peut le perdre ; Oh ! je vous en supplie... à genoux... portez ce papier !

Oui... Oui... à l'instant même.

— C'est un brave jeûne homme que vous sauverez, un vrai fils du peuple, digne, et bon comme vous.

— Oh ! vite.... vite la grâce !

— Elle est signée du Roi.

— Vive le Roi ! Et vive le condamné ! Cependant on ne veut pas abandonner la jeune fille gisante sur la terre humide.

— Laissez-moi ! s'écrie-t-elle, laissez-moi mourir, s'il le faut... Mais allez... courez... sauvez-le !...

Mais les bons cœurs palpitent sous la bure, les larmes coulent sur les visages bronzés... Sur celle place qui va être consacrée par la Colonne de Juillet, au milieu des matériaux qui vont dresser un monument au peuple héroïque, ce peuple a re6 trouvé une étincelle de ses beaux enthousiasmes un élan de sa générosité d'âme.

— Non ! non ! s'écrient les braves gens en regardant Henriette ; il faut qu'elle en ait le bonheur ! Nous allons l'emporter dans nos bras, elle et sa grâce, et nous n'arriverons pas moins vite pour cela.

En effet, deux jeunes ouvriers forment un brancard de leurs bras enlacés, et y placent la délicate enfant sans qu'elle leur pèse plus qu'un oiseau à la branche ; puis ils s'acheminent à grands pas vers la prison, suivis de toute la foule joyeuse.

Au moment où le singulier cortège va entrer dans la rue de la Roquette, Henriette tressaille et commandé vivement à ses porteurs de s'arrêter. Elle

vient d'apercevoir le soldat du poste de la prison qu'elle a vu souvent monter la garde devant le cachot de Fortuné. Elle demande qu'on la rapproche de cet homme, et dès qu'elle est à sa portée, elle s'écrie en joignant les mains devant lui :

— Monsieur le soldat d'Alger, avez-vous été ce matin à la prison ? Est-il temps de sauver le condamné ?... Voyez, j'apporte la grâce.

— La grâce, répète le soldat en ouvrant de grands yeux.

— Oh ! je vous en supplie, répondez, est-il temps ?

— Non, et oui cependant... voilà l'affaire... On préparait tout ce matin, et on s'arrangeait pour que ce fût bientôt fini... Mais comme je descendais la garde, que j'avais montée de sept à huit heures, on est venu dire de la barrière Saint-Jacques qu'il y avait quelque chose de détraqué dans la machine, qu'il fallait planter des clous et que cela durerait bien une heure... Il y a donc eu une heure de retard... sans cela la chose serait faite maintenant... Vous avez joliment du bonheur !

— Nous le sauverons ! dit Henriette eu tournant vers ceux qui l'entouraient ses beaux yeux brillants de larmes de joie.

— Vrai, reprend le soldat, j'en suis bien aise... Je m'étais attaché à ce petit bonhomme, moi ; il n'avait pas voulu se pourvoir ce matin encore, il a envoyé promener le confesseur... En voilà un qui a du cœur !

— Merci, monsieur le soldat, dit Henriette.

— Je vous ai vue souvent venir dans le cachot pleurer avec lui. Vous êtes sa femme ou sa bonne amie (c'est tout un). Eh bien ! vrai, vous auriez perdu là une fière trempe d'homme.

L'escorte reprend sa marche et monte légèrement le pavé ardu de la Roquette. C'est une marche triomphale ; c'est le dévouement passionné d'une jeune fille qui va recevoir sa récompense, c'est un groupe du peuple dans un de ses actes de chaleureuse et sainte bonté.

Enfin la sombre prison se montre à droite ; on redouble de clameurs, de *vivats* ; on porte Henriette jusque sur le seuil, où elle va rendre à un jeune et brave garçon la vie et la liberté.

La jeune fille s'élance à terre ; elle a retrouvé toutes ses forces.

Mais la porte de la prison est ouverte, l'entrée solitaire, la cour vide et morne.

Le convoi funèbre est parti. La voiture cellulaire a emmené le condamné le et prêtre ; les municipaux, les gardes, les exécuteur sont suivi ; ils ont

laissé derrière eux cette cruelle solitude, plus affreuse encore que leur présence.

Le départ du condamné est annoncé à Henriette par la concierge, assise sur le banc de la cour.

La malheureuse fille se frappe le front et laisse éclater son désespoir.

Depuis combien de temps sont-ils partis ?... Quelle est l'heure, l'instant où la voiture s'est mise en marche ? Est-elle loin ?... peut-on la rejoindre ?...

A toutes ces questions, la concierge répond en secouant la tête. Elle ne sait pas ; elle n'y a pas fait attention ; cela ne l'intéressait pas... Elle avait son lait à veiller sur le feu... Ils sont peut-être encore près d'ici... Ils sont peut-être à la barrière Saint-Jacques.

Henriette est devenue tout-à-coup calme et ferme, car elle a encore besoin de ses forces, il faut dompter cette douleur qui la lue. Ce désappointement attriste et refroidit la foule. Ce serait une folie de courir après une voiture, des chevaux, partis sans doute depuis un certain temps, puisqu'on n'en aperçoit plus de trace dans la direction qu'ils ont prise : chacun commence à songer à ses affaires, qui restent déjà en, souffrance depuis un moment. On se disperse, on se retire séparément, et au bout de quelques minutes de marche, ceux qui ont trouvé la concierge si insensible de n'avoir pas remarqué l'instant du départ pensent déjà à autre chose.

Le courage d'Henriette la soutiendra jusqu'au dernier instant. Elle se fait expliquer le chemin de la barrière Saint-Jacques ; elle écoute attentivement, car elle ne veut plus se tromper cette fois.

Elle presse sa main sur son front pour recueillir ce qu'elle vient d'entendre ; puis, malgré sa blessure, dans un de ces moments d'exaltation où on ne vit plus en soi-même, elle se lance en courant sur le chemin qui conduit au lieu du supplice.

XIII. — LA PLACE SAINT-JACQUES.

Après l'heure de retard qui, en effet, avait eu lieu, le char funèbre, les gardes municipaux qui en formaient la suite, s'étaient mis en marche.

Le convoi, ayant déjà parcouru le bord du canal, le pont d'Austerlitz, la limite du Jardin-des-Plantes, monte par les rues du Censier et de Lourcine à la barrière Saint-Jacques. Fortuné, anéanti, laisse aller son corps à tous les cahois de celle voilure fermée de ferrures et de grilles qui l'emporte au lieu du supplice...

Fortuné n'a pas encore vingt-deux ans, et on va le retrancher de la vie... C'est un de ces êtres dont le langage populaire explique le sort en disant : *Il avait du malheur ; il était né sous une mauvaise étoile et devait finir ainsi* . Sans doute, comme les agneaux qui viennent au monde dans tel mois de l'année sont marqués pour le couteau.

Et dans quel dénuement le malheureux passe ces instants suprêmes ! Il est seul dans cette voiture, premier cercueil du condamné il parcourt cette longue file de rues sans y voir une demeure à qui jeter un regard d'adieu à travers les barreaux du char ; dans le ciel, dans la ville, dans toutes ces façades, dans tout ce peuple, rien ne laisse tomber sur lui un regret, rien ne lui envoie une consolation ; le charriot funèbre imprime la trace de ses roues sur la terre, laisse derrière lui un sillon de douleur et d'angoisse ; et nul parent, nul ami ne vient pleurer sur cette trace... Au dedans, la pauvreté est aussi profonde ; Fortuné n'a pas une pensée forte d'où jaillisse le courage, pas un souvenir béni sur lequel appuyer son cœur. Il est seul avec le prêtre et le crucifix, qui lui sont étrangers, car jamais une pensée religieuse n'a été déposée en lui ; la misère qui planait sur toute son existence lui avait refusé d'avance le pain de la dernière heure.

Qui eût pu voir Fortuné dans ce char mortuaire, l'eût aimé pour l'excès de son malheur.

Le convoi arriva sur la petite place demi circulaire de la porte Saint-Jacques. On transporta le condamné, inerte et demi-mort, au pied de l'estrade où s'élevait la guillotine.

— Ce sera-t-il... bientôt fini ?... balbutia le malheureux.

— Vous avez encore un *bon moment* à attendre, répondit le bourreau, tandis que les apprêts de l'exécution commençaient.

Ce ne fut point un supplice bruyant, animé, palpitant d'intérêt, que celui de Fortuné. L'obscurité et l'abandon de sa vie le suivirent jusqu'à ce moment. On avait à peine connu et déjà oublié son procès, rien n'avait annoncé le jour de l'exécution, et personne ne s'y trouvait. C'était une marche funèbre, morne, silencieuse, mélancolique : c'était le convoi du pauvre.

Le brouillard, devenu plus intense, dérobait le ciel et l'horizon ; sur une terre détrempée et uniformément noire, régnait une atmosphère pesante, glacée, et bornant de toute part la vue.

A droite de la barrière, le boulevard Saint-Jacques à gauche celui d'Enfer, étendaient leurs rangs d'arbres dépouillés, aux longues voûtes de branches noires, semblables à de profonds cachots ; les maigres tilleuls qui montent autour de la place étaient revêtus d'une brume congelée, formant une tenture de la plus triste teinte grise

Les chétifs cabarets semés au bord de ce terrain étaient déserts et silencieux : dans ces jours de la morte-saison où ils ne voient venir personne, ils tenaient toutes leurs fenêtres fermées.

Il se trouvait très peu de monde sur la place.

Les habitants du quartier, les abonnés au spectacle de la barrière Saint-Jacques, étaient bien venus prendre leur place aux premiers coups de marteau qui annonçaient l'érection du théâtre ; mais la réparation éventuelle de la machiné retardant le commencement de la représentation, les assistants après avoir inutilement frappé du pied et de la canne, s'étaient retirés sous l'impression du froid qui les sollicitait de rentrer au logis.

Le peu de gens qui se trouvaient là étaient des spectateurs de hasard, des charretiers en voyage qui profitaient de l'occasion pour laisser reposer leurs chevaux, des laitières chargées de cruches, qui allaient rejoindre leurs vaches à Montrouge et à Gentilly, des militaires impotents du Val-de-Grâce, accoutumés à de plus belles armes, à de plus belles morts, et regardant avec dédain le couperet emmanché de bois rouge et celui qui allait succomber sous ce coup sans défense.

Ces groupes, rares et disséminés, de loin en loin, laissaient à la place son aspect de nudité et de solitude.

Et même, ce peu d'assistants restaient engourdis et silencieux. Ces gens arrivés là fortuitement ne s'étaient point monté l'imagination à la joie de

voir tomber une tête ; ils ne pensaient point à lancer contre le criminel cette nuée de pierres et d'injures, glorieux couronnement de la justice humaine ; le condamné leur était inconnu, et ils n'avaient pas non plus de marques de compassion pour lui. Tandis qu'on disposait l'appareil de planches et de cordages, les spectateurs demeuraient donc froids et béants. Il était dans la destinée de Fortuné, et comme devant compléter le néant de sa vie, de ne trouvera son supplice que l'indifférence.

L'intérêt se concentrait d'autant moins du côté de l'échafaud, qu'un autre spectacle partageait l'attention.

A gauche de la place, à l'entrée du boulevard qui, dans sa prolongation, va rejoindre celui de l'Hôpital, un cercle de badauds recruté dans la populace était formé.

On ne pouvait distinguer à travers cette ellipse de blouses, de capotes grises, de bonnets de laine, les objets de curiosité, qui, sans doute, placés dans le centre, attiraient les regards.

Mais bientôt il s'éleva du milieu de cet orbe un roulement de tambour enroué et de trompette criarde ; des chiens, venant de toute part se placer derrière les spectateurs, firent entendre de longs et aigres aboiements.

Puis on vit sur une table, dressée au centre, s'élever des chaises, et sur ces chaises apparurent des figures hâves, ornées de perruques rousses, vêtues de tuniques fripées et parsemées de dorures rouges et de ternes paillettes.

La trompette se tut.

Alors il sortit de cet espace une voix rauque et grondante qui fit retentir ces mots :

— *Vous voyez en moi, Messieurs, le célèbre Birouste, grand bâtoniste-équilibriste de France, qui a eu l'honneur, etc.*

Maître Birouste, revenu à Paris, commençait sa journée ; il s'installait aux barrières à l'heure où la ville ne donnait pas encore ; il exhibait sa troupe ; et, dans ses jeux éternels, il faisait comme toujours paraître au premier rang les pauvres enfants, qu'il rejetait ensuite dans le monde nus, faibles, brisés ; ignorants, pour qu'ils allassent s'égarer dans la vie.

Cette voix fit tressaillir Fortuné... L'accent qui pénétrait jusqu'au fond de ses entrailles éveilla le malheureux de sa torpeur. Il fit un mouvement convulsif sur la planche où on venait de le lier, et porta un regard terne au milieu de la tribu errante.

De l'échafaud où il était monté, son œil pouvait plonger dans le milieu du cercle ; mais son œil était voilé, son esprit plus voilé encore, le brouillard remplissait l'atmosphère. Fortuné vit à travers ces nuages le chœur des saltimbanques comme un de ces tableaux d'enfance qui reparaissent à l'heure de la mort.

Il considéra un instant son ancien maître Birouste ; et ramenant son regard sur l'estrade fatale, il vit ce que ce maître donné par la misère avait fait de lui.

Sa pensée se ranima un instant avant de s'éteindre pour toujours ; ses yeux s'embrasèrent d'un feu sombre. Il parcourut l'horizon du regard. D'un côté, il voyait son mauvais génie lui apparaître sous une forme gigantesque... Un seul point dans l'éloignement perçait le brouillard, c'était la toiture rouge du cabaret Gouju... à côté de lui, l'homme qui lui liait les mains de rudes cordes était Tronche, le chef des fraudeurs qui l'avait livré.... Il embrassa d'un coup d'œil lucide sa triste et rapide existence ; il vit comme au milieu d'une onde trouble et agitée ces écueils où il était allé se briser.

Puis la pensée de Fortuné s'obscurcit de nouveau... le brouillard se rabaissa devant ses yeux... il n'aperçut plus le groupe des saltimbanques et la toiture rouge que comme une vision nébuleuse.

Une oscillation se fit sentir dans la planche sur laquelle il était garrotté... Il leva les yeux au ciel et prononça le nom d'Henriette.

Le vacillement de la machine redoubla... un frisson courut dans les veines du patient... mais il ne sentit pas le frisson s'achever. Le glaive était tombé sur lui.

Le corps demeura sur l'échafaud, la tête roula sur le sable noir... Elle eut un tressaillement convulsif, et les yeux se fermèrent.

Un des spectateurs dit à haute voix en hochant la tête :

— Le pauvre diable !

Ce mot fut. l'épithète de Fortuné ; elle n'alla pas se graver sur une tombe, mais resta dans l'air, errante autour de sa mémoire.

Les exécuteurs apportèrent la bière et se mirent en devoir d'y déposer les restes du supplicié.

Ce fut en ce moment qu'arriva Henriette.

Dans sa course impétueuse, effrénée, haletante d'espoir et de terreur, ses yeux étaient ardents, son visage égaré ; elle jetait des cris aigus ; elle avait fendu le rassemblement qui lui barrait le passage, et s'était élancée au pied

de l'échafaud... Mais là, elle s'arrêta subitement, pâle, froide, en disant d'une voix sourde ;

— Trop tard !

A peine ce mot fut-il prononcé, qu'un changement profond s'opéra en elle. Elle jeta de côté le papier qui contenait la grâce, prit entre ses deux mains la tête de Fortuné, et s'affaissa sur la terre avec cette tête posée sur ses genoux.

Alors tout ce qu'il y a de résignation dans ces âmes détachées qui se sentent faites pour autre chose que ce monde, qui ont un pardon continu pour la puissance qui les frappe, et regardent les épreuves de la vie avec une patience qui ressemble à la tendresse, tout ce qu'il y a de calme et de force envoyés par Dieu dans les, situations extrêmes sembla se répandre dans le sein et sur les traits d'Henriette. Elle regarda à longs traits le visage de celui qu'elle avait aimé, comme si elle eût voulu puiser assez de cette contemplation pour en garder toute sa vie en son âme.

Il y avait tant de grandeur pieuse dans l'expression de cette sublime enfant, que les exécuteurs, saisis à leur insu de pitié et de respect, ne s'étaient pas opposés à son mouvement.

Henriette vit qu'ils étendaient le corps dans la bière sans linceul. Elle détacha son tablier de soie noire, ce tablier que Fortuné avait acheté pour elle du seul argent qu'il eût jamais possédé, et qu'il avait apporté furtivement sous sa main sans espoir d'être jamais remercié ; elle en enveloppa la tête du mort ; et avec le plus touchant regard que ses grands yeux bleus eussent jamais élevé, elle supplia les exécuteurs de déposer cette tête ainsi ensevelie dans le cercueil.

Quand elle eut vu son vœu accompli, Henriette, toujours calme, reprit son chemin par l'ancienne rue du faubourg Saint-Jacques. Les mains jointes, les yeux levés au ciel, elle passa comme une ombre au milieu des flots mouvants de la population, et ne s'arrêta qu'à l'Hôtel-Dieu.

Là, elle pria les sœurs d'abriter son front du voile blanc et de lui donner une place dans l'œuvre de charité.

Il n'y a plus de nos jours de ces populaires légendes dont les personnages, modestement célèbres, vivent dans la mémoire des simples d'esprit comme ils l'étaient eux-mêmes. Cependant, Madeleine a souvent raconté à ses amies, en pleurant encore, l'histoire de Fortuné et d'Henriette ; elle a dit comment ces jeunes êtres s'aimèrent si profondément sans jamais se parler d'amour, furent étroitement liés l'un à l'autre, et ne consacrèrent

jamais cette union par le sceau divin d'un premier baiser ; comment, tandis que les autres recueillent les ineffables joies de l'amour, ces timides enfants n'en prirent que les larmes. Et clans les longues veillées d'hiver, parmi les pauvres et laborieuses femmes que la gêne réunit autour du même foyer, on parle encore souvent des amants du faubourg Saint-Marceau.

FIN DU DEUXIEME ET DERNIER VOLUME.

ŒUVRES DE CLÉMENCE ROBERT.

OUVRAGES PARUS.

Romans Historiques.

LES TOMBEAUX DE SAINT-DENIS.	2 vol. in-8.
MANDRIN.	2 vol. in-8.
WILLIAM SHAKSPERE.	2 vol. in-8.
LE ROI	2 vol. in-8.
LA DUCHESSE D'YORK	2 vol. in-8.
LE MARQUIS DE POMBAL.	2 vol. in-8.
LA DUCHESSE DE CHEVREUSE.	2 vol. in-8.
UN AMOUR DE REINE.	1 vol. in-8.

Romans de mœurs.

RENÉ L'OUVRIER.	1 vol. in-8.
L'ABBÉ OLIVIER.	1 vol. in-8.
UNE FAMILLE S'IL-VOUS-PLAIT.	2 vol. in-8.

Poésies.

PARIS, SILHOUETTES.	1 vol. in-8.
-----------------------------	--------------

SOUS PRESSE.

Romans Historiques.

LE COUVENT DES AUGUSTINS.	2 vol. in-8.
MADELEINE DES AMOURS.	2 vol. in-8.
JEAN GOUJON.	2 vol. in-8.
JEANNE DE CASTILLE	2 vol. in-8.
LE DONJON DE VINCENNES.	2 vol. in-8.
CHRISTINE DE PISAN.	2 vol. in-8.
LES MENDIANTS DE PARIS	2 vol. in-8.

Romans de Mœurs.

LA MISÈRE.	2 vol. in-8.
JEUNE, RICHE ET JOLIE.	2 vol. in-8.
MOURIR POUR ELLE.	1 vol. in-8.
LE PARADIS PERDU.	1 vol. in-8.

Pour paraître incessamment :

1 Nous n'avons, pas besoin de dire qu'il n'y a dans le récit que nous venons de faire aucune allusion. Le manuscrit du *Pauvre diable* est entre les mains du directeur de la Patrie depuis plus d'un an. (*Note de l'Auteur.*)



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Le Pauvre diable, par Clémence Robert

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5686651w>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit

est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont

signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr